

## Quand les bacheliers reprennent des études

Qui, pourquoi, comment,  
quels effets sur l'insertion?

**Virginie Mora**  
mora@cereq.fr

Département Entrées et évolutions  
dans la vie active (Deeva), Céreq

Céreq  
10, place de la Joliette BP21321  
Marseille Cedex 02

Ce document est présenté sur le site du Céreq afin de favoriser la diffusion et la discussion de résultats de travaux d'études et de recherches. Il propose un état d'avancement provisoire d'une réflexion pouvant déboucher sur une publication. Les hypothèses et points de vue qu'il expose, de même que sa présentation et son titre, n'engagent pas le Céreq et sont de la responsabilité des auteurs.

**novembre 2014**



## SYNTHÈSE

---

Reprendre le chemin des diplômes après un passage par le marché du travail ou par l'inactivité n'est pas anecdotique : un quart des sortants bacheliers en 2004 ont obtenu un nouveau diplôme dans les sept années qui suivent. Ces retours en formation sont plus nombreux en début de période, puis décroissent progressivement. On observe donc une porosité entre la fin des études et le début de la vie active plutôt qu'une montée en charge de la formation tout au long de la vie. Cette évolution, l'augmentation de ces mouvements d'allers-retours entre formation et emploi au moment de la transition école-emploi, pourrait donc à la fois indiquer et alimenter une réduction des sentiments d'irréversibilité pesant sur les jeunes français.

57 % de ces nouveaux diplômes relèvent du supérieur, mais près d'un quart sont de niveau V. Les diplômes de la santé et du social sont particulièrement représentés, que ce soit aux niveaux III ou IV (11 %) ou même V (9 %). L'alternance est une modalité importante de retour aux études : avec un tiers de diplômes post-initiaux obtenus par cette voie, elle concerne en proportion deux fois plus de parcours qu'en formation initiale. Les reprises d'études classiques en établissements scolaires ou universitaires représentent un autre tiers des modalités. Un cinquième des diplômes sont obtenus à l'issue de formations délivrées par l'AFPA, le GRETA, d'autres organismes de formation de ce type ou bien obtenus par des reprises d'études moins classiques (à distance, en cours du soir, par autoformation...). Le reste a été obtenu à partir de situations d'emplois (VAE, formation continue...).

En amont, les retours en formation diplômante, en alternance ou bien aux études ne relèvent pas uniquement, ou pas majoritairement, de difficultés d'accès à l'emploi. Ainsi, près des trois quarts des bacheliers concernés n'ont pas connu de situation de chômage dans l'année qui a précédé leur entrée en formation.

Ensuite, l'effet des diplômes post-initiaux sur les parcours d'insertion n'est pas univoque. Il dépend à la fois des qualités que présentent les diplômes obtenus, et des circonstances qui ont précédé et accompagné l'obtention de ces diplômes. Toutes choses égales par ailleurs, les diplômes du supérieur améliorent bien la qualité de l'insertion professionnelle, augmentant très notablement les chances d'accéder aux emplois les plus qualifiés. En revanche, et toujours toutes choses égales par ailleurs, l'obtention d'un diplôme post-initial du secondaire n'améliore que l'accès à l'emploi dans le cas des diplômes obtenu en alternance ou via un emploi. Les diplômes du secondaire répondent, plus souvent que les autres, à des difficultés d'insertion professionnelle.

Si elles permettent d'élever le niveau des jeunes générations, les formations du supérieur suivies après la fin des études, et particulièrement celles relevant de l'alternance, semblent bien perpétuer les sélectivités scolaires et sociales déjà à l'œuvre en formation initiale.



## SOMMAIRE

---

<b>1. SORTIR SANS DIPLOME DU SUPERIEUR : UNE SITUATION QUI PEUT ETRE TRANSITOIRE .....</b>	<b>8</b>
1.1. Des sous-populations hétérogènes .....	11
1.2. S'arrêter par choix, s'arrêter sous contrainte .....	14
1.3. Un nouveau diplôme dans les 7 ans pour un quart des jeunes sortis bacheliers .....	16
1.4. Supplément de diplômes post-initiaux pour les titulaires de baccalauréats généraux .....	18
1.5. Des diplômes post-initiaux de niveaux divers .....	20
1.6. Un lien modeste entre niveau du diplôme post-initial et conditions d'arrêt d'études .....	23
1.7. Des diplômes post-initiaux très souvent professionnalisants .....	23
1.8. Des diplômes post-initiaux obtenus plutôt précocement .....	25
1.9. Quatre années spécialement fertiles en retours en formations .....	28
1.10. Quelles modalités d'obtention pour ces diplômes post-initiaux ? .....	30
1.11. Que faisaient les jeunes avant de reprendre une formation diplômante ? .....	33
1.12. Une classification qui peine à saisir la complexité de ces processus... ..	37
<b>2. INSERTION PROFESSIONNELLE DES SORTANTS SANS DIPLOME DU SUPERIEUR : SEPT ANS DE MALHEUR ? .....</b>	<b>41</b>
2.1. La situation des IV+ trois ans après la fin de formation initiale .....	41
2.2. A plus long terme, la confirmation d'une insertion professionnelle médiocre .....	45
2.3. En progrès en termes de qualité d'emploi .....	49
<b>3. L'EFFET AMBIVALENT DES DIPLOMES OBTENUS APRES LA FORMATION INITIALE.....</b>	<b>51</b>
3.1. Quels publics pour quels types de diplômes post-initiaux ? .....	52
3.2. Quatre types de diplômes post-initiaux, quatre types de parcours d'insertion ?.....	56
3.3. Un investissement à la rentabilité très variable .....	57
3.4. Quatre ensembles de modèles pour prendre en compte les biais de sélection .....	63
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>66</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>69</b>
<b>NOTES METHODO .....</b>	<b>71</b>
A - La construction de la variable "modalité d'obtention du diplôme post-initial" .....	71
B - Toilettage de la base, entre poursuites d'études post-initiales et poursuites d'études initiales : la question du temps.....	73
C - La cohérence entre calendrier et module : retoilettage du temps .....	77
<b>ANNEXES.....</b>	<b>85</b>
Résultats de la classification en 9 classes finalement retenue.....	86
Modèles probits et biprobits.....	89

A/ Chances d'obtention d'un diplôme post-initial, pour les sortants bacheliers de 2004 .....	90
B/ Situation professionnelle en 2011 et caractéristiques des formations post-initiales suivies	91
C/ Probabilités d'obtenir chacun des 4 grands types de diplômes post-initiaux distingués ...	92
D/ Situations professionnelles à 7 ans, sans chercher à tenir compte de biais de sélection liés à l'obtention de diplômes post-initiaux - 3 classes de modèles.....	93
E/ Biprobits relatifs à la situation en 2011 selon l'obtention d'un diplôme du SUPERIEUR en alternance ou via l'emploi .....	94
F/ Biprobits relatifs à la situation en 2011 selon l'obtention d'un diplôme du SUPERIEUR sans lien avec l'emploi .....	95
3.4.12. G/ Biprobit relatif à l'insertion en 2011 selon l'obtention d'un diplôme du SECONDAIRE en alternance ou via l'emploi .....	96
H/ Biprobit relatif à l'insertion en 2011 selon l'obtention d'un diplôme du secondaire, sans lien avec l'emploi, vs pas d'obtention de diplôme post-initial.....	97
I/ Le même, uniquement pour les formations achevées au moins 2 ans avant la mi-2011 ....	98

<i>Tableau 1</i> Caractéristiques sociodémographiques et motifs d'arrêt des études des jeunes de la génération 2004 selon le niveau de sortie de formation initiale.....	12
<i>Tableau 2</i> Motifs d'arrêt des études .....	14
<i>Tableau 3</i> Modalités d'arrêt des études.....	16
<i>Tableau 4</i> Nouveaux diplômés parmi les bacheliers selon le diplôme obtenu et le parcours scolaire antérieur.....	18
<i>Tableau 5</i> Niveau du nouveau diplôme obtenu selon le parcours scolaire antérieur .....	21
<i>Tableau 6</i> Niveau du nouveau diplôme obtenu selon la modalité d'arrêt des études.....	23
<i>Graphique 1</i> Investissement en formation consenti par les jeunes sortis bacheliers en 2004.....	29
<i>Graphique 2</i> Cumul mensuel des situations de chômage et d'inactivité pour les jeunes sortis bacheliers en 2004.....	30
<i>Tableau 7</i> Modalités d'acquisition des nouveaux diplômes selon le parcours scolaire antérieur et le niveau du diplôme ainsi obtenu .....	32
<i>Graphique 3</i> Situation des jeunes mois par mois au cours de l'année précédant l'entrée en formation ....	34
<i>Tableau 8</i> Situation dominante l'année précédant le retour en formation selon le parcours scolaire antérieur .....	35
<i>Tableau 9</i> Modalité d'obtention du nouveau diplôme selon la situation dominante l'année précédant le retour en formation.....	36
<i>Tableau 10</i> Niveau du nouveau diplôme selon la situation dominante l'année précédant le retour en formation.....	37
<i>Graphique 4</i> Résultat de l'analyse en composantes multiples .....	38
<i>Tableau 11</i> Situation professionnelle en 2007 selon le niveau de sortie en 2004 .....	42
<i>Graphique 5a</i> Taux d'emploi et taux d'EDI à trois ans (bacheliers généraux).....	43
<i>Graphique 5b</i> Taux d'emploi et taux d'EDI à trois ans (bacheliers technologiques) .....	44
<i>Graphique 5c</i> Taux d'emploi et taux d'EDI à trois ans (bacheliers professionnels).....	44
<i>Tableau 12</i> Conditions d'insertion en 2011 selon le niveau de sortie de la Génération 2004.....	45
<i>Graphique 6a</i> Taux d'emploi et taux d'EDI à sept ans (bacheliers généraux) .....	46
<i>Graphique 6b</i> Taux d'emploi et taux d'EDI à sept ans (bacheliers technologiques).....	46
<i>Graphique 6c</i> Taux d'emploi et taux d'EDI à sept ans (bacheliers professionnels) .....	47
<i>Tableau 13</i> Part de jeunes bacheliers en 2004 se trouvant au chômage ou inactif (Neet) 3 ans et 7 ans après leur formation initiale .....	48
<i>Tableau 14</i> Qualité des emplois occupés en 2011 selon le plus haut diplôme obtenu.....	49
<i>Tableau 15</i> Caractéristiques des nouveaux diplômés, caractéristiques des jeunes qui les obtiennent .....	52
<i>Tableau 16</i> Résumé des résultats des modèles quant aux probabilités d'obtention de chacun des quatre grands types de nouveaux diplômes, selon la filière de formation d'origine.....	55

<i>Tableau 17</i> Type de diplôme post-initial et situations à 3 et 7 ans .....	56
<i>Tableau 18</i> Effet sur l'emploi et sa qualité selon le niveau du diplôme post-initial et son contexte (1)....	60
<i>Tableau 19</i> Effet sur l'emploi et sa qualité selon le niveau du diplôme post-initial et son contexte (2)....	61
<i>Tableau 20</i> Effet sur l'emploi et sa qualité selon le niveau du diplôme post-initial et son contexte (3)....	62
<i>Tableau 21</i> Effet sur l'emploi et sa qualité selon le niveau du diplôme post-initial et son contexte (4)....	64



En 2004, près de 75 000 jeunes sont sortis de l'enseignement supérieur sans y avoir obtenu de diplôme. Avec la massification de l'accès au baccalauréat et corrélativement aux études supérieures, ces jeunes représentent régulièrement près d'un jeune débutant sur huit parmi ceux qui arrivent sur le marché du travail chaque année. Leur importance numérique a conduit à attribuer une appellation spécifique, les « IV+ » (Gury, 2007), à cette population de sortants de formation initiale campée entre celle des « simples » bacheliers arrivés sur le marché du travail sitôt après le baccalauréat (les débutants au niveau IV) et celle des titulaires des premiers diplômes du supérieur (débutants de niveaux III).

Cette population fait l'objet d'une attention particulière à plusieurs titres. Elle interroge au premier chef les institutions scolaires et universitaires qui ont consacré du temps et des ressources à leur formation, sans que cela se concrétise de façon mesurable par un titre. Cette population questionne ainsi en sourdine la possibilité et la réalité de la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur, ainsi que l'efficacité de l'orientation et de l'enseignement supérieur à la française (Aschieri, 2012). D'autre part, dans un contexte où les préconisations européennes orientent vers une poursuite de l'élévation du niveau de diplôme de la population, les jeunes IV+, qui ont mis un terme à leurs études aux portes même de l'enseignement supérieur, constituent un réservoir naturel auprès duquel travailler à cet objectif. Enfin, cette population est connue de longue date pour ses retours fréquents et précoces vers de nouveaux investissements en formation (Thomas, 2003), tandis que son parcours de formation initiale témoigne en soi d'une appétence pour l'obtention de diplômes ou de certifications.

L'enquête Génération 2004 du Céreq permet de documenter les sept premières années suivant la formation initiale de l'ensemble des jeunes débutants arrivés sur le marché du travail cette année-là. Cette enquête-ci a en outre été l'occasion d'interroger les jeunes sur les diplômes obtenus après la fin de leurs études, ainsi que sur les modalités et conditions d'obtention de ces éventuels nouveaux diplômes.

Après avoir rappelé les grands traits de la population des sortants sans diplôme du supérieur, cette note de travail donnera la mesure de l'importance des retours précoces aux études ou en formation, au cours des premières années qui suivent la formation initiale, mais aussi la prévalence des nouveaux diplômes ainsi obtenus après que les jeunes aient mis un terme à leur formation initiale. Combien de jeunes sont concernés par ces allers-retours entre le temps de la formation et celui de l'insertion, contrevenant à la représentation linéaire attendue, souvent considérée comme caractéristique de la transition professionnelle à la française, et qui verrait s'enchaîner âge de la formation puis âge de l'emploi sans que les deux ne se mêlent ? Cette "deuxième chance", ou du moins ces transitions atypiques augurent-elles d'une amélioration des chances d'accès aux diplômes du supérieur pour, notamment, les jeunes issus des classes populaires ? Les ségrégations scolaires, sexuées et sociales que l'on observe en formation initiale se retrouvent-elles lors de l'accès à ces nouveaux diplômes, acquis quelques temps après celle-ci, alors que les jeunes ont pu un peu plus se déprendre de leurs socialisations primaires ? Quelle forme et quelle place ces retours aux études prennent-ils dans les parcours, entre reprises d'études pour cause d'insertion professionnelle délicate et acquisitions de diplômes plus offensives, visant à améliorer ou réorienter son parcours ?

Dans un second temps, le recul autorisé par l'enquête Génération 2004 à 7 ans sera l'occasion de revenir sur la mesure de l'insertion professionnelle de ces jeunes, au-delà des toutes premières années de vie active. Cette prise en compte d'un temps de transition un peu plus long, du fait des investissements parfois importants dans des formations différées, modifient-elles le jugement que l'on peut porter sur les conditions d'insertion des IV+ ? Les difficultés d'accès à l'emploi qu'on leur connaît à l'horizon des premières années suivant la formation initiale perdurent-elles à plus long terme ? Sous quelle forme et pour qui ?

Enfin, nous nous efforcerons de mesurer dans quelle mesure l'obtention d'un diplôme post-initial a pu, à l'horizon de temps envisagé du moins, améliorer ou pas les conditions d'insertion des IV+ concernés : obtenir un diplôme après la fin de la formation initiale permet-il, 7 années après la fin de formation initiale, d'élever ses chances d'accès à l'emploi, ou d'accès aux emplois à durée indéterminée ? Observe-t-on pour les jeunes concernés de meilleures conditions d'emploi, au-delà du seul statut ? Pour lesquels, et quelles sont les caractéristiques des nouveaux diplômes obtenus les plus susceptibles d'accompagner de telles améliorations ?

# 1. SORTIR SANS DIPLÔME DU SUPÉRIEUR : UNE SITUATION QUI PEUT ÊTRE TRANSITOIRE

---

La population des sortants sans diplôme du supérieur, les jeunes dits de « niveau IV+ » sortis à bac+1 ou bac+2 sans diplôme, intéresse de longue date différents intervenants, côté université comme côté politique. De fait, par son importance numérique même, elle leur adresse crûment diverses questions, notamment en termes de politiques éducatives. Le rapport Hetzel (2006) puis celui d'Aschieri (2012) se sont intéressés particulièrement à cette population. En outre, elle fait l'objet d'attentions régulières de la part des chercheurs, que ce soit du côté de l'économie ou de la sociologie de l'éducation. Par certains aspects au moins, cette population paraît aujourd'hui relativement bien connue en ce qui concerne ses difficultés de transition dans les années qui suivent son « apparent » échec dans l'enseignement supérieur, ainsi que sur le sens que peut revêtir, dans les parcours, ces passages par l'enseignement supérieur apparemment infructueux.

En revanche, pour les IV+, le fait de reprendre le chemin des études ou de la formation en vue d'obtenir un nouveau diplôme, constitue une dimension plutôt moins explorée. Toutefois, de façon assez récente, divers travaux (au Canada, en Suisse, et dans les pays anglo-saxons) ont émergé sur ce sujet, analysant ces « parcours scolaires » (plutôt atypiques dans le système français) de jeunes qui, une fois l'équivalent du baccalauréat obtenu, et au détour d'un éventuel passage par l'enseignement supérieur, sortent temporairement du monde de la formation. Les anglo-saxons parlent parfois à ce propos de « gap-years », ou années de césure. Si ce phénomène et le terme qui l'accompagne se répandent en France aussi, ces interruptions d'études se font ici plutôt sur un mode très institutionnalisé et à des niveaux de formation généralement plus élevés. Cependant, ailleurs comme ici, et outre qu'elle rétrécit le champ d'investigation aux arrêts les plus courts, cette dénomination semble suggérer que ces arrêts puis retours en formation sont d'emblée planifiés - ce qui est loin d'être toujours le cas.

## *Une revue de littérature sur les IV+ et les processus qui les conduisent à quitter la formation initiale*

Dans l'optique de comprendre les retours aux diplômes des jeunes IV+, il importe de connaître les processus qui les ont conduits à quitter l'enseignement supérieur sans y avoir obtenu de diplôme. En effet, il est possible que pour partie, ces retours aux diplômes répondent directement à la levée d'une contrainte qui les avait empêchés de continuer leurs études initiales (contraintes financières, en termes d'accès à certaines formations sélectives du supérieur, contraintes familiales...) ou au contraire à la disparition d'une opportunité qui les en avait détourné (un emploi apparemment intéressant, une expérience d'une sorte ou d'une autre, un investissement dans une passion prenante, un séjour à l'étranger...).

Dans une approche très rationaliste, certains ont alors cherché à montrer ce que ces sorties sans diplôme de l'enseignement supérieur pouvaient signifier de la logique à l'œuvre derrière les décisions de poursuites ou d'interruption d'études (avec des questions du type « comment peut-il être rationnel de mettre un terme à ses études avant l'obtention du diplôme, sachant l'importance de l'effet de signal ? »). La difficulté est alors moins de comprendre pourquoi ces jeunes sont sortis, que pourquoi ils étaient entrés dans l'enseignement supérieur. Pour Manski (1989), ces temps apparemment consacrés à l'acquisition d'un diplôme du supérieur répondent en réalité à un défaut d'information que les jeunes résolvent en s'inscrivant dans une ou des formations du supérieur. Il se serait agi, pour certains, et en quelque sorte, d'aller prendre la température de cet enseignement supérieur méconnu, d'acquérir des informations à la fois sur les possibles qui existent dans ce monde-là, des informations sur leurs propres capacités à s'y orienter et à y réussir, et des informations sur leurs propres goûts, leurs préférences. Dans cette perspective, qui se fonde sur la croyance dans la valeur heuristique de l'analyse en termes de rationalité des acteurs, les retours en arrière, ici les retours sur le chemin des diplômes après une interruption de formation initiale, semblent peu rationnels - sauf à supposer un changement important dans l'échelle des préférences individuelles et/ou l'acquisition d'informations nouvelles lors de l'expérimentation du

marché du travail faite après la formation initiale rendant à nouveau rationnel un investissement en formation.

Toujours dans cette perspective de rationalité des agents, une autre direction d'analyse pour comprendre l'importance numérique de ce public des jeunes sortis sans diplôme du supérieur (passé le défaut éventuel d'information qui les a conduit à entrer) est que les jeunes mettent d'autant plus volontiers un terme à leurs études, et sortent ainsi d'autant plus vite du supérieur, que leurs "coûts d'option" sont faibles, ces coûts d'option rendant compte des coûts sociaux et économiques qu'entraîne une sortie « avant terme » de l'option « enseignement supérieur » qui avait été initialement choisie. Gury (2009), utilisant les données de Génération 2001, illustre notamment le fait que les jeunes bacheliers présentant des coûts d'option plus faibles (ceux plutôt d'origine modeste, avec un passé scolaire moins favorable, ceux qui seront moins sujets -en cas de sortie bredouille ou d'emploi peu qualifié- à un sentiment de déclassement) quittent plus rapidement que les autres l'enseignement supérieur.

D'autres s'efforcent de questionner la rationalité des parcours à l'aune de leur rentabilité éventuelle, en dépit de l'absence de diplôme à l'issue du passage par l'enseignement supérieur. Par exemple, dans quelle mesure être passé par l'enseignement supérieur, même sans y obtenir de diplôme, améliore-t-il l'espérance salariale ? Moullet (2005) conclut plutôt positivement pour ce qui est des jeunes bacheliers technologiques, et même professionnels, ayant poursuivi leurs études sans parvenir au niveau III, à partir d'une exploitation de l'enquête Génération 1998.

Côté sociologie, l'accent porte plutôt sur la compréhension des processus par lesquels certains jeunes - pas n'importe lesquels - finissent par quitter l'enseignement supérieur sans diplôme. Ceux que l'on continue encore d'appeler les « nouveaux bacheliers » (en particulier les bacheliers professionnels), mais aussi plus généralement les jeunes d'origine populaire, et ceux dont les parents n'avaient pas eux-mêmes fréquenté l'enseignement supérieur (jeunes qui à ce titre constituent des « premières générations ») pâtissent ainsi d'un sur-risque d'échec à l'entrée dans l'enseignement supérieur. Une fois qu'ils ont mis le pied dans l'enseignement supérieur, ce sont par exemple 11 % des titulaires d'un bac général qui interrompent leurs études sans y avoir obtenu de diplôme, contre 30 % des bacheliers technologiques et 61 % des bacheliers professionnels (MEN, 2005). La massification de l'enseignement supérieur telle qu'elle se réalise pour le moment semble ainsi convier à l'échec une partie des jeunes issus des classes populaires. Concernant l'université, si la sélection ne s'opère pas à l'entrée, un tri assez féroce intervient par la suite, qui laisse en priorité sur le bord du chemin les jeunes les moins dotés socialement et scolairement (Calmand, Mora (2011)). Malgré leur obtention du baccalauréat puis leur entrée dans le supérieur, une partie des jeunes n'en possèdent pas les codes (de comportement, de travail, d'apprentissages), s'y orientent de façon hasardeuse et parviennent peu à s'y socialiser. C'est dans ces conditions que beaucoup finissent, plus ou moins rapidement et plus ou moins difficilement, par renoncer à ce qui apparaissait au départ comme une promesse irrésistible d'ascension sociale, ascension économique peut-être, ascension culturelle certainement (Beaud, 2002). Ces travaux-là interrogent ainsi, à leur manière, la justice sociale que l'on espère de la part des systèmes éducatifs modernes. Ils témoignent de la façon dont s'articulent, au sein de l'enseignement supérieur français, des difficultés à la fois à orienter, à intégrer et à mener jusqu'au diplôme les populations, nouvelles et moins nouvelles, qu'elle a mission d'accueillir.

A partir d'une enquête auprès d'une soixantaine de sortants sans diplôme de l'université, les travaux de, par exemple, Beaupère, Chalumeau, Grunfeld et Raoul (2009), dans une perspective assez opérationnelle, s'efforcent de repérer des figures de jeunes qui « décrochent » de cet enseignement supérieur. Pas plus que celui d'abandon ou d'échec, et bien qu'il ait été très utilisé il y a quelques années (peut-être par analogie avec son utilisation dans le cas des sorties sans diplôme de l'enseignement secondaire), ce terme de décrochage n'est satisfaisant : il ne rend pas compte, à lui seul, de la diversité des chemins qui précèdent les sorties sans diplôme de l'enseignement supérieur. Beaupère et alii (2009) distinguent néanmoins quatre grandes figures de « décrocheurs » de l'enseignement universitaire, selon leur proximité à la question de l'insertion professionnelle et leur degré de croyance dans la valeur des diplômes. Ce sont surtout les « raccrocheurs » (qui à la fois valorisent fortement les diplômes et sont tournés vers la question de leur insertion professionnelle) et les « opportunistes » (qui se différencient des précédents par une moindre valorisation des diplômes) qui seraient les plus orientés vers la reprise d'un parcours de formation à court ou moyen terme. Les « studieux » (plus intéressés par la question du diplôme que celle de l'insertion) devront d'abord parvenir à dépasser l'échec rencontré dans le supérieur ; quant à ceux

décrits comme des « décrocheurs en errance », si retour à la formation il y avait, rien ne dit qu'ils parviendraient à obtenir un diplôme du fait de la profonde incertitude dans laquelle ils semblent être quant à leurs objectifs.

Les travaux portant sur les jeunes sortis sans diplôme du supérieur dépassent bien sûr, et de loin, cette courte recension. Nous avons cité ceux qui nous semblaient le mieux accompagner les interrogations portées par ce papier, et notamment la question des retours aux études.

### ***Revue de littérature sur les retours aux études***

On l'a dit, un nombre plus restreint de travaux porte sur les retours aux études ou en formation qualifiante, en particulier en ce qui concerne les jeunes récemment sortis de formation initiale.

De fait, travailler sur ces retours signifie s'intéresser à des sphères institutionnelles multiples. Dans l'absolu, cela nécessite en effet d'une part de pouvoir recenser les retours aux études dans le cadre scolaire ou universitaire (et pour ce dernier au moins, le repérage de ces publics « en reprise d'études » n'a rien d'évident ; encore aujourd'hui, une bonne part de ces reprises précoces restant transparentes au niveau administratif) ; il faut également pouvoir dénombrer les retours sur la voie des diplômes effectués dans des cadres plus associatifs ou liés aux intermédiaires du marché du travail (formations AFPA, GRETA, autres organismes analogues à vocation diplômante) ; il faut pouvoir accéder aux informations concernant les formations à distance (par courrier ou internet) et les formations en cours du soir, ou bien par sessions de formations espacées dans le temps pouvant conduire à l'obtention de diplômes ou de titres (susceptibles de relever de ministères divers) ; il faut pouvoir également mesurer les retours en formation dans le cadre de l'apprentissage et dans celui des contrats de professionnalisation ; il faut enfin accéder aux diplômes obtenus dans le cadre de la formation continue, de la VAE, de l'entreprise... Même si tous les pays n'offrent pas un éventail pareillement vaste de modalités d'obtentions de diplômes, des canaux multiples existent partout, ne serait-ce que ceux relevant plutôt du système éducatif et ceux relevant plus des possibilités offertes dans le cadre de l'emploi. Quasiment partout, une approche un peu complète du phénomène de retour sur la voie des diplômes impliquerait donc soit de compiler des informations issues de sources différentes et plus ou moins hétérogènes, soit plus simplement de s'appuyer sur une enquête de type déclaratif auprès des personnes potentiellement concernées elles-mêmes. Pour une approche quantitative du phénomène, à ce stade, ce sont donc plutôt des enquêtes longitudinales auprès des publics d'intérêt, interrogés en nombre suffisant, qui semblent autoriser un éclairage un peu global de ces mouvements de retours sur le chemin des diplômes.

Ainsi, au Canada, l'exploitation d'enquêtes longitudinales depuis plusieurs décennies (ainsi que les transitions à la canadienne, moins de l'ordre du basculement des études vers l'emploi) a probablement favorisé l'exploration ancienne de ces questions. Gower (1997), parmi les précurseurs, note que dans les années 70 et 80 encore, « *les Canadiens fréquentaient le collège ou l'Université jusqu'au début de la vingtaine. A l'âge adulte, les études étaient pour eux « chose du passé » tandis que de nos jours, la réalité n'est pas aussi simple* »... Cependant, il s'est intéressé plutôt aux retours aux études d'adultes, excluant les plus jeunes de son exploitation de l'Enquête sur l'Education et la Formation des Adultes (qui complète celle sur la population active). Il perd ce faisant une partie du phénomène de retour aux études, qui est justement celle qui nous intéresse au premier chef ici, les retours précoces aux études et en formation qualifiante. Son travail s'en trouve dominé par la forme « formation continue » de retour aux études.

Palameta et Zhang (2006), plus récemment, utilisent l'Enquête sur la Dynamique du Travail et du Revenu, et s'intéressent de ce fait aux canadiens ayant « cessé de fréquenter un établissement d'enseignement et qui ont travaillé au moins une année avant de retourner aux études ». Ils observent une rentabilité de ces retours aux études uniquement dans le cas de retours vers des formations du supérieur. Par ailleurs, lorsque les néo-étudiants sont plutôt jeunes (moins de 35 ans), la rentabilité de ces retours est plus forte lorsqu'elle s'accompagne d'une rupture d'avec l'employeur d'origine, à l'inverse de ce qui a été constaté pour ceux plus âgés.

On revient en Europe avec l'intéressante analyse proposée par Pollien (2010), à partir d'une enquête biographique rétrospective auprès de 3 500 répondants d'âges très divers. Pour la Suisse, il met en évidence, à partir d'une classification par appariement optimal, diverses évolutions intervenues au cours

des dernières décennies sur le plan des « parcours scolaires ». En particulier, pour ce qui nous concerne ici, il mesure le développement de parcours universitaires incluant une pause notable (de 5 à 6 années), voire longue (de 6 à 10 ans en moyenne), ainsi que des parcours mixtes, consacrant des passages, dans un sens comme dans l'autre, entre voies générales ou universitaires et formations professionnelles (secondaires ou supérieures), passages interrompus par des temps de pause plutôt longs. La comparabilité avec ce travail-ci est toutefois réduite par la dimension rétrospective de (très) long terme utilisée, qui est susceptible de masquer les interruptions d'études plus courtes.

Les analyses de Doray, Kamanzi, Laplante et Street (2012), à partir de l'enquête longitudinale EJET, au Canada à nouveau, sont les plus proches de ce que nous nous proposons de faire ici à partir des données Génération 2004 à 7 ans. Elles mettent en évidence un certain nombre de régularités. En particulier, plus le temps passe après la fin de formation initiale, moins le retour en formation devient probable. Et plus les jeunes sont porteurs de caractéristiques classiquement associées à l'âge adulte, et moins ces retours sont probables, là aussi : le « décloisonnement des âges de la vie » n'apparaît ainsi pas complet, malgré la montée en charge des retours aux études des adultes. Enfin, le capital scolaire des parents joue favorablement sur les retours en formation.

Des travaux autour des étudiants opérant une année de césure (« gap-year ») se sont développés ces dernières années dans le monde anglo-saxon. Ils excluent cependant d'emblée du champ de l'analyse une part des retours au diplôme qui nous occupent ici, en se restreignant aux interruptions d'études d'un à deux ans maximum - alors même que, malgré ce, les auteurs soulignent combien ces « années de césure » sont, pour une partie des jeunes concernés au moins, d'abord des interruptions d'études, sans certitude au départ et qui prennent ensuite le chemin du retour à la formation. En Angleterre, les candidats à ces années de césure se caractériseraient par une origine sociale plutôt aisée, ce sont aussi plutôt des femmes, issues de formations généralistes (Jones, 2004). A partir de l'enquête LSAY, Curtis, Mlotkowski et Lumsden (2012) mesurent eux qu'environ 20 % des jeunes australiens ayant obtenu l'équivalent du baccalauréat poursuivront leur parcours scolaire par une ou deux de ces « années de césure ». Les étudiants concernés sont à la fois plus souvent en réussite scolaire modeste à modérée, et plus souvent des jeunes issus de familles favorisées. Pendant cette période de césure, 40 % des jeunes travaillent, seulement 3 % voyagent. La réussite universitaire ultérieure est un peu moins bonne pour ceux ayant pratiqué cette année de césure que pour les autres.

D'autres travaux existent, portant plutôt sur des sous-ensembles du phénomène de retour vers les diplômes, souvent à partir d'approches plus qualitatives. En particulier, certains portent sur les retours vers les formations universitaires. Citons par exemple Vertongen et alii (2009), qui se penchent sur les motivations des publics adultes concernés par ces retours, pour la Belgique. Quatre ensembles de motifs sont identifiés : motifs épistémiques, identitaires, vocationnels et « opératoires professionnels ». Quel que soit le motif principal mobilisé par les adultes qui reviennent à la formation, les auteurs ont en particulier mesuré le fait que des motifs identitaires sont presque toujours présents aussi (qui relèvent globalement de l'estime de soi, que ce soit dans une logique de « comparaison normative à autrui » ou dans un « processus de dépassement de soi »).

### **1.1. Des sous-populations hétérogènes**

En France, les jeunes sortis de l'enseignement supérieur sans diplôme constituent une population assez bien identifiée, relativement médiane parmi l'ensemble des sortants en termes de parcours scolaires comme de caractéristiques individuelles et familiales. En revanche, elle est, en elle-même, le lieu d'une hétérogénéité certaine au point de vue des cheminements scolaires qui ont précédé la sortie comme des caractéristiques sociodémographiques individuelles. Une des variables autour de laquelle s'organise cette hétérogénéité est celle de la filière suivie avant la sortie de formation initiale. Parmi les jeunes de niveau IV+ qui quittent la formation initiale en 2004, 40 % sont issus des filières « professionnalisantes » (les Sections de techniciens supérieurs, STS, et les Instituts universitaires technologiques, IUT, très essentiellement), les 60 % restant viennent, eux, des diverses filières disciplinaires universitaires, ils ont donc quitté l'université en L1 ou en L2.

Comme déjà montré par d'autres à partir d'enquêtes Générations un peu plus anciennes (voir notamment Moullet et Gury, 2005), les jeunes IV+ sont plus souvent des femmes. Celles-ci, présentes à parité parmi les jeunes sortis directement après l'obtention du baccalauréat, sont un peu plus représentées que les garçons parmi les diplômés de niveau bac+2/3 que parmi les IV+, témoignant de ce qu'au milieu des années 2000, les risques d'échec dans l'enseignement supérieur restaient plutôt en défaveur des garçons que des filles. Par ailleurs, Gury (2009) a montré que, parmi les IV+, les jeunes femmes s'attardent plutôt moins longtemps que les hommes avant de mettre un terme à leur formation initiale.

Les IV+ sont également plus souvent issus de milieux populaires et ont moins souvent un parent cadre, que ceux qui sortent de formation initiale avec un diplôme à bac+2/3 au même moment. Enfin, les jeunes dont un parent au moins est né à l'étranger sont surreprésentés parmi les IV+ (relativement aux « simples bacheliers » comme aux diplômés de niveau bac +2/+3). Cela illustre à la fois une propension relativement importante à la poursuite d'études supérieure une fois le bac obtenu pour les enfants de l'immigration ou bien pour les jeunes immigrés eux-mêmes<sup>1</sup>, mais aussi l'existence d'un sur-risque de sortir sans avoir, ce faisant, obtenu de diplôme. Des résultats analogues avaient été illustrés par Gury (2007), avec une modélisation « toutes choses égales par ailleurs », pour ce qui concernait les IV+ arrivés sur le marché du travail en 2001.

Néanmoins, et plus généralement, en tenant compte des effets de structure liés à la catégorie sociale des parents, à leur niveau de diplôme et à la structure des familles, Caille et Lemaire (2009) ont montré qu'en définitive, les jeunes descendants d'immigrés réussissaient mieux scolairement que les autres, tandis qu'ils avaient plus de chances que les enfants de natifs (DEPP, 2010) d'obtenir, par exemple, un baccalauréat général ou technologique<sup>2</sup>. Cela relèverait d'une ambition scolaire plus importante pour leurs enfants « toutes choses égales par ailleurs » pour ces familles dont les projets migratoires étaient souvent soutenus par des projets de progression sociale, et qui, à niveau de diplôme parental donné, avaient moins souvent été marqués par l'échec scolaire que par une simple déscolarisation précoce dans leurs pays d'origine.

Tableau 1

**Caractéristiques sociodémographiques et motifs d'arrêt des études des jeunes de la génération 2004 selon le niveau de sortie de formation initiale**

	Part de femmes dans cette formation initiale	Part de jeunes d'origine ouvrière	Part de jeunes dont les deux parents sont nés à l'étranger	Part de jeunes qui étaient en apprentissage en 2004	Arrêt d'études en 2004 car le niveau souhaité était atteint	Arrêt d'études en 2004 par lassitude
<b>00 sortants secondaire infra-bac</b>	40	45	17	28	28	43
01 bacs sortis direct	50	38	9	22	48	37
02 IV+ Pro	41	28	10	12	33	44
03 L1/L2ND	58	22	16	1	10	28
04 BTS-DUT-santésoc	59	25	7	12	69	34
05 DEUG	52	19	11	5	44	25
06 Bacs+3 et plus	52	15	9	6	72	20
<b>ENSEMBLE DE LA GENERATION 2004</b>	<b>49</b>	<b>31</b>	<b>12</b>	<b>17</b>	<b>47</b>	<b>34</b>

Source : Génération 2004 en 2011.

Ces éléments de différenciation varient par ailleurs grandement selon la « filière » d'études suivie, la série du baccalauréat obtenu, etc. Citons par exemple le fait que, parmi les jeunes sortis sans diplôme des voies

<sup>1</sup> Une partie des jeunes sortis IV+ ayant un parent au moins issu de l'immigration sont des jeunes venus en France pour suivre des études supérieures, mais qui n'ont pas obtenu le diplôme espéré.

<sup>2</sup> Alors même que les données "brutes", sans prise en compte de ces effets de structure, suggèrent le contraire.

disciplinaires L1 et L2, 58 % sont des femmes, cette proportion s'inversant complètement parmi les sortants sans diplômes des filières professionnalisantes (avec seulement 41 % de femmes pour les sortants sans diplôme des STS et IUT). De même, les jeunes dont un parent au moins est né à l'étranger sont bien plus présents parmi les premiers que parmi les seconds, et l'inverse prévaut concernant les origines ouvrières.

En outre, si 12 % des sortants STS-IUT bredouilles et 22 % des bacheliers sortis directement étaient en situation d'apprentissage au moment de leur fin de formation initiale, ce taux est quasi nul pour les sortants de L1/L2 sans diplôme - contribuant à nourrir (c'est-à-dire à illustrer puis renforcer) avant même la fin de formation initiale, une différence entre ces populations en termes d'« employabilité ».

Pour la suite du travail, les sortants « simples bacheliers », c'est-à-dire ceux qui ont quitté la formation initiale directement après leur bac seront intégrés le plus souvent aux analyses. Ils constituent à la fois une population de comparaison et une population proche des IV+, au sens où parmi ces derniers, une partie n'ont passé que quelques mois dans l'enseignement supérieur, voire n'y ont fait qu'une brève apparition. Un certain continuum "de fait" existe entre des IV+ parfois très brièvement passés par l'enseignement supérieur et des jeunes sortis juste après le bac (niveau IV, donc) mais qui avaient envisagé des inscriptions dans le supérieur sans poursuivre la démarche jusqu'au bout - soit qu'ils aient été refusés, soit que des obstacles économiques, géographiques ou des opportunités professionnelles les aient finalement dissuadés. Le travail portera donc sur les "sortants bacheliers", c'est-à-dire l'ensemble des jeunes sortis de formation initiale avec un niveau IV ou IV+, mais distinguera autant que possible les bacheliers passés par le supérieur des autres, mais aussi le type de poursuite dans le supérieur et éventuellement la série du baccalauréat d'origine.

### **L'enquête Génération 2004**

#### **et son module « acquisition de diplômes, titres et certifications » (ADTC)**

L'enquête Génération 2004, réalisée par le Céreq, a pour objectif d'analyser les parcours sur le marché du travail des 737 000 jeunes sortis de formation initiale en 2004 à tous les niveaux de formation. Un premier échantillon de 35 000 jeunes a été interrogé au printemps 2007, trois ans après la fin de leurs études. Une deuxième interrogation a eu lieu au printemps 2009, auprès d'une partie d'entre eux, de 19 000 individus. Et une troisième enfin s'est déroulée à l'automne 2011, auprès de 12 400 individus. Parmi eux, 2900 avaient comme plus haut diplôme un baccalauréat (ou équivalent), c'est-à-dire étaient sortis sur le marché du travail directement après leur baccalauréat ou bien étaient entrés dans l'enseignement supérieur sans parvenir à y décrocher un diplôme.

L'enquête, construite autour d'un calendrier professionnel, permet de décrire toutes les séquences d'emploi et de non emploi au cours des cinq années qui suivent la sortie du système éducatif. Chaque épisode d'emploi est décrit de manière détaillée : contrat de travail, salaire, temps de travail, caractéristiques et implantation géographique de l'entreprise, etc. Les épisodes de non-emploi font également l'objet de descriptions : pratiques éventuelles de recherche d'emploi, revenus, reprises d'études, concours préparés, formations suivies... Cela permet de mieux connaître les trajectoires qui conduisent les jeunes de la formation initiale jusqu'à tel ou tel mode de participation au marché du travail.

Tous les jeunes enquêtés ont répondu à un module spécifique concernant l'acquisition de diplômes, de titres et de certifications (ADTC), relatif à ces acquisitions-là à l'horizon 2011. Pour ce travail, seule la dimension « diplômes » du module a été mobilisée. Le cas échéant, les jeunes étaient amenés à qualifier sur divers plans les formations les ayant conduit à obtenir ces diplômes, et notamment ils dataient l'obtention, la durée de formation, le type de formation...

Parmi les 2 900 jeunes sortis aux niveaux IV ou IV+ en 2011, 750 ont obtenu un diplôme post-initial avant cette échéance de 2011.

L'enquête génération 2004 comprend également des informations sur les caractéristiques sociodémographiques des jeunes (caractérisations concernant le diplôme, le parcours scolaire antérieur, l'origine socioculturelle, l'origine géographique et sociale, la parentalité...).

## 1.2. S'arrêter par choix, s'arrêter sous contrainte

Les conditions dans lesquelles les jeunes IV et IV+ mettent un terme à leur formation initiale présentent plusieurs intérêts pour l'analyse à venir. Cela permet bien sûr de mieux décrire la diversité des parcours qui mènent à quitter le supérieur sans diplôme, entre abandons, échecs, entremêlement de lassitude et de difficultés, désirs d'entreprendre une démarche d'insertion, opportunités d'emploi... Pour reprendre les termes de l'analyse proposée par Mauger (1998), cela peut permettre de discerner entre des jeunes qui se trouvent lors de l'après-bac (momentanément ou durablement) plutôt concernés par la "peur de se classer" (en entrant sur le marché du travail, en quittant le statut d'étudiant...) et qui quitteront la formation initiale plutôt à reculons, de jeunes plutôt dominés par la "peur de ne pas s'insérer", chez qui la sortie de formation initiale, lorsqu'elle surviendra, se fera d'une façon plus volontaire et choisie. Notamment, pour ceux entrés dans l'enseignement supérieur, une fois que la quête du diplôme semblera vaine ou finira par être jugée trop coûteuse, ces jeunes-là tendront à accélérer le processus qui mettra un terme à leurs études, quand les premiers, à l'inverse, le freineront... En pratique, il est probable que ces deux postures coexistent chez la plupart des jeunes (en particulier ceux passés par le supérieur et sortis ensuite sans diplôme), et ce en proportion variable dans le temps, et que ce soit précisément leurs évolutions qui façonnent les processus de sortie de l'enseignement supérieur sans diplôme.

Mais outre leur intérêt pour la description de ces processus, les conditions d'arrêt d'études des jeunes sortis bacheliers peuvent permettre d'anticiper sur les probabilités ultérieures de retour en formation. On peut avancer l'hypothèse que les arrêts d'études les plus contraints, porteurs de frustrations perceptibles, promettent plus que les autres un retour rapide vers les démarches de formation - du moins vers certains types de démarches de formation.

Dans l'enquête Génération, les jeunes décrivent (en 2007, relativement à leur sortie de formation initiale en 2004) des « constellations » de raisons qui ont accompagné leurs arrêts d'études. En effet, ils peuvent citer plusieurs raisons, et celles-ci se situent parfois très franchement du côté de la contrainte, parfois au contraire semblent parfaitement positives et volontaires, ou encore combinent des aspects contraints et des aspects choisis. D'autres, enfin, particulièrement nombreux parmi les IV+, peinent à se situer dans les items proposés par l'enquête et cochent seulement, ou en sus, un item « autres raisons » - que l'enquête n'a pas permis de creuser plus avant. Ces « autres raisons » seront conservées telles quelles pour l'analyse, et même isolées dès lors qu'aucune raison plus identifiable n'aura été fournie.

Tableau 2

### Motifs d'arrêt des études (plusieurs choix possibles)

	Simple bacheliers	ND L1/L2	ND STS-DUT
car avait trouvé un emploi	33	25	25
par souhait d'entrer dans la vie active	68	52	68
parce que satisfait du niveau atteint	47	10	33
par lassitude	38	28	44
pour des raisons financières	28	28	27
car refusé dans une formation supérieure	12	11	7
autre raison	23	48	31

Source : Génération 2004 à 7 ans, jeunes de niveau IV et IV+

Les sortants de L1/L2 et de STS-IUT se distinguent notamment en ce que les premiers sont beaucoup plus fréquemment insatisfaits du niveau atteint (10 % seulement se disent satisfaits, contre 33 % des sortants STS-IUT sans diplôme et 47 % des sortants bacheliers directs). La lassitude vis-à-vis des études concerne également moins les sortants de L1/L2 que ceux issus de STS-IUT (28 % contre 44 % ; 38 % pour les bacheliers directs). De même rapporter sa sortie au souhait apparemment « positif » d'entrer dans la vie active est bien moins cité par les sortants de L1/L2 que les autres - même si plus de la moitié d'entre eux demeurent concernés. Les « simples bacheliers », eux, semblent à la fois plus satisfaits du niveau de diplôme qu'ils ont atteint, souhaitent (autant que les IV+ des voies « professionnalisantes ») entrer dans la vie active, et sont plus nombreux à avoir trouvé un emploi. Ils occupent une place médiane pour ce qui est de leur lassitude vis-à-vis des études, et sont relativement nombreux (en comparaison des IV+ des STS et IUT) à citer des contraintes financières ou le fait de n'avoir pas été accepté dans une formation supérieure comme motif de leur sortie d'études en 2004.

En moyenne, il semble donc que les sortants de L1/L2 penchent plus souvent que ceux de STS-IUT du côté de la « peur de se classer » (ou éventuellement d'une forte identification au souhait d'obtenir un diplôme du supérieur) que du côté de la « peur de ne pas s'insérer ». Leurs sorties apparaissent plus souvent « contraintes », moins souvent « choisies ». Pour autant, des constellations de raisons plus mixtes, mêlant choix et contrainte, ou même le mystérieux « autre raison », existent dans les deux filières.

Une « réécriture » a pu intervenir concernant cette information recueillie en 2007 à propos des conditions d'arrêt d'études, colorée notamment par les expériences vécues par les jeunes enquêtés entre 2004 et 2007. Toutefois, concernant les sortants de l'université, on retrouve des résultats déjà suggérés par des enquêtes plus qualitatives (Beaupère, Boudesseul, 2009), à savoir la fréquence de la dimension contrainte derrière les arrêts d'études en L1/L2 sans obtention de diplôme. Les difficultés d'acquisition des « codes de l'étudiant », les échecs aux examens comme les difficultés révélées parfois dès le contrôle continu, la difficulté à accéder à des formations professionnalisées ou en alternance (qui peuvent être "idéalisées" mais dont la sélectivité constitue parfois un obstacle difficile à franchir - au moins à court terme) sont fréquemment citées dans l'enquête qualitative qu'ils ont exploitée.

Ces éléments autorisent une tentative d'évaluation, à partir de Génération 2004, des dimensions choisie et subie des arrêts d'études, ou tout au moins, comme mesure de la frustration dans lesquelles ces arrêts ont pris place. Une partie importante des IV+ ne se retrouve pas, cependant, dans les modalités proposées - en particulier parmi les sortants de L1/L2, où beaucoup éprouvent le besoin de signaler l'existence d'au moins une autre raison à leur arrêt d'études, qui n'a pu faire l'objet de plus d'explication. En considérant que les 4 premiers items témoignaient plutôt d'un arrêt d'études choisi<sup>3</sup>, que les deux suivants (ainsi que l'absence de mention de satisfaction quant au niveau atteint) témoignaient plutôt d'arrêts contraints, frustrés ou pouvant laisser en tout cas un goût d'inachevé, on reconstruit quatre modalités d'arrêt d'études : celles ne présentant que des « causes » positives, choisies ; celles ne présentant que des causes apparemment « subies », négatives ; celles mêlant causes subies et causes choisies, ou causes subies ou choisies et « autres raisons » ; celles enfin dont on ne semble pouvoir rien dire, celées derrière le seul item « autre raison ».

---

<sup>3</sup> Même si la "lassitude de faire des études" peut représenter parfois plus une lassitude de faire face à des échecs au cours de ces études, qu'une lassitude d'étudier ou d'être étudiant proprement dites.

Tableau 3

**Modalités d'arrêt des études**

	<b>Simple bacheliers</b>	<b>ND L1/L2</b>	<b>ND STS-DUT</b>
<b>1-arret choisi</b>	9	14	17
<b>2-mélange subi/choisi voire dim. mystère</b>	43	25	39
<b>3-arret subi</b>	36	35	31
<b>4-arret pour d' "autres raisons", sans autre info</b>	13	27	13
	100	100	100

Source : Génération 2004 à 7 ans, jeunes de niveau IV et IV+

Ces premiers éléments concernant les conditions d'arrêt d'études suggèrent, à eux seuls, qu'une partie importante des jeunes sortants bacheliers quitte l'université, le lycée ou le BTS avec un certain degré de frustration et de regret quant au fait de ne pas avoir obtenu un diplôme ou le diplôme qu'ils souhaitaient, témoignant par-là de leur croyance dans la valeur des diplômes. Cela augure dès lors de possibles retours à la formation, ou de stratégies de contournement ou de rattrapage pour une partie d'entre eux. De reste, même les jeunes décrivant des sorties de formation initiale plus choisies, ou en partie choisies, sont susceptibles d'être ouverts à un retour en formation. Ce serait le cas des « opportunistes » par exemple, décrits par Beaupère et Boudesseul (2009), à savoir des jeunes qui ont pu interrompre leurs études pour saisir une opportunité d'emploi mais qui sont susceptibles, le temps passant, d'en saisir une autre qui les ramène à la formation - pour peu que celle-ci leur semble désormais utile pour améliorer une situation professionnelle devenue insatisfaisante ou décevante.

Les IV+ et les « simples » bacheliers se répartissent alors selon des modalités passablement différentes. Les L1/L2 en particulier se différencient sensiblement des autres : pour mystérieuses que restent les « autres raisons d'arrêt d'études », les non diplômés issus de L1/L2 sont deux fois plus concernés que les autres IV et IV+ à ne citer que cet élément comme cause d'arrêt d'études, de sorte que plus du quart d'entre eux est dans ce cas – qui pourrait renvoyer par exemple au souhait de préparer un concours d'un sorte ou d'une autre, à l'attente d'une place en apprentissage ou en contrat de professionnalisation, au souhait de se réorienter sans se tromper, en se laissant un peu de temps...

Enfin, il n'est peut-être pas anodin de noter que les « simples bacheliers » sont bien moins nombreux que les IV+ à ne lister que des causes « positives » à leur arrêt d'études (9 % d'entre eux contre 14 % pour les L1/L2 et 17 % pour les sortants des voies professionnelles). Le choix de sortir au niveau bac, même réalisé très majoritairement par des bacheliers professionnels, apparaît ici de façon écrasante comme un « choix de raison » (mêlant prise en compte de contrainte et désirs), voire comme un choix plutôt subi.

De là, parmi ceux ayant quitté les études sans rien de plus que le bac à faire valoir sur leur CV, combien de jeunes retournent en formation, combien obtiennent ainsi un diplôme après la fin de leur formation initiale, parmi ces jeunes sortants bacheliers ?

**1.3. Un nouveau diplôme dans les 7 ans pour un quart des jeunes sortis bacheliers**

Une partie importante des jeunes parvenus sur le marché du travail sans autre diplôme à faire valoir que le baccalauréat a repris par la suite des formations ou des études. Les jeunes IV+, en particulier ceux sortis de L1/L2, se révèlent particulièrement concernés par les reprises d'études ou de formation au cours des premières années suivant leur formation initiale. Si toutes ces démarches ne sont pas « diplômantes » par nature, et si une partie de ces retours vers la formation ne conduisent pas plus que précédemment au succès, une part importante d'entre eux acquiert néanmoins ainsi un nouveau diplôme. Sur les 174 000 « sortants bacheliers » de 2004, dès 2011, on en recense plus de 44 000 qui ont obtenu un diplôme post-

initial, soit 25 % des jeunes sortis bacheliers à l'issue de la formation initiale. Parmi les 73 500 jeunes sortis du supérieur sans diplôme en 2004, cette proportion d'obtention de diplômes post-initiaux s'élève encore : elle atteint 28 % à l'horizon de 2011 (20 900 jeunes sur les 73 700 recensés). Enfin, si l'on se cantonne aux jeunes sortis de formation initiale sur un échec en L1 ou L2, cette proportion culmine même à 37 % d'obtentions de diplômes après la fin de formation initiale ! Plus d'un tiers des jeunes ayant quitté les bancs de l'université en L1/L2 les mains vides obtiennent un diplôme dans les années qui suivent.

Les bacheliers, passés ou pas par l'enseignement supérieur, sont ainsi particulièrement nombreux, parmi l'ensemble des sortants de formation initiale en 2004, à avoir repris des études ou des formations s'avérant diplômantes dans les années qui ont suivi leur formation initiale. Cette proportion semble avoir connu une augmentation sensible au cours des années 2000. En effet, bien que non strictement comparables, les enquêtes Génération 1998, Génération 2004 puis plus récemment Génération 2010 témoignent d'une élévation nette des comportements de retours en formation ou aux études dans les premières années qui suivent la formation initiale à tous les niveaux de diplôme (Céreq, QEEF, 2008). Par exemple, dans les trois années qui suivent la formation initiale, 15 % des bacheliers sortis de formation initiale en 1998 faisaient une démarche de reprise d'études ou démarraient un contrat en alternance ; cette proportion est passée à 24 % pour les jeunes bacheliers sortis en 2004, et elle atteint 30 % pour ceux sortis en 2010. La complexification du schéma linéaire (Galland, 1996) enchaînant « formation puis emploi », fortement indexé sur une dichotomie des âges de l'enfance et l'adolescence vs âge adulte, s'illustre peut-être dans cette montée des allers-retours entre formation et emploi pour les jeunes détenteurs du baccalauréat. Les parcours scolaires concernant l'après-bac ne se déroulent visiblement plus autant que lors des décennies précédentes, d'un seul tenant, avec une séparation claire et un basculement sans appel de la formation vers le marché du travail. Si le nombre de jeunes qui sortent chaque année du supérieur sans diplôme semble stable sur la dernière décennie, il est possible que par le jeu de ces obtentions de diplômes « en deuxième intention », le nombre des jeunes durablement repérés comme sortant du supérieur sans diplôme soit en régression.

Cela plaide également, s'il en était besoin, pour ne pas considérer *stricto sensu* les sorties du supérieur sans diplôme nécessairement comme des échecs. Une partie au moins correspond à l'expérience de temps d'indétermination, de « diffèrements » du passage vers l'âge adulte comme analysés par exemple par Mauger (1998), et ne préjugent pas toujours du fait que les jeunes aient tourné le dos définitivement à l'acquisition de diplômes. Ces parties heurtées des parcours scolaires et universitaires post-baccalauréat constituent certainement, pour une partie des jeunes sortis sans diplôme du supérieur, des périodes de construction qui peuvent se révéler tout-à-fait fertiles, et loin de constituer les échecs qu'elles semblaient être au moment de l'arrêt de formation initiale.

Tableau 4

## Nouveaux diplômés parmi les bacheliers selon le bac obtenu et le parcours scolaire antérieur

En 2004, ils sont sortis de formation initiale comme...	le bac détenu est un...	Effectif	répartition par type de baccalauréat	Ils ont obtenu un diplôme post-initial entre 2005 et 2011 :	soit un effectif de "post-diplômés" de...
<b>2-simples bacheliers</b>	Bac général	7 400	7%	53%	3 900
	Bac techno	23 400	23%	40%	9 400
	Bac pro	70 000	69%	12%	8 100
<i>sous-total/moyenne Simples bacheliers</i>		<i>100 800</i>	<i>100%</i>	<i>21%</i>	<i>21 400</i>
<b>3-Non diplômés Université L1/L2</b>	Bac général	30 100	67%	41%	12 300
	Bac techno	11 300	25%	30%	3 400
	Bac pro	3 400	8%	32%	1 100
<i>sous-total/moyenne échoués L1/L2</i>		<i>44 900</i>	<i>100%</i>	<i>37%</i>	<i>16 800</i>
<b>4-Non diplômés BTS-DUT</b>	Bac général	4 800	17%	33%	1 600
	Bac techno	15 200	53%	24%	3 600
	Bac pro	8 600	30%	8%	700
<i>sous-total/moyenne échoués BTS-DUT</i>		<i>28 600</i>	<i>100%</i>	<i>21%</i>	<i>5 900</i>
<b>Total</b>		<b>174 200</b>		<b>25%</b>	<b>44 100</b>

Source : Génération 2004 à 7 ans, exploitation du module ADTC, jeunes de niveau IV et IV+

Plus du tiers des jeunes sortis de L1 ou L2 sans diplôme en 2004 ont obtenu un diplôme post-initial, tandis qu'un cinquième des simples bacheliers - ceux qui n'avaient pas fait le "détour" par l'enseignement supérieur - tout comme les jeunes ayant échoué à obtenir leur BTS ou leur DUT, étaient dans ce cas.

Derrière ces résultats, des effets de structure sont présents. Notamment, la série du baccalauréat détenu au départ modifie sensiblement, au sein même des trois groupes qui nous occupent, les chances d'obtenir un diplôme post-initial dans les 7 premières années suivant la formation initiale. De sorte que de façon générale, au sein de chaque groupe, les baccalauréats généraux sont plus concernés que les autres. A une encablure derrière se trouvent les anciens bacheliers technologiques, qui sont suivis à bonne distance par les bacheliers professionnels.

Et, pour chaque série de baccalauréat, on constate aussi que ce sont les jeunes sortis directement après le baccalauréat qui sont les plus nombreux à obtenir un nouveau diplôme, suivis des jeunes issus de L1/L2 sans diplôme, suivis des sortants de STS ou IUT sans diplôme.

#### 1.4. Supplément de diplômes post-initiaux pour les titulaires de baccalauréats généraux

Seule exception à ces hiérarchies, les bacheliers professionnels ayant échoué en L1/L2, pour lesquels le taux d'obtention ultérieure de diplôme est élevé, dépassant même celui des bacheliers technologiques. Il est possible que pour une partie de ces jeunes, ayant fait le choix relativement atypique (même s'il n'est pas - plus - exceptionnel) des voies disciplinaires à l'université après leur bac, l'obtention d'un diplôme ait constitué un objectif majeur qu'ils n'ont pas été prêts à abandonner définitivement malgré l'échec essuyé en L1/L2. Il est certain également que parmi les sortants bacheliers titulaires de baccalauréats professionnels, ceux issus de L1/L2 se caractérisent par des difficultés d'insertion que ne connaissent pas (ou moins) leurs comparses n'ayant pas fait de détour par l'enseignement supérieur ou bien l'ayant fait par les voies professionnelles.

Un modèle « toutes choses égales par ailleurs » a été construit pour estimer la propension à obtenir un diplôme post-initial parmi les jeunes IV et IV+ de la Génération 2004 (voir annexe A). Comme déjà esquissé, certaines formations confirment, même « toutes choses égales par ailleurs », qu'elles sont significativement plus portées à ces obtentions de diplômes post-initiaux que d'autres. Ainsi, dans l'ordre, on trouve :

- un premier ensemble de formations initiales constitué des bacheliers généraux sortants de L1/L2 et des rares sortants directs, ainsi que des bacheliers technologiques sortants directs, significativement plus portés que les autres sur ces obtentions de diplômes post-initiaux,
- suivi d'un second ensemble réunissant les bacheliers technologiques et professionnels sortants de L1/L2 et les bacheliers généraux et technos sortants de STS-IUT, plus modérément concernés,
- puis un troisième ensemble réunissant les bacheliers professionnels issus des STS-IUT ou sortants directs, significativement moins portés que les autres à obtenir ainsi un diplôme post-initial.

En revanche, la spécialité de sortie (spécialités industrielles et sciences dures vs autres spécialités) ne semble pas avoir d'effet significatif sur les chances d'obtenir ces diplômes post-initiaux.

Diverses autres caractéristiques individuelles et de parcours présentent un lien avec la propension aux nouveaux diplômes, obtenus après la formation initiale.

Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, le fait d'être une femme augmente significativement la propension à obtenir un diplôme après la fin de formation initiale. Joue négativement en revanche le fait d'avoir un père ou une mère ouvrier, ou d'avoir arrêté sa formation initiale à l'issue d'un contrat d'apprentissage - ce alors même que d'autres éléments tels que le type de formation et de baccalauréat suivi en formation initiale sont pris en compte dans le modèle, ainsi que des éléments susceptibles de rendre compte du niveau scolaire des jeunes, tels que leurs redoublement précoces ou le nombre d'années de retard scolaire cumulé au moment de l'obtention du baccalauréat).

Les modèles testant le lien entre la présence d'une parentalité dès avant 2006, parentalité qu'on pourrait qualifier de précoce relativement à la date de fin de formation initiale pour ces jeunes bacheliers<sup>4</sup>, illustrent également combien ces parentalités-là s'accompagnent d'une réduction des probabilités d'obtention de nouveaux diplômes. Cela ne dit rien des causalités en jeu, pour autant. Les naissances peuvent à la fois jouer sur les conditions matérielles de retour, avoir un impact sur la disponibilité à suivre des formations diplômantes et à réussir ; elles peuvent inversement offrir un temps de re-formation à certaines jeunes femmes en congé parental ; symétriquement, les naissances relativement "précoces" peuvent témoigner chez certains jeunes d'une faible implication dans la question de leur avenir professionnel, ou d'un souhait de reporter à plus tard cette question.

La façon dont les jeunes présentent leurs conditions d'arrêt des études semblent aussi avoir un lien notable avec les chances d'avoir obtenu un diplôme post-initial avant 2011<sup>5</sup>. Avoir arrêté ses études pour une raison autre que celles proposées dans le questionnaire de Génération 2004 en 2007<sup>6</sup> augmente très significativement les chances de se trouver détenteur d'un diplôme post-initial en 2011. Suivent les arrêts d'études présentés comme les plus contraints (arrêts pour raisons financières, ou du fait d'avoir été refusé dans une formation supérieure) qui, eux aussi, augmentent très sensiblement les chances de diplôme post-initial. Inversement, les arrêts d'études présentés comme des choix « positifs » (parce que le niveau souhaité était atteint, parce qu'on souhaitait entrer dans la vie active ou qu'on avait trouvé un emploi...)

---

<sup>4</sup> Parentalités qui peuvent également être décrites comme précoces relativement à l'âge moyen de survenue des naissances pour ces jeunes dont l'âge moyen ne dépasse pas 21 ans au moment de leur fin d'études, en 2004.

<sup>5</sup> Bien qu'une part de "reconstruction" concernant l'arrêt des études puisse être à l'origine d'une partie de ce lien.

<sup>6</sup> Les six items proposés étaient les suivants : Parce que vous étiez lassé de faire des études / pour raisons financières / Parce que vous aviez trouvé un emploi / Parce que vous aviez atteint le niveau de formation que vous souhaitiez / Parce que vous avez été refusé dans une formation supérieure/ Pour entrer dans la vie active. Il était possible de répondre "rien de tout cela" mais l'enquête génération ne cherchait alors pas plus d'explication, faute de temps certainement.

s'accompagnent d'une moindre propension significativement moindre à l'obtention ultérieure de nouveaux diplômes. Les conditions d'arrêt « intermédiaires », mêlant choix et contrainte, se trouvent ainsi en position... intermédiaire pour ce qui est de la propension à obtenir un diplôme après 2004. Ce dernier type de description de l'arrêt des études semble constituer un "choix de raison", entre un souhait frustré de poursuite d'études et un souhait concurrent de passer à autre chose, de sortir du monde étudiant ou scolaire inégalement répartis parmi les divers types de sortants bacheliers de la Génération 2004.

Des variables visant à mesurer la plus ou moins grande réussite scolaire antérieure au baccalauréat ont également été intégrées au modèle. Celle relative au retard cumulé avant l'obtention du bac va de pair avec une diminution significative des chances d'obtention de diplômes post-initiaux. Le retard pris dès avant l'entrée en 6<sup>ème</sup>, en revanche, ne semble pas entretenir un tel lien significatif - peut-être parce que le nombre de jeunes concernés par un retard à ce stade est trop faible dans cet échantillon. Cela renforce néanmoins l'intuition que les retours sur le chemin des diplômes constituent une voie moins évidente pour les jeunes bacheliers qui se serait forgés une image d'eux-mêmes - ou que l'institution aurait désignés (une ou plusieurs fois) par le biais de redoublements<sup>7</sup> - comme sujets aux difficultés scolaires.

Enfin, obtenir un diplôme post-initial n'a pas de lien significatif avec le nombre de mois passé en recherche d'emploi au cours de la première année qui suit la formation initiale, ni avec le nombre de mois passés en EDI ou en inactivité. En revanche, les jeunes ayant passé une part importante de leur première année en emploi à durée déterminée (CDD, intérim...) sont significativement plus nombreux à obtenir de nouveaux diplômes après 2004. S'il est certain qu'une partie de ces obtentions de nouveaux diplômes répond à des difficultés d'accès à l'emploi, ça ne semble donc pas le cas général. Des difficultés en termes de qualité de l'emploi semblent de façon significative, en revanche, plus souvent à l'œuvre. Mais d'autres raisons de retours sur le chemin des diplômes peuvent coexister et/ou rendre compte, en l'absence de difficultés d'insertion, de ces mouvements de retour.

### **1.5. Des diplômes post-initiaux de niveaux divers**

Pour les jeunes bacheliers, dans près d'un cas sur cinq (18 %), les diplômes post-initiaux obtenus sont de niveau I ou II, *ie* bac+3 et plus. Inversement, les diplômes post-initiaux infra-bac ne sont pas anecdotiques (22 %). Les diplômes de la santé et du social sont particulièrement représentés, que ce soit aux niveaux III ou IV (11 %) ou même V (9 %). Au total, les diplômes du supérieur représentent 57 % des diplômes post-initiaux obtenus par les jeunes sortis bacheliers en 2004.

Cela signifie que près de 15 % des jeunes sortis bacheliers en 2004 obtiennent un diplôme du supérieur plus ou moins rapidement après leur formation initiale, ici dans les sept années qui suivent. Cette proportion s'élève à 22 % pour les jeunes sortis sans diplôme de L1/L2, et à 13 % pour ceux sortis des STS-IUT. Ces chiffres, loin d'être anecdotiques, témoignent de ce qu'une partie des non diplômés du supérieur (particulièrement après un L1/L2) ne reste pas longtemps non diplômés du supérieur. D'une certaine façon, et bien qu'une césure d'au moins un an soit très majoritairement intervenue entre leur formation initiale et leur retour en formation diplômante, les parcours d'études de ces jeunes restent, pour une partie d'entre eux au moins, de l'ordre de « ce qui est produit » par le système de formation initiale. Cela illustre le fait que celui-ci s'adresse aussi, sans ajustements particulier de ses dispositifs, à des jeunes ayant connu des interruptions d'un an, deux ans, ou parfois plus, de leurs études. Sur ces espaces-là, dont

---

<sup>7</sup> Outre les redoublements, ces "retards" au moment du baccalauréat peuvent aussi témoigner d'orientations défectueuses par la suite : qu'il s'agisse d'orientations vers la voie générale en classe de 2nde suivie d'une bifurcation en voie professionnelle par la suite, ou inversement d'une orientation en voie professionnelle qui serait suivie, via une année passerelle, d'un retour sur la voie générale.

on voit qu'ils ne sont pas si mineurs pour les non-diplômés du supérieur, c'est la notion même de formation initiale qui devient moins tangible, comme floutée.

Cela complique en outre la comparaison dans le temps des effectifs de sortants du supérieur sans diplôme : si une partie d'entre eux, dont on peut penser qu'elle a été croissante dans le temps au cours des années 2000<sup>8</sup>, est appelée à court terme à se transformer en diplômés du supérieur, quel sens revêt la comparaison des effectifs de « sortants » à ces niveaux-là du système éducatif ? Ne passe-t-on pas ce faisant à côté d'une modalité désormais importante d'accès aux diplômes du supérieur, impliquant un temps de détour hors formation plus ou moins volontaire (d'une année, parfois deux, mais généralement moins de quatre) ?

Tableau 5

**Niveau du nouveau diplôme obtenu selon le parcours scolaire antérieur**

Les diplômes post-initiaux obtenus étaient de niveau...	Ensemble des sortants bacheliers de 2004		dont : "Simples bacheliers"		dont : Sortants sans diplôme de L1/L2		dont : Sortants sans diplôme des STS-IUT	
	part...	effectif	part...	effectif	part...	effectif	part...	effectif
<b>niveau 1 ou 2</b>	18%	8 000	14%	2 900	21%	3 500	26%	1 500
<b>niveau 3 ou 4 santé-social</b>	11%	4 600	11%	2 300	14%	2 300	1%	100
<b>niveau 3 autres spécialités</b>	32%	14 100	33%	6 900	30%	5 000	37%	2 200
<b>niveau 4 autres spécialités</b>	17%	7 400	13%	2 800	20%	3 400	21%	1 200
<b>niveau 5 santé-social</b>	13%	5 800	19%	4 000	9%	1 500	5%	300
<b>niveau 5 autres spécialités</b>	8%	3 700	9%	1 900	8%	1 300	10%	600
<b>Total</b>	100%	43 500	100%	20 800	100%	16 800	100%	5 900

Source : Génération 2004 à 7 ans, exploitation du module ADTC, jeunes de niveau IV et IV+

Au-delà de la distinction supérieur-secondaire, que peut-on dire des diplômes ainsi obtenus ?

Comparés aux jeunes bacheliers issus des STS et IUT, les sortants de L1 et L2 se distinguent de façon peut-être surprenante, par, à la fois un moindre *taux* d'obtention de diplôme de niveau I, II ou III hors santé social (51 % des diplômes contre 63 % pour les jeunes issus des voies "professionnalisantes")<sup>9</sup> mais aussi par une propension beaucoup plus forte à décrocher des diplômes des niveaux III et IV en santé-social. Sachant cependant que deux fois plus de jeunes issus de L1/L2 obtiennent des diplômes après 2004, et qu'ils sont en outre plus nombreux, en termes d'effectifs, les sortants de L1/L2 restent beaucoup plus nombreux, en termes d'effectifs, que les sortants des voies « professionnelles » à obtenir des diplômes du supérieur long. A noter qu'en effectif toujours, les sortants bacheliers directs sont les plus nombreux à obtenir des diplômes du supérieur... Cela plaide encore pour analyser au moins cette question des retours en formation diplômante non seulement pour les IV+ mais aussi pour les bacheliers sortis directement de formation initiale après l'obtention de leur bac.

Les diplômes post-initiaux infra-bac, en proportion, sont beaucoup plus l'apanage de jeunes qui n'avaient pas fait de détour par le supérieur (28 % des diplômes post-initiaux dans leur cas contre 15 % pour les jeunes passés par l'enseignement supérieur). En particulier, les diplômes de la santé et du social, au niveau V (très essentiellement des diplômes d'aide-soignant) y sont fortement représentés.

<sup>8</sup> au vu de l'augmentation des effectifs de retour en formation et aux études sur les enquêtes Génération à 7 ans, entre celle de 1998 et celle de 2004.

<sup>9</sup> Toutefois, en termes d'effectif, les diplômes post-initiaux des niveaux I, II et III hors santé-social des jeunes de L1/L2 dépassent largement ceux des jeunes issus des STS et IUT, puisque la part des jeunes qui obtiennent des diplômes post-initiaux est deux fois plus importante pour les premiers que pour les seconds.

On peut faire l'hypothèse que les diplômés post-initiaux infra-bac relèvent, plus que les autres, de stratégies plutôt défensives face à des difficultés rencontrées sur le marché du travail (que ce soit en termes d'accès à l'emploi ou de difficultés à accéder à des emplois stables, par exemple).

## 1.6. Un lien modeste entre niveau du diplôme post-initial et conditions d'arrêt d'études

Tableau 6

### Niveau du nouveau diplôme selon la modalité d'arrêt des études

	niveau 1 ou 2	niveau 3 autres spé	niveau 3 ou 4 santé- social	niveau 4 autres spé	niveau 5 else	niveau 5 santé- social	Total
Indices d'arrêt d'études volontaire et absence d'indices de frustration (*)	18,5	35,9	6,7	15,7	11,8	11,4	100
Mélanges d'indices d'arrêts d'études volontaires et/ou d'arrêts d'études subis et/ou d'arrêts pour d'"autres raisons", non élucidées dans l'enquête	11,6	31,2	8,9	27,5	8,3	12,7	100
Indices d'arrêt d'études avec frustration et absences de marques de choix positif (**)	15,7	32,7	11,0	16,3	8,7	15,6	100
Arrêt des études pour d'"autres raisons", sans autres indices	26,6	30,2	13,8	10,7	7,4	11,4	100
<i>Moyenne</i>	<i>17,9</i>	<i>31,8</i>	<i>10,9</i>	<i>17,7</i>	<i>8,4</i>	<i>13,3</i>	

Source : Génération 2004 à 7 ans, exploitation du module ADTC, jeunes de niveau IV et IV+

L'obtention de diplômes post-initiaux du supérieur long intervient, plus souvent que la moyenne, après des arrêts d'études en formation initiale décrits comme relevant d' « autres raisons », sans autre information : ce type d'arrêt d'études concerne pour 26,6 % des formations de niveau 1 ou 2, alors que celles-ci ne représentent que 17,9 % des formations post-initiales recensées.

Inversement, ces diplômes du supérieur long sont sensiblement sous-représentés parmi les conditions d'arrêt d'études mêlant contrainte et choix (11,6 %), qui semblent figurer les arrêts d'études « de raison ». Le même constat peut être fait concernant les formations de la santé et du social de niveau 3 ou 4. En revanche, les formations du secondaire (hors santé-social) et celles de niveau 3 (hors santé-social) sont plutôt surreprésentées parmi les jeunes qui avaient décrit leur arrêt d'études comme tout-à-fait volontaire. Ces éléments suggèrent que parmi les jeunes qui obtiendront ce type de diplôme, une proportion plus forte revient aux études bien que les ayant quittées sans nostalgie ou frustration spécifique, le symétrique étant vrai pour les diplômes post-initiaux les plus élevés et pour ceux de niveau 3 ou 4 en santé-social.

## 1.7. Des diplômes post-initiaux très souvent professionnalisants

Pour les jeunes bacheliers, qu'ils soient passés par le supérieur ou pas, les diplômes post-initiaux des spécialités générales sont quasi inexistantes, au profit de spécialités professionnalisantes - à l'exception notable des diplômes post-initiaux des niveaux bac+4 et plus. Pour les jeunes sortis du supérieur sans diplôme, les diplômes dits "généraux" représentent ainsi près des trois-quarts des diplômes délivrés aux niveaux I et II.

Pour le reste, les reprises d'études diplômantes concernent très largement des diplômes dits professionnalisants, parmi lesquels ceux du secteur santé-social sont particulièrement nombreux (plus d'1 diplôme sur 5 au niveau III, et près d'1 sur 3 en infra-bac).

Les diplômes post-initiaux concernent dans une proportion assez importante (25% des cas) des spécialités de la santé et du social. Perçus comme prometteurs en termes d'insertion professionnelle ultérieure, ces diplômes peuvent, pour les jeunes en situation de chômage, faire l'objet de formations financées par certains plans régionaux de formation. En outre, l'accès aux formations de la santé et du social est souvent

sélectif, de sorte qu'il faut parfois du temps (de préparation, de recherche d'information ou d'aides financières) pour parvenir à les intégrer.

Enfin, derrière ces retours sur la voie des diplômes, diverses formes de réorientations semblent à l'œuvre. Ainsi, 26% à peine des diplômes obtenus après 2004 sont d'une spécialité identique ou proche<sup>10</sup> de celle qui prévalait au moment de la sortie de formation initiale. En termes de spécialité toujours, les nouveaux diplômes obtenus par les jeunes ne diffèrent pas sensiblement entre le groupe des jeunes sortis de formation initiale directement après l'obtention de leur baccalauréat en 2004 et celui des jeunes passés par le supérieur de façon infructueuse.

**Les 12 diplômes post-initiaux de niveau I et II les plus représentés (représentent 40 % de ces diplômes)**

LICENCE en PSYCHOLOGIE  
ECOLES DE COMMERCE  
LICENCE PROFESSIONNELLE  
MASTER en RESSOURCES HUMAINES  
CAPES en MATHEMATIQUES  
MASTER en ELECTRONIQUE  
LICENCE  
MASTER en SOCIOLOGIE  
MASTER en ENSEIGNEMENT  
LICENCE PROFESSIONNELLE en RESSOURCES HUMAINES  
LICENCE PROFESSIONNELLE en GESTION DES ENTREPRISES  
LICENCE en TOURISME

**Les 6 diplômes post-initiaux de niveau III et IV santé-social les plus représentés (représentent 80% de ces diplômes)**

DIPLOME D'INFIRMIERE  
DIPLOME DE MONITEUR EDUCATEUR  
DIPLOME D'ETAT spécialité SECRETARIAT MEDICAL  
BTM PROTHESISTE  
DIPLOME D'ETAT ACTION SANITAIRE SOCIALE  
DIPLOME D'ETAT d'ASSISTANTE SOCIALE

**Les 12 diplômes post-initiaux de niveau III hors santé-social les plus représentés (représentent 55 % de ces diplômes)**

BTS sans plus de mention sur la spécialité  
BTS d' ASSISTANTE DE DIRECTION  
BTS d' ASSISTANT DE GESTION  
BTS en MANAGEMENT COMMERCE  
BTS en COMPTABILITE ET GESTION  
BTS en COMMERCE  
BTS en VENTE  
BTS en BANQUE  
BTS d'OPTICIEN  
BTS en INFORMATIQUE DE GESTION  
BTS en ACTION COMMERCIALE  
BTS en AGENCEMENT de BATIMENT

**Les 12 diplômes post-initiaux de niveau IV hors santé-social les plus représentés (représentent 47 % de ces diplômes)**

<sup>10</sup> Les spécialités sont réputées identiques au sens de la codification NSF au niveau 100, spécialités dites proches lorsqu'elles ne se rejoignent qu'au niveau de la NSF en 17 postes de la spécialité du dernier diplôme préparé en formation initiale

DIPLOME D'ETAT sans plus de précision  
BP en PHARMACIE  
BREVET PROFESSIONNEL en EQUITATION  
MC d'ASSISTANT DE GESTION  
BEES 1ER DEGRE  
BREVET PROFESSIONNEL d'ANIMATION SOCIO-CULTURELLE  
BREVET PROFESSIONNEL en BANQUE  
BAC PRO AGRICOLE en PRODUCTIONS VEGETALES  
CERTIFICAT D'APTITUDE A LA GENDARMERIE  
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL en VENTE  
BAC PRO en COMPTABILITE  
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL en SECURITE

**Les 4 diplômes post-initiaux de niveau V en santé-social les plus représentés (représentent 88 % de ces diplômes)**

CAP Petite enfance  
DIPLOME D'AIDE SOIGNANTE  
DIPLOME D'ETAT d' AMBULANCIER  
DIPLOME D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

**Les 12 diplômes post-initiaux de niveau V hors santé-social les plus représentés (représentent 57 % de ces diplômes)**

CERTIFICAT D APTITUDE PROFESSIONNELLE GENDARMERIE  
BEP sans plus de précision  
CAP sans plus de précision  
CAP FLEURISTE  
CERTIFICAT D APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE en AGRICULTURE ELEVAGE  
CAP PLOMBIER  
CAP PATISSERIE  
CAP TOURNEUR POTERIE  
BEP PATISSERIE  
CAP INSTALLATIONS THERMIQUES  
CERTIFICAT D APTITUDE PROFESSIONNELLE en BATIMENT TRAVAUX PUBLICS  
CAP PROTHESISTE

### **1.8. Des diplômes post-initiaux obtenus plutôt précocement**

Pour les 44 000 jeunes sortis sans autre diplôme que leur baccalauréat mais qui en ont obtenu ensuite, ce nouveau diplôme est souvent obtenu assez précocement, au cours des trois premières années de vie active pour un tiers d'entre eux. Il s'agit alors souvent de retours aux études intervenus après une interruption courte, voire très courte, de la scolarité - ne dépassant pas un à deux ans, et parfois moins (cas où les formations sont peu institutionnalisées, ont lieu en contrat de professionnalisation, ou bien en emploi, ainsi que quelques validations de diplômes par repassage d'épreuves).

A partir de l'information que les jeunes donnent sur la durée des études qui les a conduits à obtenir ces diplômes post-initiaux et à partir des informations sur leurs parcours, il est possible d'estimer une date de démarrage de ce retour vers le diplôme par tel ou tel type de formation.

Ainsi, les formations diplômantes « post-formation-initiale » les plus précoces, celles qui démarrent dès l'année suivant la fin de la formation initiale, concernent 12 % des jeunes sortis non diplômés du supérieur (15 % des jeunes sortis simplement après leur bac). Dans ce cas, plus de 60 % des formations sont alors des contrats de professionnalisation. Le reste des formations démarrées ainsi très précocement inclut notamment des obtentions de diplôme par repassage d'épreuves (10 %), le reste mêlant diverses formations en cours d'emploi, des formations par cours du soir ou à distance, des autoformations... Dans ces 11 % de formations-là, l'appellation « post-initial » est discutable, c'est pourquoi l'on s'efforce de ne pas l'utiliser depuis le début de ce texte : parfois, l'interruption de formation a été courte voire très courte<sup>11</sup> – mais a minima, un changement des conditions d'acquisition de diplôme a eu lieu, le plus souvent par entrée en emploi avec un contrat de professionnalisation.

A l'issue des trois premières années suivant la fin de leur formation initiale en 2004, plus de la moitié des jeunes bacheliers qui obtiendront un diplôme post-initial avant 2011 ont déjà démarré la formation qui les y conduira. A l'inverse, un tiers ne démarreront leur nouvelle formation qu'au cours de la 5<sup>ème</sup> ou 6<sup>ème</sup> année qui suit leur formation initiale.

### **Des formations diplômantes après la fin de formation initiale**

#### **Les retours à l'université**

Une des manières d'obtenir un diplôme après l'achèvement des études consiste à se réinscrire à l'université (ou au lycée, dans le cas de diplôme infra-sup). Pour le cas de l'université, l'inscription peut se faire comme celle de n'importe quel étudiant, ou bien être considérée comme relevant de la formation continue ce qui implique des frais d'inscription considérablement plus élevés (l'Etat n'étant plus considéré comme financeur). Les pratiques des universités sur ce point sont très variables à ce jour : certaines imposent l'inscription Formation Continue sitôt une limite d'âge atteinte (généralement 28 ans), assortie parfois d'une condition sur la durée d'arrêt d'études (2 ans étant un seuil courant), quand d'autres n'imposent pas clairement de telles règles. Pour autant, la règle définie par le ministère est nette : les frais d'inscription Formation Continue ne peuvent être exigés pour des raisons d'âge ou d'ancienneté de la formation initiale, mais uniquement lorsque le suivi de la formation donne lieu à l'établissement d'une convention et d'une prestation spécifique de la part de l'université, différente de celle dont bénéficient les autres étudiants. De ce fait, les données sur les publics de la Formation Continue, tels qu'obtenus via les universités, constituent une approximation. Ils suggèrent qu'il y aurait actuellement (données 2012-2013) "au moins" 37 000 étudiants en "reprise d'études non financée" (désigne les "formations continue universitaires"), chiffre probablement sous-estimé du fait qu'une partie de ces publics s'inscrit malgré tout comme des étudiants lambda.

Par ailleurs, l'enquête n°6 du MEN (sur les publics de la formation continue) recenserait 300 000 à 400 000 personnes en FC, et en 2011, 48 000 diplômes de divers niveaux ont été délivrés suite à de la formation continue par les établissements du sup.

#### **L'accès à l'alternance**

L'entrée en alternance, qu'elle ait lieu au cours de la formation initiale ou un peu plus tard, se caractérise par sa sélectivité. Trouver un tel contrat signifie d'abord trouver un contrat de travail et bien qu'il s'agisse de contrats aidés, des difficultés analogues à celles susceptibles d'intervenir sur le reste du marché du travail peuvent survenir (voir Kergoat, 2010). Deux types de contrats de travail constituent les dispositifs dits "en alternance". L'apprentissage, premier dispositif historique de formation en alternance sous contrat de travail, coexiste avec le contrat de professionnalisation. L'apprentissage est piloté par les Régions et les incitations de l'État quand le second relève de la responsabilité exclusive des partenaires sociaux et de

---

<sup>11</sup> Dans de rares cas, la formation qui conduira à obtenir un diplôme après la formation initiale a pu commencer avant la fin de celle-ci, c'est le cas notamment des Brevets d'Etat d'Educateur Sportif, souvent obtenus à l'issue d'une formation qui peut s'étaler sur 5 ans, mais ne mobilise pas à temps plein su l'année.

la négociation de branches. Dans la pratique, ces deux dispositifs sont proches, et ils présentent de nombreux points communs sur des aspects censés les distinguer.

Le contrat d'apprentissage lie l'employeur et le salarié pour une période allant de 1 à 3 ans selon le diplôme préparé. Le contrat d'apprentissage alterne entre des périodes de formation en CFA (Centre de Formation des Apprentis) et des périodes de travail en entreprise pour mettre en pratique les enseignements dispensés. Il a pour objectif la délivrance d'un diplôme qui atteste des qualifications professionnelles reçues. Le contrat d'apprentissage s'adresse très essentiellement à un public âgé de 16 à 25 ans. Pour les enquêtes Génération du Céreq, lorsqu'aucune interruption d'études d'au moins un an n'a eu lieu, les contrats d'apprentissage sont considérés comme relevant de la formation initiale.

Le contrat de professionnalisation avait été conçu, lui, plus dans un objectif d'aide au retour à l'emploi ou d'insertion des jeunes et des adultes en difficulté, via l'acquisition d'une qualification reconnue (par l'Etat ou une branche professionnelle). Ce contrat s'adresse ainsi aux jeunes de 16 à 25 ans ainsi qu'aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires de minima sociaux : RSA, ASS, AAH<sup>12</sup>. Malgré cet objectif assigné, un peu différent de celui qui accompagne les contrats d'apprentissage, les usages de l'un et de l'autre contrat en début de vie active se recouvrent en bonne part du point de vue des jeunes et dépendent en réalité surtout des pratiques en vigueur dans le secteur qui emploie ces jeunes, selon l'activité, la taille de l'entreprise... (Arrighi, Mora, 2010). Le contrat de professionnalisation est établi pour une durée allant de 6 à 12 mois ; cette durée peut être étendue à 24 mois pour les bénéficiaires de minima sociaux ou les personnes sans qualification. Il peut également être contracté pour une durée indéterminée, la première phase du contrat correspond dans ce cas à la phase de professionnalisation. Lors de la passation de l'enquête Génération<sup>13</sup>, en partie pour des raisons historiques et de comparabilité, contrats d'apprentissage et de professionnalisation ne sont pas traités à la même enseigne. Les contrats de professionnalisation ne sont ainsi pas considérés comme une poursuite d'études, même s'ils démarrent très peu de temps après la formation dite initiale.

### **Les formations dispensées en lien avec des organismes spécialisés, en lien avec les intermédiaires du marché du travail**

Les personnes à la recherche d'un emploi peuvent bénéficier d'actions de formation financées sur fonds publics pendant leur période de chômage et ainsi devenir stagiaires de la formation professionnelle ou du plan régional de formation (PRF). Ce statut s'adresse en priorité aux demandeurs d'emploi pouvant bénéficier d'actions de formation financées sur fonds publics. Néanmoins, ce statut ne leur est pas exclusivement réservé et peut être mobilisé par des salariés au titre de la formation tout au long de la vie, du congé individuel de formation, de contrats d'insertion en alternance. Ainsi, le financement de la formation peut être pris en charge par le bénéficiaire de la formation lui-même. La durée de la formation est variable et dépend des objectifs à atteindre.

### **Les formations moins institutionnalisées**

Diverses autres modalités de formation existent qui peuvent permettre d'accéder à un diplôme. Il s'agit notamment des formations par correspondance, des formations sur internet, mais aussi des cours du soir, ou des auto-formations qui peuvent être validées par un diplôme dans des cadres assez divers. Ces formations peuvent faire l'objet de financements, comme les précédentes, sur les fonds du PRF.

### **Les formations en lien avec un emploi (passé ou présent)**

A côté des dispositifs de formations continue (en général rarement diplômants, puisque seulement 3 % des actions donnent lieu à l'attribution d'un diplôme - Céreq, 2009), les formations diplômantes en lien avec l'emploi (actuel ou passé) peuvent relever de la validation des acquis et de l'expérience (VAE), dispositif qui permet de faire valider son expérience et ses compétences professionnelles par une

<sup>12</sup> Revenu de solidarité active (RSA), allocation de solidarité spécifique (ASS), allocation aux adultes handicapés (AAH).

<sup>13</sup> En théorie, l'apprenti poursuit sa formation initiale alors que le jeune en contrat de professionnalisation est stagiaire de la formation continue. En pratique, les faits sont plus nuancés. Certains apprentis ont déjà une expérience de la vie active alors que le contrat de professionnalisation s'avère très souvent signé dans le prolongement direct des études, venant compléter la formation initiale - comme on le constate ici. Ainsi, 6 % des nouveaux diplômes obtenus après 2004 et recensés ici sont issus de contrats de professionnalisation signés dans les douze mois suivant la "formation initiale".

certification inscrite au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La seule condition d'entrée est de justifier d'une expérience de trois ans minimum dans le domaine visé pour pouvoir déposer un dossier de VAE. Existente également les VAP, analogues aux VAE, qui concernent encore très peu de jeunes.

### **Les formations scolaires du secondaire**

Le retour vers ces formations après une interruption d'études se fait via le dispositif de retour en formation initiale (RFI) sous statut scolaire, également appelé « éducation récurrente ». Celui-ci favorise, pour toute personne ayant arrêté ses études, la reprise d'un cursus de formation à temps plein dans les formations initiales du ministère de l'éducation nationale. Ce dispositif concerne prioritairement les jeunes de 16 à 25 ans. Il passe par un rendez-vous dans un CIO puis un entretien avec un conseiller d'orientation-psychologue. Celui-ci aide alors à la constitution d'un dossier de demande d'admission à destination du chef d'établissement du lycée visé.

## **1.9. Quatre années spécialement fertiles en retours en formations**

Si on laisse de côté l'information concernant les diplômes effectivement obtenus après la fin de formation initiale pour simplement observer les calendriers mensuels d'activité construits au sein de l'enquête Génération 2004, une approche plus longitudinale devient possible. Cette approche du phénomène ne permet pas cependant de discerner entre les retours en formation effectivement diplômants et les autres retours en formation (ceux s'étant soldés par un échec d'une part, et d'autre part ceux n'ayant pas de vocation à délivrer un diplôme ou un titre, comme les formations de remise à niveau, les dispositifs de pré-qualifications...). En outre, cette approche laisse dans l'ombre une partie des retours en formation diplômants : celle intervenant en situation d'emploi (sauf alternance).

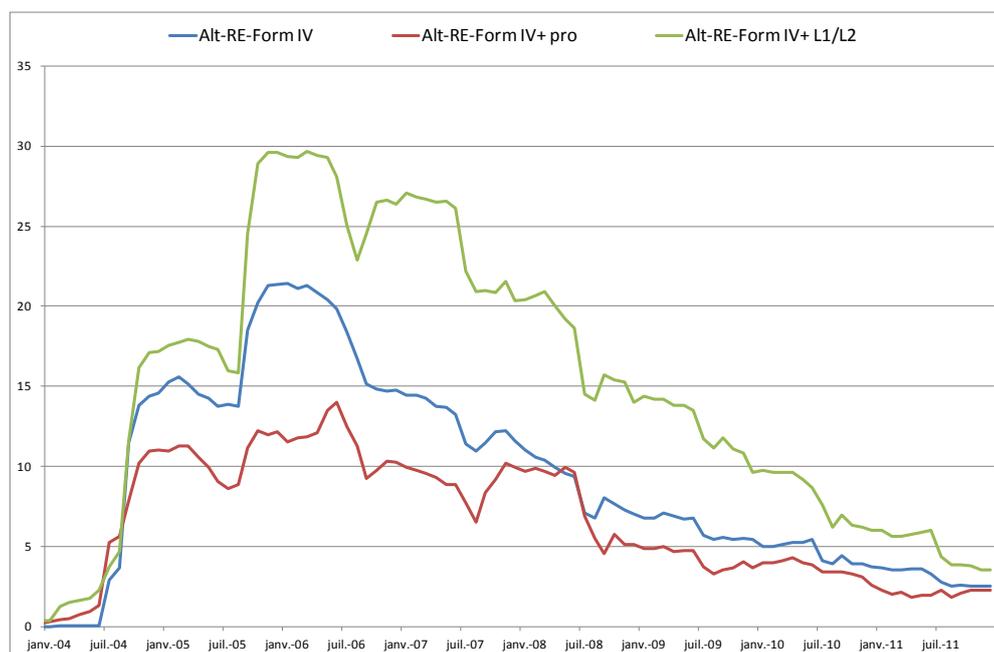
En cumulant chaque mois les diverses situations de recours à la formation ainsi repérées (les reprises d'études, les contrats en alternance, séquences de formation<sup>14</sup>) on se donne les moyens d'observer l'essentiel de l'investissement en formation consenti par les individus au fil des sept premières années qui suivent leur formation initiale.

---

<sup>14</sup> Sont incluses à la fois les séquences de formation déclarées comme telles dans le calendrier et celles dont il est fait état au sein de séquences de chômage ou d'inactivité.

## Graphique 1

### Investissement en formation consenti par les jeunes sortis bacheliers en 2004 – période 2004/2011



Source : Génération 2004 à 7 ans, exploitation du calendrier des situations mensuelles, jeunes de niveau IV et IV+  
Lecture : En janvier 2006, parmi les bacheliers sortis de L1/L2 en 2004 sans diplôme, 29% se sont dits soit en reprises d'études, soit en alternance, soit en formation. Cette proportion était de 22% pour les bacheliers sortis directement après leur baccalauréat en 2004, elle était de 12% parmi les bacheliers sortis de STS ou d'IUT en 2004 sans diplôme.

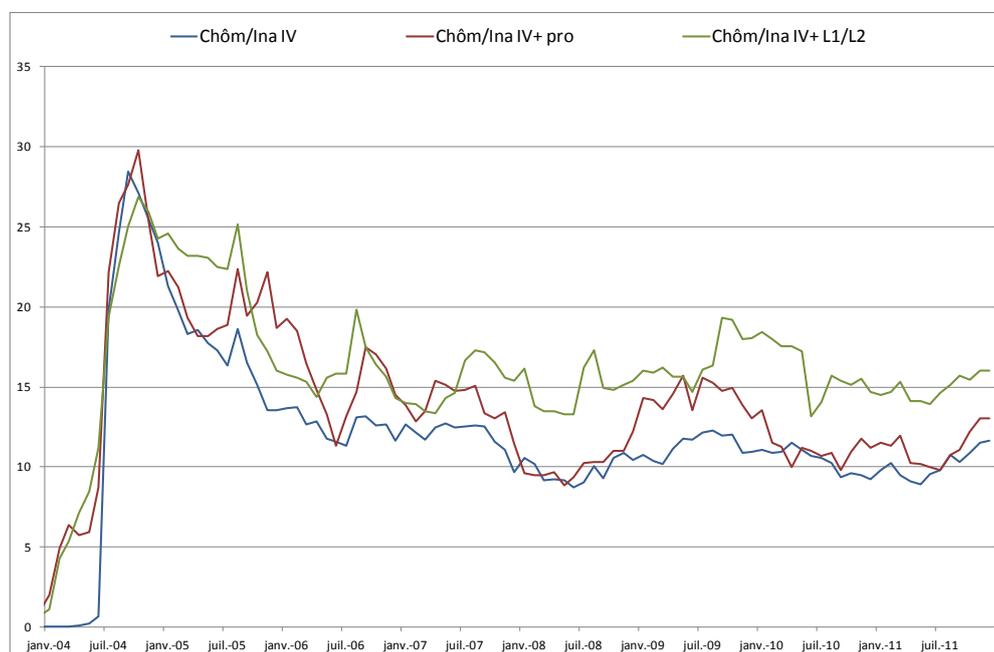
Les toutes premières années qui suivent la fin de formation initiale apparaissent ainsi pour les jeunes bacheliers comme le théâtre d'intenses allers-retours, au niveau de la cohorte entre formation(s) et marché du travail. Pour ceux issus de L1/L2, en particulier, on recense jusqu'à 30 % de jeunes en situation « à contenu formatif » à l'hiver 2005/2006, soit en moyenne à peine un an et demi après la formation initiale. Si les autres IV+ et les simples bacheliers sont plutôt moins concernés et présentent un profil plus étale sur la période, on constate pour tous une importance des situations relevant du registre « éducatif » dans les trois premières années qui suivent la formation initiale (et même sur les quatre premières années pour les jeunes sortis directement après leur bac en 2004). Passé cette date, une réduction plus ou moins progressive de ces situations intervient, jusqu'à les rendre très minoritaires 6 à 7 années après la fin de formation initiale. Elles ont alors rejoint un niveau probablement proche, à ce stade, de ce qu'on recenserait auprès de populations plus anciennes sur le marché du travail<sup>15</sup>. Entre l'été 2008 et l'été 2011, en l'espace de trois ans, dans chacune des trois filières considérées, la prévalence de ces « situations à contenu formatif » est ainsi divisée par un facteur 3.

Ce profil des retours en formation au fil du temps n'évoque pas véritablement celui des situations de chômage ou d'inactivité sur la même période, présenté ci-après.

<sup>15</sup> Celle-ci semblerait ne pas dépasser quelques points de pourcentage, chaque année, d'après l'Enquête Emploi.

## Graphique 2

### Cumul mensuel des situations de chômage et d'inactivité pour les jeunes sortis bacheliers en 2004, prévalence entre 2004 et 2011



Source : Génération 2004 à 7 ans, exploitation du calendrier des situations mensuelles, jeunes de niveau IV et IV+ (sortis de L1/L2 ou des voies dites professionnelles), cumul mensuel des situations de chômage et d'inactivité au fil des mois.

Les écarts entre les trois filières considérées sont, concernant les situations de chômage ou d'inactivité, beaucoup plus réduits. Et si une forme de cyclicité est visible, on n'observe pas ici le maintien d'un taux élevé de situations de formations dans les trois à quatre premières années après 2004 suivies de la nette réduction que nous avons observée. Cela suggère, comme déjà esquissé à partir du modèle « toutes choses égales par ailleurs » concernant les obtentions de diplômes post-initiaux, qu'en début de vie active au moins, les retours en formation diplômante, en alternance ou bien aux études ne relèvent pas uniquement, ou pas majoritairement, de difficultés d'accès à l'emploi. Elles ne constituent pas, à ce titre, de simples réponses à des difficultés conjoncturelles d'insertion professionnelle. Si cette question est certainement présente pour une partie des IV+ concernés<sup>16</sup>, les retours en formation en tout début de parcours sont, comme les arrêts précoces de formation initiale dans le supérieur, probablement au confluent de dynamiques familiales, d'offres de formation, de mécanismes et de financements facilitateurs vis-à-vis de ces offres, de temps de latence et de délais d'accès à des formations, d'insatisfactions professionnelles (présentes ou anticipées), de sentiments de déclassement (professionnel mais aussi plus liés au niveau d'études en soi), d'appétences pour la certification et pour certains, d'une part de frustration conservées vis-à-vis du parcours initial... Soit un carrefour passablement complexe.

#### 1.10. Quelles modalités d'obtention pour ces diplômes post-initiaux ?

Qu'ils soient sortis de formation initiale directement après le baccalauréat ou bien après être passés par l'enseignement supérieur, les jeunes sortants bacheliers de 2004 sont nombreux à avoir obtenu des diplômes post-initiaux dans les sept années suivantes. Cela signifie-t-il qu'ils avaient tous d'emblée une appétence ou une disposition forte les inclinant à revenir vers les formations de type scolaire ou universitaire qui leur avaient (pour l'essentiel) été dispensées jusque-là ? Ou bien d'autres modalités

<sup>16</sup> ce que suggère malgré tout l'importance de la dimension professionnalisante des formations post-initiales obtenues, ou encore l'importance relative des emplois à durée déterminée pour ces jeunes lors de leurs premiers pas après la formation initiale

d'accès au diplôme ont-elles été préférées ? Plus ou moins proche de l'emploi, plus ou moins institutionnalisées, les modalités d'obtention de diplômes post-initiaux des sortants du supérieur sans diplôme de Génération 2004 sont - là encore - variées.

Les reprises d'études en situation scolaire ou universitaire les plus classiques d'une part, les formations en alternance (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation) d'autre part, rendent compte de plus des deux tiers des nouveaux diplômes obtenus entre 2005 et 2011 : 34 % pour les premières, 33 % pour les secondes.

Le reste des nouveaux diplômes relève pour une bonne part (21 % de l'ensemble) de formations dispensées par (ou organisés via) des organismes de formation en lien avec les intermédiaires du marché du travail (AFPA, GRETA...) ou bien de formations moins institutionnalisées, suivies souvent en occupant ou recherchant un emploi, voire à partir de situations à l'écart du marché du travail (formations à distance, à temps partiel, en autodidacte, par sessions espacées dans le temps...). Pour le reste, soit un peu plus de 10 % des diplômes obtenus entre 2005 et 2011, la formation s'est déroulée en lien avec l'exercice d'un emploi, qu'il soit actuel ou passé. On retrouve là des actions de formation continue diplômante, de rares VAE ou VAP, et semble-t-il des entrées en formations conclues de gré à gré avec les employeurs au moment de l'embauche<sup>17</sup>... En pratique, pour ces jeunes plutôt débutants sur le marché du travail, seulement un peu plus de 1 % des diplômes obtenus après 2005 paraissent relever de la VAE ou de la VAP<sup>18</sup>. Après 7 années de vie active, pour les jeunes qui étaient sortis non diplômés de l'enseignement supérieur en 2004, la validation des acquis de l'expérience ou des acquis professionnels apparaît encore très peu développée en tant que voie d'accès à un diplôme post-initial, ce quelle que soit la filière dont les jeunes non-diplômés du supérieur sont issus.

Il y a relativement peu de différences dans les modalités d'acquisition des diplômes post-initiaux entre les trois groupes de sortants bacheliers de 2004, même si les "simples" bacheliers sont un peu moins représentés du côté des reprises d'études universitaires ou scolaires "classiques" et un peu plus du côté des formations en alternance.

---

<sup>17</sup> Ce peut être le cas notamment de formations par sessions espacées dans le temps dont le suivi est autorisé (voire parfois financé) par l'employeur pour permettre à l'employé d'obtenir le diplôme qu'il souhaite dans le domaine correspondant à l'emploi, ce en dehors des dispositifs de formation continue à proprement parler. Cela peut viser à favoriser un meilleur exercice de l'emploi et/ ou des possibilités de progression professionnelle ultérieure et/ou compenser des conditions d'emploi modérément satisfaisantes. Par exemple, lors de l'embauche sur un CDD dans le milieu associatif sportif, l'employeur peut accepter l'absence temporaire du salarié qu'il souhaite recruter, ce environ une semaine par trimestre, pour que celui-ci suive une formation au BEES.

<sup>18</sup> Précision méthodologique : ces éléments concernant les formations suivies restent dépendants des informations fournies par les jeunes dans le module d'interrogation "ADTC", informations qui se sont, pour une partie des jeunes concernés, révélées en apparence contradictoires. Redonner un sens cohérent aux déclarations recueillies prises dans un ensemble a ainsi nécessité un travail d'analyse important, notamment pour interpréter de quelles situations de formation relevaient effectivement les jeunes. Les modalités de reprises d'études ont ainsi été jaugées au vu d'une série d'informations : les déclarations spécifiques faites sur ce point par les jeunes bien sûr, mais aussi les informations sur leur situation au moment de l'entrée en formation, sur les modes de financement déclarés, sur le fait que les temps de formation aient lieu pendant des heures de travail ou pas, en fonction également de qui a initié ce retour à la formation, etc... Pour autant, l'estimation faite de la part de diplômes obtenus à partir de situations d'emploi semble encore un peu élevée. Il est possible qu'une partie de ces diplômes relèvent en réalité plutôt du registre des certifications, ce malgré les précautions prises lors de l'enquête et de ce travail pour distinguer les deux ensembles. Toutefois, si les quatre modalités d'obtention de diplômes post-initiaux envisagées ici font l'objet d'estimations, la rareté des recours à la VAE (et VAP), elle, n'est pas sujette à caution. Lorsqu'ils ont lieu, du fait de l'implication qu'ils nécessitent de la part des salariés concernés, les parcours de VAE (et VAP) sont bien identifiés et l'on n'a pas de raison, au vu des déclarations recueillies, de les considérer comme sous-déclarés. Voir annexe méthodologique pour plus de précisions.

Tableau 7

**Modalités d'acquisition des nouveaux diplômes selon le parcours scolaire antérieur et le niveau du diplôme ainsi obtenu**

	Reprise d'études universitaires ou scolaires à temps plein	Formations en alternance (apprentissage et contrats pro)	Formations en lien avec des situations d'emploi (FC, VAE, VAP)	Autres types de formations diplômantes
<b>simple bacheliers</b>	30%	36%	13%	21%
<b>Non diplômés L1/L2</b>	38%	31%	9%	22%
<b>Non diplômés BTS-DUT</b>	38%	27%	14%	21%
<b>MOYENNE</b>	<b>34%</b>	<b>33%</b>	<b>11%</b>	<b>21%</b>
<b>niveau 1 ou 2</b>	47%	22%	12%	19%
<b>niveau 3 ou 4 santé-soc</b>	63%	10%	14%	12%
<b>niveau 3 autres spé</b>	19%	56%	7%	18%
<b>niveau 4 autres spé</b>	28%	33%	18%	21%
<b>niveau 5 sante-soc</b>	41%	7%	13%	40%
<b>niveau 5 autres spé</b>	28%	38%	10%	25%

Source : Génération 2004 à 7 ans, exploitation du module ADTC, jeunes de niveau IV et IV+

Lecture : Parmi les jeunes sortis directement après le baccalauréat e, 2004 et ayant obtenu un nouveau diplôme par la suite, 30% l'ont fait via une reprise d'études à temps plein en établissement scolaires ou universitaire, 36% via une formation en alternance, etc...

Parmi ceux ayant acquis un diplôme post-initial, les jeunes sortis sans diplômes en 2004 des voies dites professionnelles (BTS, DUT) semblent un petit peu plus nombreux que ceux sortis de L1 ou L2 à avoir acquis un diplôme à partir d'une situation d'emploi (14 % contre 9 %), proches en cela des « simples » bacheliers. Mais les modalités de reprises d'études post-initiales sont surtout liées aux types de diplômes finalement obtenus, en particulier au niveau de ces diplômes post-initiaux.

Les diplômes les plus élevés (niveau I ou II) et ceux en santé-social (quel qu'en soit le niveau) relèvent ainsi bien plus fréquemment que les autres des reprises d'études « classiques ».

**La santé et le social bien représentés du côté des diplômes post-initiaux**

Les formations d'infirmier (en IFSI) ou d'aide-soignant (en IFAS), bien qu'elles s'appellent formations en alternance sur le papier du fait de la présence importante de stages, sont ici considérées comme reprises d'études classiques. En effet, la rémunération n'est pas alignée sur celle qui fait loi pour les contrats en alternance (elle est d'environ 90 euros par mois de stage), l'entrée en stage ne correspond jamais à une pré-embauche, enfin l'entrée en IFSI comme en IFAS se fait sur concours. De sorte que l'on est plus proches des formations en voie scolaire avec une forte composante en stages que des formations en alternance proprement dites.

Plus généralement, la forte représentation des diplômes de la santé et du social parmi les diplômes post-initiaux suivis par les jeunes IV et IV plus a certainement plusieurs causes. Elle est susceptible de relever à la fois de la dimension vocationnelle de ces professions, du fait qu'il y ait du travail et des conditions d'emploi réputées stables, ainsi que des difficultés d'entrer dans les formations correspondantes (pouvant conduire à repasser les concours alors qu'on a déjà mis un terme à sa formation initiale). Mais elle pourrait aussi être en lien avec les possibilités importantes de financement de ces retours en formation sur des métiers dits « en tension » par une bonne partie des Conseils Généraux.

Les diplômes post-initiaux de niveau III hors santé social (des BTS pour l'essentiel) sont très fréquemment obtenus en alternance. Les baccalauréats et diplômes de même niveaux hors santé-social obtenus en post-initial sont plus souvent que la moyenne obtenus en lien avec des situations d'emploi (formation continue, VAE...). Enfin, les diplômes post-initiaux les moins élevés dans la hiérarchie scolaire (niveau V hors santé-social) sont bien plus souvent que les autres (40 % des cas) obtenus via des formations organisées par l'AFPA, le GRETA... ou suivies par sessions ou à temps partiel (auto-formation, formation par correspondance, cours du soir, etc...). Elles sont ainsi plus souvent une réponse à des situations de chômage ou d'inactivité. A ce titre, ces diplômes post-initiaux-là sont, plus souvent que les autres, associés à des situations de difficultés d'insertion professionnelle.

### **1.11. Que faisaient les jeunes avant de reprendre une formation diplômante ?**

Le croisement des informations fournies dans le module ADTC et des calendriers mensuels ne conduit pas spontanément à une bonne compatibilité des données. Toutefois, en travaillant d'une part le détail des calendriers et d'autre part les informations données dans le module, on parvient à recomposer une certaine cohérence (ou du moins une absence d'incohérence manifeste) dans 70 % des cas de formation post-initiale (voir annexe méthodologique). Cela ne signifie pas qu'une totale incohérence existe entre calendrier et module dans les 30 % de cas restant, puisque, par exemple, des doubles situations emploi-formation existent et peuvent rester invisibles dans le calendrier, celui-ci donnant la priorité à l'emploi sur toute autre situation. En outre, certaines formations restent de toute façon le plus souvent largement transparentes pour cette enquête (cours par correspondance, du soir, etc..., peuvent rester non racontés, que ce soit au sein de séquences d'emploi ou de non-emploi).

Cette mise en compatibilité permet d'une part d'envisager la réalisation d'éventuelles analyses ultérieures en termes de modèles de durée pour prévoir l'entrée en formation<sup>19</sup>, d'autre part de s'interroger sur les parcours ou les situations qui précèdent effectivement l'entrée en formation. Pour les formations post-initiales n'ayant pas commencé trop tôt, *ie* ayant démarré au-delà des 12 premiers mois après la formation initiale<sup>20</sup>, il a ainsi été possible de chercher à décrire les parcours qui ont précédé cette entrée en formation diplômante.

Un chronogramme permet de se rendre compte de l'hétérogénéité (là encore...) des conditions d'entrée dans les formations diplômantes, pour ces jeunes sortis bacheliers.

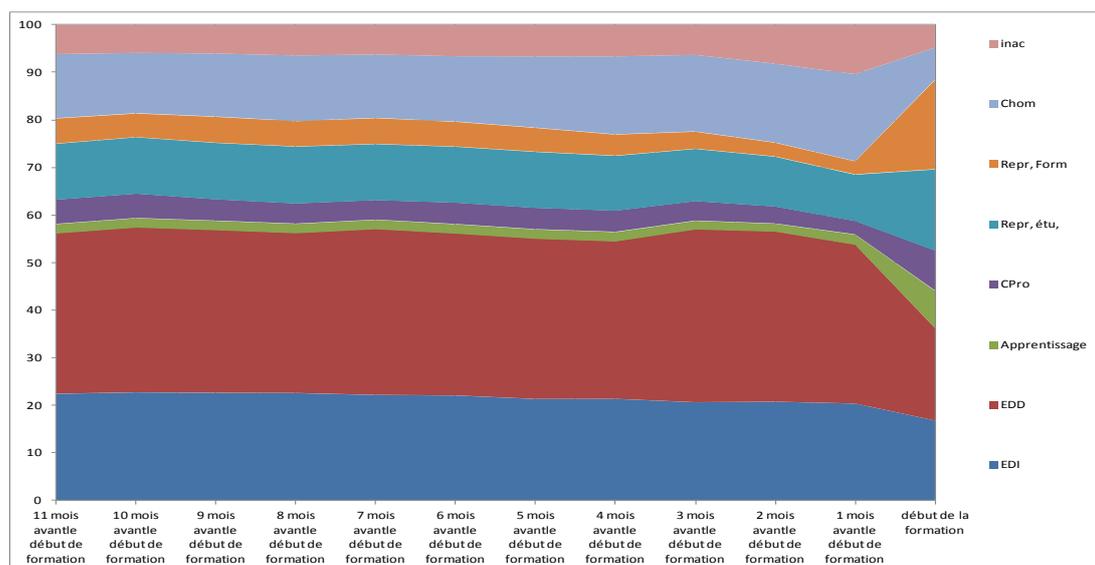
---

<sup>19</sup> Des modèles de durée qui porteraient sur l'obtention d'un diplôme post-initial semblent a priori moins pertinents en ce qu'ils mêleraient deux phénomènes, d'une part la date du retour en formation, d'autre part la durée de celui-ci, compliquant l'interprétation qui pourrait être faite avec ce type de modélisation.

<sup>20</sup> Elles représentent 87 % des formations post-initiales concernées.

Graphique 3

**Situation des jeunes mois par mois au cours de l'année précédant l'entrée en formation**



Source : Génération 2004 à 7 ans, exploitation conjointe du module ADTC et des informations issues du calendrier d'activité mensuel, pour les jeunes de niveau IV et IV+, ayant obtenu un nouveau diplôme au moins 12 mois après la fin de leur formation initiale

Lecture : 11 mois avant l'entrée en formation, 22% des jeunes étaient en EDI, 34% en EDD, 2% en apprentissage et 4% en contrat de professionnalisation, etc...

Chaque mois de l'année qui précède la « formation post-initiale », plus de la moitié des jeunes IV et IV+ concernés sont ainsi en emploi, et même environ un cinquième sont en emploi à durée indéterminée. En sus, environ un cinquième sont au chômage ou inactifs à chaque date. D'autres, soit que l'on ne soit pas parvenu à retrouver une cohérence entre le module et le calendrier, soit qu'ils aient enchaîné plusieurs formations, sont déjà en reprise d'études ou en formation... Au global, 73 % des jeunes n'ont connu aucun mois de chômage dans les 12 mois qui ont précédé leur entrée en formation (celle les ayant conduit à obtenir un nouveau diplôme entre 2005 et 2011 et ayant démarré au moins douze mois après la formation initiale) ; 84 % n'ont pas connu de mois d'inactivité et 75 % ont connu en tous cas moins de deux mois de chômage et/ou d'inactivité sur la période. Inversement 74 % n'ont jamais été en emploi à durée indéterminée (EDI).

Une typologie rapide de cette année-là (qui intervient à des moments variés du parcours pour les uns et les autres) conduit à recenser :

- 22 % de IV et IV+ très majoritairement en EDI préalablement à leur entrée en formation,
- 41 % très majoritairement en emploi à durée déterminée,
- 18 % de jeunes largement au chômage ou en inactivité avant leur entrée en formation diplômante,
- 14 % de jeunes déjà majoritairement concernés par des situations de formation<sup>21</sup>,
- et enfin 5 % de jeunes qui connaissaient des cheminements plus équivoques, plus heurtés, au cours de cette année précédant l'entrée en formation diplômante.

Des variations existent selon la filière de formation d'origine des jeunes bacheliers, sans toutefois être majeures.

<sup>21</sup> Ces cas peuvent rendre compte d'une succession de tentatives d'obtentions de diplômes avec des formations distinctes, mais aussi d'une incohérence encore importante entre le calendrier et les informations de datation ou de durée de formation portées par le module.

Tableau 8

### Situation dominante l'année précédant le retour en formation selon le parcours scolaire antérieur

	EDI majoritaire	EDD majoritaire	Chomage et/ou inactivité maj.	Formation/ Reprise d'études maj.	Rien de dominant, mélanges	Total
Formation initiale						
<b>Non diplômés BTS-DUT</b>	25	35	28	9	3	100
<b>Non diplômés Université</b>	23	39	18	14	6	100
<b>simple bacheliers</b>	20	45	15	16	4	100
<i>Ensemble IV-IV+</i>	22	41	18	14	5	100

Source : Génération 2004 à 7 ans, exploitation conjointe du module ADTC et des informations issues du calendrier d'activité mensuel, pour les jeunes de niveau IV et IV+ ayant obtenu un nouveau diplôme au moins 12 mois après la fin de leur formation initiale

Lecture : Au cours de l'année qui a précédé leur retour en formation diplômante, parmi les nouveaux diplômés issus à l'origine des STS et IUT (sortis sans diplôme en 2004), 25% étaient essentiellement en EDI, 35% étaient essentiellement en EDD, etc...

Si néanmoins on souhaite les décrire, il apparaît que les non-diplômés des STS et IUT se singularisent par une plus grande proportion de jeunes (28 % contre 18 % en moyenne pour les IV-IV+) qui entrent en formation après une année composée essentiellement de chômage et d'inactivité. Ils sont également un petit peu plus nombreux, inversement, à démarrer leur formation à partir d'une période d'emploi à durée indéterminée. Pour ces jeunes-là, on peut donc imaginer deux pôles organisent les processus de retour en formations diplômantes : un premier, relativement important, où elles interviennent à partir de situation d'emploi stabilisées (qui peuvent être plus ou moins satisfaisantes), probablement dans une perspective d'amélioration de carrière, et plus ou moins en lien avec l'emploi occupé ; un second, relativement important lui aussi, où ces retours, à l'inverse, répondent à des difficultés importantes d'accès à l'emploi, relevant plutôt d'objectifs de remédiation.

De façon presque symétrique, les « simples bacheliers » sont, pour leur part, un petit peu plus nombreux que la moyenne à commencer leur formation après une période marquée par des temps importants d'emploi à durée déterminée (45 % d'entre eux, contre 41 % en moyenne). Comme les sortants de L1/L2, ils semblent également plus nombreux que les IV+ des voies dites professionnelles à enchaîner leur formation diplômante après une précédente période de formation ou de reprise d'études, peut-être parce qu'ils sont en proportion un peu plus nombreux à obtenir des diplômes du supérieur long (ce qui peut signifier enchaîner des formations/des périodes d'études). Cela suggère, cette fois, l'existence d'un pôle plus important de retours vers la formation diplômante pour cause d'insertion insatisfaisante (par maintien sur des emplois à durée déterminée par exemple) ainsi que d'un pôle renvoyant, lui, à des retours, a priori précoces et longs, et visant souvent à l'obtention de diplômes du supérieur long.

Ces différences entre « simples bacheliers » et « sortants d'IUT-STTS » restent toutefois d'ampleur modérée et ces 4 pôles voisinent de toute façon pour chacune de ces deux filières. Les sortants de L1/L2, eux, occuperaient plutôt une position intermédiaire.

Sans trop s'avancer, on peut ainsi supposer que la formation d'origine ne préjuge que peu des circonstances-type des retours en formations diplômantes intervenant par la suite.

#### *Modalités d'obtention, niveau des diplômes et circonstances de retours en formation : quelques liens*

Le lien entre modalités d'obtention des diplômes et circonstances précédant l'entrée en formation semble à première vue un peu plus marqué. Surtout, les situations où les jeunes étaient plutôt installés en EDI avant de revenir en formation sont fortement surreprésentées parmi les formations diplômantes qualifiées comme « en lien avec l'emploi » (44 % d'entre elles sont dans ce cas, contre 22 % en moyenne). Apparaît

également le fait que les jeunes éloignés de l'emploi avant la formation sont plutôt surreprésentés parmi ceux qui obtiennent un nouveau diplôme après 2005 en reprise d'études qu'on a décrite comme « classique ». Plus curieusement, les jeunes dont le parcours avant la formation est riche en emploi (EDD ou bien EDI) sont plus nombreux que la moyenne à obtenir des diplômes selon les autres modalités recensées (qui réunissent les établissements de formation de type AFPA, GRETA, ainsi que les formations à distance, en cours du soir, les autoformations...)

Tableau 9

**Modalité d'obtention du nouveau diplôme selon la situation dominante l'année précédant le retour en formation**

Modalités d'obtention du diplôme post-initial en question	EDI majoritaire	EDD majoritaire	Chomage et/ou inactivité maj.	Formation/ Reprise d'études maj.	Rien de dominant, mélanges	Total
<b>en Alternance</b>	15	50	16	14	6	100
<b>en lien avec un Emploi</b>	44	31	14	5	7	100
<b>en Reprise d'études classique</b>	16	35	25	21	3	100
<b>Autres modalités (AFPA, GRETA, etc...)</b>	27	47	11	11	4	100
<i>Ensemble IV-IV+</i>	22	41	18	14	5	100

Source : Génération 2004 à 7 ans, exploitation conjointe du module ADTC et des informations issues du calendrier d'activité mensuel, pour les jeunes de niveau IV et IV+ ayant obtenu un nouveau diplôme au moins 12 mois après la fin de leur formation initiale

Lecture : Au cours de l'année qui a précédé leur retour diplômant en formation, parmi les jeunes passés pour ce faire par l'alternance, 15% étaient essentiellement en EDI, 50% étaient essentiellement en EDD, etc...

Enfin, quelques corrélations sont lisibles également entre le type de diplôme obtenu et les circonstances précédant l'entrée en formation. En particulier, les formations du supérieur long (niveau 1 et 2) sont beaucoup plus fréquemment que la moyenne précédées... d'autres situations de formation ou de reprise d'études. Ce qui n'est pas nécessairement surprenant au sens où les jeunes concernés ont pu enchaîner des formations et des diplômes post-initiaux, mais témoigne des limites du matériau obtenu<sup>22</sup>.

<sup>22</sup> Les jeunes sont amenés à donner la durée de leur formation diplômante lorsqu'ils répondent au module ADTC; il est possible (probable) qu'une partie d'entre eux, au lieu de donner le temps total mis depuis la fin de formation initiale pour accéder à leur diplôme du sup long, ait simplement précisé qu'ils avaient mis 2 ans pour obtenir leur Master par exemple. Ce qui complique fortement la tâche pour faire coïncider calendrier et module lorsqu'on cherche à établir le moment où démarre la reprise d'études...

Tableau 10

**Niveau du nouveau diplôme selon la situation dominante l'année précédant le retour en formation**

	EDI majoritaire	EDD majoritaire	Chomage et/ou inactivité maj.	Formation/ Reprise d'études maj.	Rien de dominant, mélanges	Total
Niveau du diplôme post-initial obtenu						
<b>niveau 1 ou 2</b>	21	26	11	39	4	100
<b>niveau 3 autres spé</b>	25	42	17	13	3	100
<b>niveau 3 ou 4 santé-soc</b>	12	52	16	14	6	100
<b>niveau 4 autres spé</b>	26	38	25	3	8	100
<b>niveau 5 else</b>	21	44	24	4	7	100
<b>niveau 5 santé-soc</b>	22	55	16	5	2	100

Source : Génération 2004 à 7 ans, exploitation conjointe du module ADTC et des informations issues du calendrier d'activité mensuel, pour les jeunes de niveau IV et IV+ ayant obtenu un nouveau diplôme au moins 12 mois après la fin de leur formation initiale

Lecture : Au cours de l'année qui a précédé leur retour diplômant en formation, parmi les jeunes qui obtiendront ainsi un nouveau diplôme de niveau 1 ou 2, 21% étaient essentiellement en EDI, 26% étaient essentiellement en EDD, etc...

Les diplômés en santé-social de niveau 5 sont apparemment plus souvent concernés que les autres au préalable par des situations d'insertion qu'on pourrait qualifier a priori de « précaire » (55 % des cas, contre 41 % en moyenne). Il en va de même pour les diplômés de santé-social, où ces situations sont aussi plus fréquentes que la moyenne (52 %).

Les diplômés du secondaire (hors santé-social) sont, quant à eux, plus concernés que la moyenne par des préalables marqués par le chômage ou l'inactivité (25 % des cas, contre 18 % en moyenne). Comme postulé précédemment, les retours en formation diplômante « défensifs » y seraient donc un peu plus nombreux que la moyenne. Enfin, les diplômés de niveau 3 ou 4 hors santé social ont un peu plus souvent qu'à leur tour été précédés d'inscriptions solides en emplois à durée indéterminée (26 % contre 22 % en moyenne). Ces écarts restent néanmoins peu marqués, là encore...

**1.12. Une classification qui peine à saisir la complexité de ces processus...**

A ce stade, il serait utile de se faire une idée un peu concise et organisée de l'ensemble de ces retours en formation diplômante des jeunes IV et IV+. A partir de ce qui a été esquissé jusque-là, on s'attend plus ou moins à voir émerger un certain nombre de « pôles » décrivant le sens et/ou les populations d'intérêt de ces divers retours en formations diplômantes. Sont ainsi attendus :

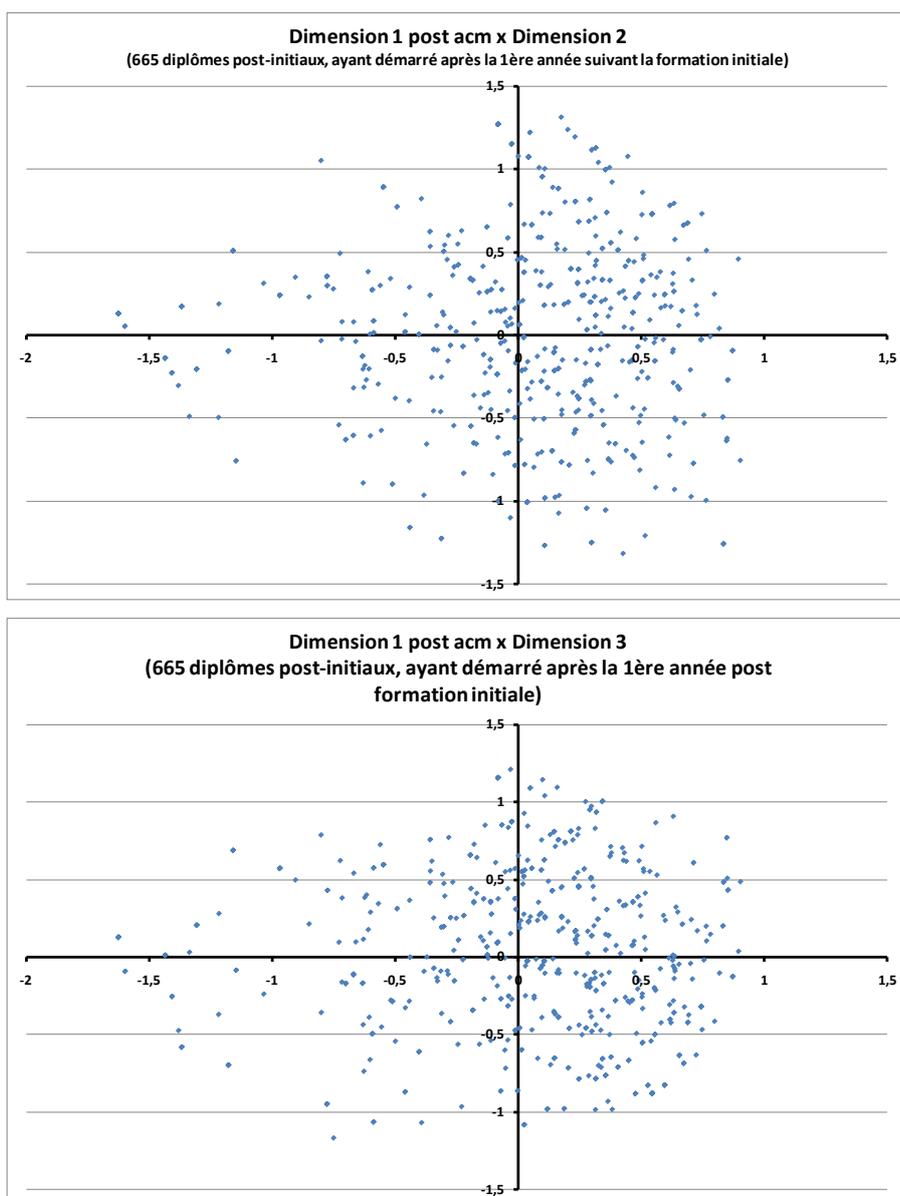
- des formations qui interviendraient après des difficultés d'accès à l'emploi, pour des jeunes qui n'auraient pas gardé de frustration particulière de leurs études initiales, selon un timing pas particulièrement précoce, plutôt obtenus avec les « autres modalités de formation (AFPA, etc...) » (ou éventuellement en alternance), aboutissant à des diplômes post-initiaux de niveau secondaire,
- des formations qui interviendraient de façon analogue mais après des difficultés portant plus sur la qualité des emplois, plus que sur l'accès (maintien sur des EDD, déclassement...),
- des formations aboutissant à des diplômes du supérieur long, en reprise d'études ou alternance, pour des jeunes qui avaient quitté le supérieur plutôt frustrés, et qui reprennent assez ou très précocement,
- des formations qui interviennent après une situation d'emploi favorable, et à partir de l'emploi, menant vers des diplômes professionnels de niveau III, selon un timing plutôt différé,
- des formations qui interviennent très tôt, correspondant à la réussite à un concours d'entrée en formation, à l'accès à un contrat en alternance, et qui conduiraient des jeunes sortis du supérieur avec une certaine frustration, vers des diplômes de niveau III ou éventuellement IV.

On procède dans un premier temps à une analyse en composantes multiples (ACM) sur à la fois : le niveau des diplômes post-initiaux obtenus, les modalités d'obtention, le moment où les formations démarrent dans les parcours, les conditions d'arrêt des études, et la situation dominante dans l'année qui a précédé l'entrée en formation (voir annexe « Classification » pour les détails).

En réalité, on n'observe pas nettement l'apparition de tels pôles, ou du moins ils pâtissent d'une grande dispersion, les classes ainsi imaginées s'entremêlant de façon apparemment irrémédiable. L'analyse reste de ce fait un peu « décevante ». En sortie de l'ACM, même les dimensions qui récupèrent le plus d'inertie ne permettent pas de travailler sur autre chose qu'un « nuage-boule » où il semble vain, d'emblée, de chercher des « types » bien distincts les uns des autres.

Graphique 4

### Résultat de l'analyse en composantes multiples



Source : Génération 2004 à 7 ans, exploitation conjointe du module ADTC et des informations issues du calendrier d'activité mensuel, pour les jeunes de niveau IV et IV+ ayant obtenu un nouveau diplôme

Lecture : les combinaisons linéaires de variables descriptives des retours en formation permettent de mettre en évidence les corrélations les plus importantes. Ici, les deux premières variables relevant de telles combinaisons (premier graphique) et la première de ces variables croisée avec la troisième (second graphique) mettent en évidence l'absence de corrélation marquée et évidente permettant de décrire le jeu de variables descriptives considérées.

On a néanmoins construit une classification en 9 classes, pour laquelle les caractéristiques de la partition obtenue ne semblent pas a priori si désastreuses (le rapport inertie inter/inertie intra s'établit à 44 % vs 56 %).

Cette classification apparaît très essentiellement indexée sur les niveaux de diplômes obtenus, variable qui se révèle jouer le rôle le plus important pour ce qui est de saisir autant que possible la variabilité des autres caractéristiques des retours couronnés de succès en formations diplômantes qui nous occupent. Reste que ces autres dimensions, dans la plupart des cas (ou des classes), peinent à définir des distinctions franches. Tout au plus souligne-t-on dans telle classe une surreprésentation de telle modalité d'obtention, là une sous-représentation de telles conditions d'arrêt d'études. Pour cette raison, nous ne détaillons pas la classification obtenue, qui reste visible en annexe.

L'information qu'on peut en revanche retirer de cette analyse est justement cette extrême dispersion des principales caractéristiques de ces retours diplômants vers la formation. Loin de s'organiser selon un nombre fini de grands enchaînements causaux tels que ceux auxquels on pouvait s'attendre en prenant en compte les variables relatives aux études passées et à la situation sur le marché du travail, ces retours se répartissent très (trop) généreusement dans l'espace factoriel considéré...

Il est possible que certaines variables clés permettant de décrire ces processus échappent par trop à l'analyse. La question de l'offre de formation localement disponible, le rôle des intermédiaires du marché du travail, l'existence d'une aide financière parentale, grand-parentale, ou de couple... peuvent avoir joué un rôle favorisant ou au contraire désincitatif sur les retours en formation. Ces variables sont ainsi susceptibles de venir brouiller l'ordonnement logique attendu ici entre conditions d'arrêt d'études, type préalable de participation au marché du travail, modalités des retours en formation et qualités des diplômes obtenus. Elles réduisent ainsi probablement les possibilités de styliser, sous ces aspects seuls, les processus de retours en formation diplômante.

D'autres variables, en partie présentes dans l'enquête Génération 2004, ont peut-être été, elles, injustement négligées : le fait d'avoir des enfants de façon précoce, en particulier, aurait peut-être dû être ajouté à cette analyse. Mais alors, d'autres variables familiales seraient utiles, en particulier le niveau d'études et la situation professionnelle du conjoint lorsqu'il y en a un (ces informations ne sont cependant disponibles qu'à la date d'enquête, en 2011, ce qui compromet leur utilisation comme explicatives des retours en formations ayant eu lieu de façon préalable à la mise en couple correspondante)... Les informations relatives au conjoint importent, non seulement parce que les décisions de retours aux études se prennent généralement, pour les gens en couple, au vu des ressources et des contraintes qui pèsent sur les ménages, mais aussi en ce que les vies de couple participent des socialisations secondaires des individus qui viennent soit modifier soit renforcer celles héritées de l'enfance ou de l'adolescence, forgées par la famille et des expériences initiales (scolaires, sportives...). Elles peuvent ainsi concourir à la (re-)construction des représentations de l'individu, relativement à ce qui fait classement ou déclassement, en termes scolaires et professionnels, et ainsi à leur propension croissante ou décroissante au retour en formation. Ces éléments liés à la sphère familiale devraient ainsi, dans l'idéal, pouvoir être mieux intégrés à l'analyse. Pour le Canada, l'analyse menée par Doray, Kamanzi, Laplante et Street (2012) conclut, à partir de modèles de durée, à l'importance d'éléments tels que l'âge ou la situation matrimoniale, dans le sens où « plus les individus sont porteurs des caractéristiques attribuées à l'âge adulte, moins les retours sont fréquents ».

La prise en compte des calendriers d'habitat est également susceptible d'améliorer la qualité de l'analyse. Cela impliquerait de passer probablement par un travail à partir de modèles de durée constants par morceaux (la durée étant entendue ici comme temps qui sépare la formation initiale de l'entrée en formation post-initiale) : cela pourrait constituer une piste de travail pour la suite.

La prise en compte de dimensions territoriales est prometteuse aussi, et mérite de toute façon d'être explorée. On peut faire l'hypothèse que les jeunes qui vivent en ville, et en particulier dans des villes importantes (et donc universitaires), se distinguent de ceux qui vivent à la campagne et/ou en ZUS, pour des raisons à la fois d'importance et d'accessibilité de l'offre de formation. Il serait peut-être intéressant d'intégrer également le « taux de formations en alternance » recensé dans les enquêtes Générations (peut-être en distinguant supérieur et secondaire) par régions d'origine, comme approximation de l'offre existante sur ce segment-là de retour aux études. Toutefois, une des limites de ce travail est qu'il y a

malgré tout une certaine modestie de l'échantillon des jeunes IV et IV+ ayant obtenu des diplômes après 2005, incitant à la modestie quant aux ambitions analytiques.

A ce stade, la tentative de classification effectuée informe, pour l'essentiel, sur la difficulté qu'il y a à anticiper sur les retours en formation, ce lorsqu'on se cantonne à des variables rendant compte uniquement de l'insertion et du cheminement professionnel jusqu'à la formation, du rapport des individus à leur formation initiale, ou du type de diplôme susceptible d'être obtenu. Laisser de côté les déterminants territoriaux ou familiaux (ressources, contraintes, représentations) semble affaiblir l'élucidation des processus qui conduisent à obtenir un diplôme après une sortie bredouille de l'enseignement supérieur, même si régularités et des corrélations ont malgré tout été mises en évidence : les bacheliers généraux, en particulier ceux qui ne sont pas issus des voies professionnalisantes, sont particulièrement nombreux à obtenir des diplômes après la fin de formation initiale ; le timing des retours montre une forte prévalence dans les 3 à 4 premières années qui suivent la formation initiale, avant de décroître ; les retours au diplôme se font en proportion égales vers des diplômes du supérieur long et des diplômes de niveau CAP-BEP ; les disciplines de la santé et du social sont relativement très représentées ; en proportion, les retours vers les formations du secondaire interviennent plutôt souvent après des temps de chômage ou d'inactivité, ceux vers le santé-social après des périodes importantes d'emplois à durée déterminée, et vers les niveaux III et IV (hors santé-social) ne sont pas rares à succéder à une insertion en emploi à durée indéterminée ; enfin, les diplômes de niveau III sont très fréquemment obtenus en alternance.

## **2. INSERTION PROFESSIONNELLE DES SORTANTS SANS DIPLOME DU SUPERIEUR : SEPT ANS DE MALHEUR ?**

---

Sans surprise, et comme déjà montré dans divers travaux sur la question utilisant notamment les enquêtes Génération, les jeunes sortis sans diplôme de l'enseignement supérieur en 2004 connaissent des débuts de vie active bien moins favorables que les autres sortants de l'enseignement supérieur. Trois années après avoir mis un terme à leur formation dite "initiale", ils sont plus souvent au chômage, occupent des emplois moins stables, moins élevés dans la hiérarchie professionnelle et ils sont sensiblement moins bien payés que les diplômés de niveau III. Ces éléments ne sont pas en soi tellement surprenants sachant le rôle majeur que jouent les diplômes, en France, dans les processus d'insertion en début de vie active. Mais les IV+ sont également en moins bonne posture qu'une partie des jeunes qui s'arrêtent directement après leur baccalauréat, en particulier après des baccalauréats professionnels.

Cependant, on vient de le voir, les jeunes qui quittent l'enseignement supérieur sans diplôme sont aussi particulièrement nombreux à consacrer à nouveau du temps à l'obtention d'un diplôme dans les années qui suivent la fin de leur formation initiale. Cet élément introduit un doute sur la pertinence qu'il y a à comparer sans plus de précaution l'insertion des sortants du supérieur sans diplôme à celle d'autres jeunes de niveau proche, ce à l'horizon de quelques années à peine après la formation initiale. Une partie d'entre eux ayant alors à nouveau investi dans des activités de formation, cela peut signifier qu'ils occupent plus souvent des emplois d'attente ou alimentaires, parfois à temps partiel, ou même qu'ils se situent en marge du marché du travail pour un temps – ce qui peut alors être interprété comme une insertion difficile, alors qu'elle n'est que remise à plus tard, une fois le diplôme convoité obtenu.

Après un rapide retour sur la situation des jeunes IV et IV+ en 2007, nous verrons ce qu'il en est à plus long terme, en 2011, lorsque pratiquement plus personne ne se trouve en situation d'études ou de formation.

### **2.1. La situation des IV+ trois ans après la fin de formation initiale**

Sans surprise, comme bien documenté par exemple par Thomas (2003) à propos des IV+ ayant achevé leur formation initiale en 1998, les IV+ qui arrivent sur le marché du travail en 2004 semblent connaître effectivement des conditions d'insertion professionnelles en 2007 à la fois globalement médiocres et très dépendantes de la filière et du baccalauréat détenu. En particulier, trois années après la fin de formation initiale, les sortants de L1/L2, qu'ils soient diplômés ou pas, connaissent des taux d'emploi faibles (respectivement 73 % et 65 %) par rapport aux sortants de STS-IUT, diplômés ou pas (respectivement 92 % et 79 %), et des taux de reprises d'études ou de formation élevés (14 % et 20 % contre 3 % et 5 %). Les bacheliers sortants directement après le bac, eux, font jeu égal, en termes d'accès à l'emploi, à l'été 2007, avec les non-diplômés des STS-IUT (79 %), mais connaissent des taux de reprises d'études ou formations un peu plus élevés (8 %).

Tableau 11

## Situation professionnelle en 2007 selon le niveau de sortie en 2004

	Taux d'emploi en 2007	Taux de chômage en 2007	Taux de NEETers en 2007	Part de jeunes en formation/reprise
<b>00 sortants secondaire infra-bac</b>	66	25	28	6
<b>01 bacs sortis direct</b>	<b>79</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>8</b>
<b>02 IV+ Pro</b>	<b>79</b>	<b>11</b>	<b>16</b>	<b>5</b>
<b>03 L1/L2ND</b>	<b>65</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>20</b>
<b>04 BTS-DUT-santésoc</b>	92	5	6	3
<b>05 DEUG</b>	73	9	13	14
<b>06 Bacs+3 et plus</b>	88	7	8	4
<b>ENSEMBLE DE LA GENERATION 2004</b>	<b>78</b>	<b>14</b>	<b>16</b>	<b>6</b>

Source : Génération 2004 à 7 ans

Ces populations se caractérisant par des différences importantes en termes de reprises d'études ou de formations, il peut être intéressant de comparer leur part de NEETers<sup>23</sup>. En effet, mécaniquement, plus on recense de jeunes « sortis » de la population active (par retour aux études ou en formation), plus cette population active se resserre, ce qui pèse parfois très fortement sur le taux de chômage et empiète également sur ce à quoi l'on peut s'attendre en termes de taux d'emploi.

Et de ce point de vue-là, à la mi-2007 du moins, la situation des non diplômés des filières L1/L2 n'est pas si singulière : elle est notamment du même ordre que celle des non diplômés des STS et IUT, avec 15 % de jeunes en situation de chômage ou d'inactivité en 2007 pour les premiers, contre 16 % pour les seconds. C'est seulement quelques points de plus que ce qui est recensé pour les sortants directs après le bac, le plus souvent des bacheliers professionnels (13 %). Et de même, pour les sortants de 2004 titulaires d'un DEUG<sup>24</sup>, la part de chômage ou d'inactivité n'est pas tellement moindre que celle des sortants sans diplôme de l'enseignement supérieur (13 % aussi). Les titulaires de BTS ou DUT, en revanche, sont bien plus rares à cet horizon 2007, à être concernés par le chômage ou l'inactivité (6 %).

Du point de vue des risques de chômage ou d'inactivité<sup>25</sup> trois ans après les études, la position des sortants sans diplôme du supérieur n'est donc pas si catastrophique que le suggérerait la seule prise en compte du taux de chômage, en particulier pour les sortants de L1/L2 qui sont particulièrement nombreux à avoir repris des études ou investi du temps pour l'obtention d'un nouveau diplôme à cette date. Mais si l'approche par le taux de chômage pêche par pessimisme, l'approche par la part de chômage ou d'inactivité peut aussi pêcher par optimisme, en considérant de fait comme des situations a priori "non problématiques" les situations de retour en formations ou de reprises d'études - alors qu'une partie d'entre elles constituent des tentatives de remédiation à des difficultés d'emploi.

Si l'on reproduit pour la Génération 2004 les analyses plus usuelles, que suggère la comparaison des indicateurs usuels d'insertion entre les sortants sans diplôme du supérieur, selon leur "filière" et leur baccalauréat d'origine, avec les sortants simples bacheliers, les diplômés du supérieur des niveaux juste

<sup>23</sup> Littéralement "Not in Employment, Education, or Training". Cet indicateur est couramment utilisé dans les études internationales sur l'insertion professionnelle des jeunes en tant que classe d'âge (et non en tant que débutants sur le marché du travail comme le fait le Céreq). En effet, cet indicateur, la part de NEETers, permet en partie de s'affranchir de l'hétérogénéité importante qui existe entre les pays quant à la durée des études. Sans cela, mécaniquement, les pays où les poursuites d'études sont importantes sur une classe d'âge donnée, par exemple, 16/25 ans (comme c'est le cas pour la France), se retrouvent avec des taux de chômage fortement augmentés, la population active étant finalement "réduite" du fait de l'importance des poursuites d'études ou de leurs reprises. Ce qui est le cas pour certaines populations de IV+, notamment les sortants de L1/L2.

<sup>24</sup> même si ces derniers s'étaient raréfiés dès 2004, avec la réforme du LMD.

<sup>25</sup> ce à quoi correspond la part de jeune NEETers.

supérieurs (BTS-DUT ou DEUG le cas échéant -) ? On reprend ici l'idée de l'analyse proposée par Thomas (2003), qui regardait d'une part la part d'emploi, et de l'autre, le salaire, pour les différents sortants IV et IV+, selon leur bac et leur filière d'origine.

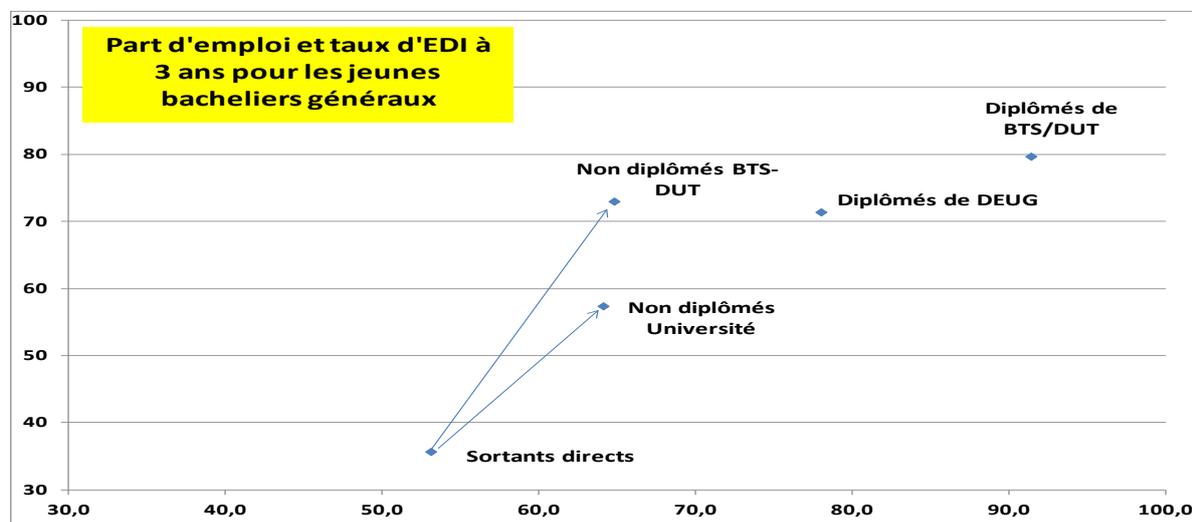
Pour cette comparaison, c'est le taux d'emplois à durée indéterminée qui a été choisi de préférence au salaire, du fait que les doubles-situations (notamment emploi-études, emploi-formations, et situations d'alternance), dont on a vu qu'elles concernaient une partie notable de ces jeunes IV ou IV+ de retour sur le chemin des diplômes, sont propices aux temps partiels, et donc à des salaires largement amputés. Le redressement des salaires pour en tenir compte est en l'espèce marqué par des incertitudes, et en son absence, les salaires moyens sont ainsi susceptibles d'être excessivement affectés par la présence de salaires à temps partiel. Le taux d'EDI (représenté en ordonnée des graphes suivants) nous a semblé constituer à sa façon un proxy acceptable de la qualité de l'insertion de ces populations<sup>26</sup> ; le taux d'emploi est lui reporté en abscisse.

On retrouve ce faisant l'essentiel des conclusions de Thomas (2003) à propos des jeunes de la Génération 1998, même si on l'a dit, celles-ci penchent, plus que l'approche par les NEETS, vers des conclusions a priori défavorables aux jeunes issus de filières scolaires à forts taux de retours en formations à l'horizon 2007.

Ainsi, pour les bacheliers généraux, le passage infructueux par le supérieur plutôt que la sortie directe (même si ces dernières restent rares) s'accompagne d'une amélioration du taux d'emploi et de la qualité d'emploi - plus marquée pour les IV+ issus des voies professionnelles que pour les autres. Les bacheliers généraux diplômés de DEUG et de BTS/DUT connaissent néanmoins des taux d'emploi encore meilleurs, en particulier pour ces derniers, ce qui n'est pas surprenant si l'on tient compte du fait que les retours aux études sont massifs pour les non diplômés de l'Université (mais certes, aussi pour les sortants de DEUG).

Graphique 5a

### Taux d'emploi et taux d'EDI à 3 ans pour les bacheliers généraux



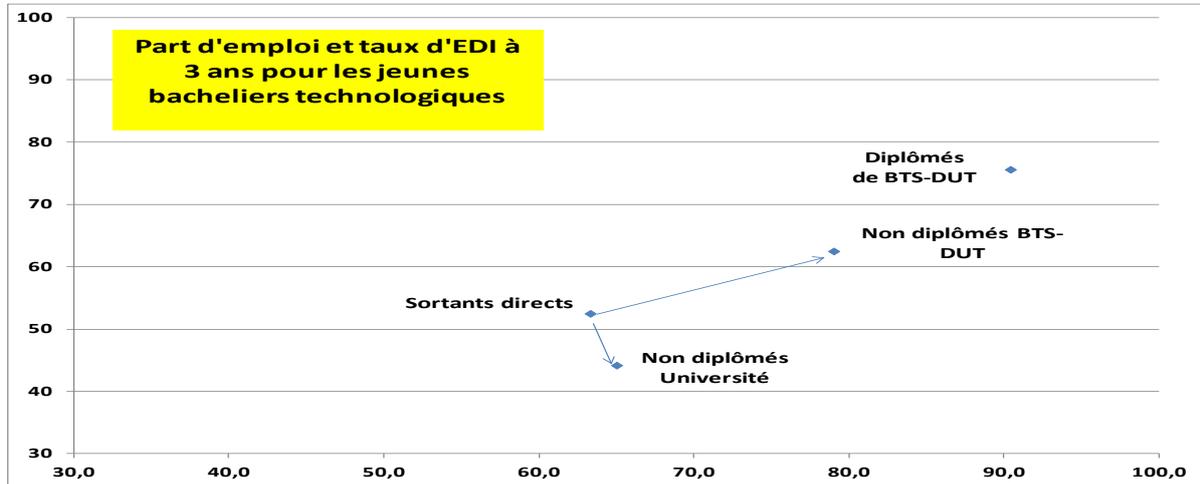
Source : Génération 2004 à 3 ans.

Lecture : En 2007, les bacheliers généraux sortis de BTS-DUT sans diplôme en 2004 étaient 64% à être en emploi et 73% des emplois étaient en EDI. Pour les diplômés de DEUG sortis de formation initiale, 79% étaient en emploi en 2007 et 72% des emplois étaient des EDI.

<sup>26</sup> même s'il n'est pas exempt de défauts non plus, notamment du fait que les emplois d'attente et alimentaires caractéristiques de certaines doubles-situations ne sont pas nécessairement à durée indéterminée non plus.

Graphique 5b

Taux d'emploi et taux d'EDI à 3 ans pour les bacheliers technologiques

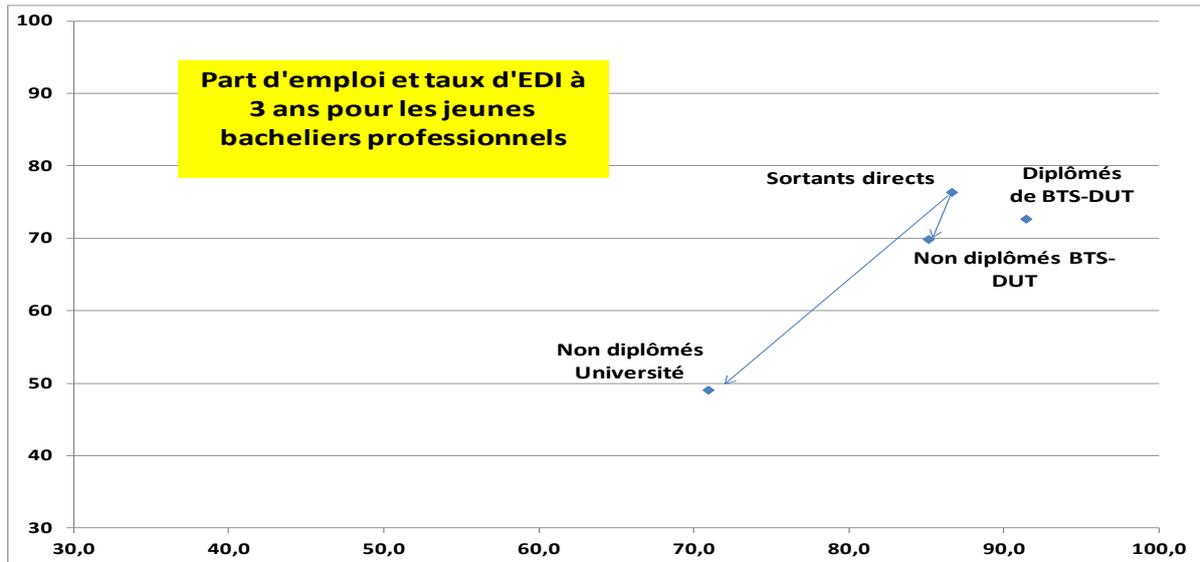


Source : Génération 2004 à 3 ans.

Pour les bacheliers technologiques, si le passage même infructueux par le supérieur professionnel améliore taux d'emploi et "qualité" d'emploi, les détours par le cursus licence ne semblent pas sensiblement améliorer les conditions d'insertion trois ans après la fin de formation initiale.

Graphique 5c

Taux d'emploi et taux d'EDI à 3 ans pour les bacheliers professionnels



Source : Génération 2004 à 3 ans.

Enfin, concernant les bacheliers professionnels, on retrouve la dégradation importante relevée par Thomas pour les rares jeunes de la Génération 98 passés ensuite par un L1 ou un L2 sans y obtenir de

diplôme - ce non seulement en termes d'accès à l'emploi mais aussi en termes de qualité d'emploi.

Comme observé en première partie de ce texte, les bacheliers professionnels sortis de L1 ou L2 sans diplôme (une population statistiquement rare, malgré notamment le sur-échec dont ils pâtissent dans ces filières) sont particulièrement nombreux à avoir obtenu un diplôme post-initial (32 % d'entre eux) à l'horizon 2011 et dès 2007, ils étaient nombreux à être en situation de reprise d'études ou de formation, ce qui pèse sur cette mesure-ci de leur insertion. Il est possible aussi que l'importance de leurs diplômes post-initiaux réponde, pour certains, justement, à des difficultés d'insertion précoces. Ou que ces éléments témoignent d'un mélange de retours plus importants en formations diplômantes du fait de difficultés d'insertion accrues, et de retours plus importants en formation du fait d'une disposition qui porte ces jeunes à essayer, malgré tout, à nouveau, d'obtenir un diplôme qui les satisfasse plus que leur baccalauréat professionnel d'origine.

Reste qu'en l'espace de 6 ans, entre les Générations 1998 et 2004, malgré l'augmentation des retours précoces en formation ou reprise d'études pour tous, aucun des constats qui précèdent, déjà faits par Thomas (2003), ne s'est notablement modifié.

## 2.2. A plus long terme, la confirmation d'une insertion professionnelle médiocre

Le désavantage en termes d'insertion subi par les IV+ (en comparaison des jeunes de niveau III, et de ceux de niveau IV, souvent bacheliers professionnels) pourrait n'être que temporaire. Toutefois, malgré l'investissement en formation que beaucoup ont consenti entre temps, ce désavantage ne se résorbe pas complètement quand on réexamine la situation sept années après la fin de formation initiale. Ainsi, à cet horizon, les IV+ continuent en moyenne d'être durablement à la traîne, à la fois par rapport aux jeunes diplômés de niveau III, et par rapport aux simples bacheliers professionnels, que ce soit en termes d'accès à l'emploi ou de stabilité de ces emplois (nous nous contentons encore ici de considérer que le taux d'EDI en fournit un reflet satisfaisant). Que ce soit en termes de taux de chômage, de taux d'emploi, ou de part de NEETers, les IV+ occupent, sept après leur sortie de formation initiale une position globalement moins favorable que celles des simples bacheliers et que celle des diplômés des niveaux juste supérieurs.

Tableau 12

### Conditions d'insertion en 2011 selon le niveau de sortie de la Génération 2004

	Taux d'emploi en 2011	Taux de chômage en 2011	Taux de NEETers en 2011	Part de jeunes en formation/reprise d'études en 2011
<b>00 sortants secondaire infra-bac</b>	74	19	24	2
<b>01 bacs sortis direct</b>	<b>87</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>2</b>
<b>02 IV+ Pro</b>	<b>85</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>2</b>
<b>03 L1/L2ND</b>	<b>81</b>	<b>12</b>	<b>16</b>	<b>3</b>
<b>04 BTS-DUT-santésoc</b>	94	4	5	1
<b>05 DEUG</b>	88	9	11	2
<b>06 Bacs+3 et plus</b>	93	4	6	1
<b>ENSEMBLE DE LA GENERATION 2004</b>	<b>85</b>	<b>11</b>	<b>14</b>	<b>2</b>

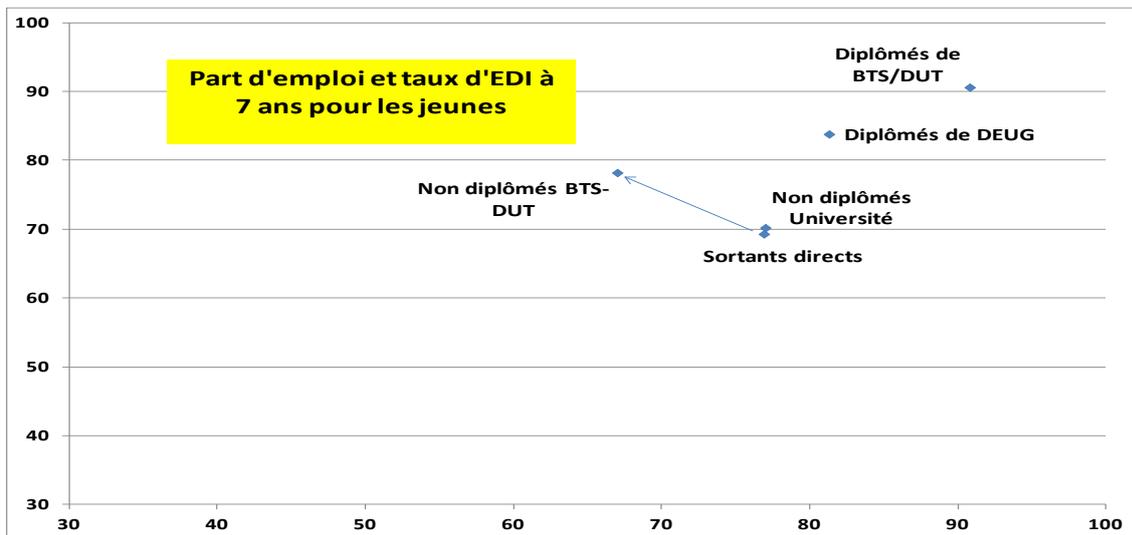
Source : Génération 2004 à 7 ans.

En cherchant à tenir compte des baccalauréats d'origine, les constats faits pour la situation d'insertion de ces sous-populations en 2007 se modifient cependant légèrement.

Les passages infructueux par l'enseignement supérieur professionnel vont désormais de pair avec un taux d'emploi plutôt moindre (mais des taux d'EDI plutôt meilleurs), en comparaison des simples bacheliers et des sortants de L1/L2. Ceux-là sont aussi, parmi les bacheliers généraux, ceux qui ont le plus investi dans l'obtention de diplômes post-initiaux. Toutefois, aucun de ces trois sous-ensemble n'a rejoint, ce faisant, les performances d'insertion des diplômés de BTS-DUT, ni celles des diplômés de DEUG (eux aussi très concernés par les retours en formation).

Graphique 6a

**Taux d'emploi et taux d'EDI à 7 ans pour les bacheliers généraux**

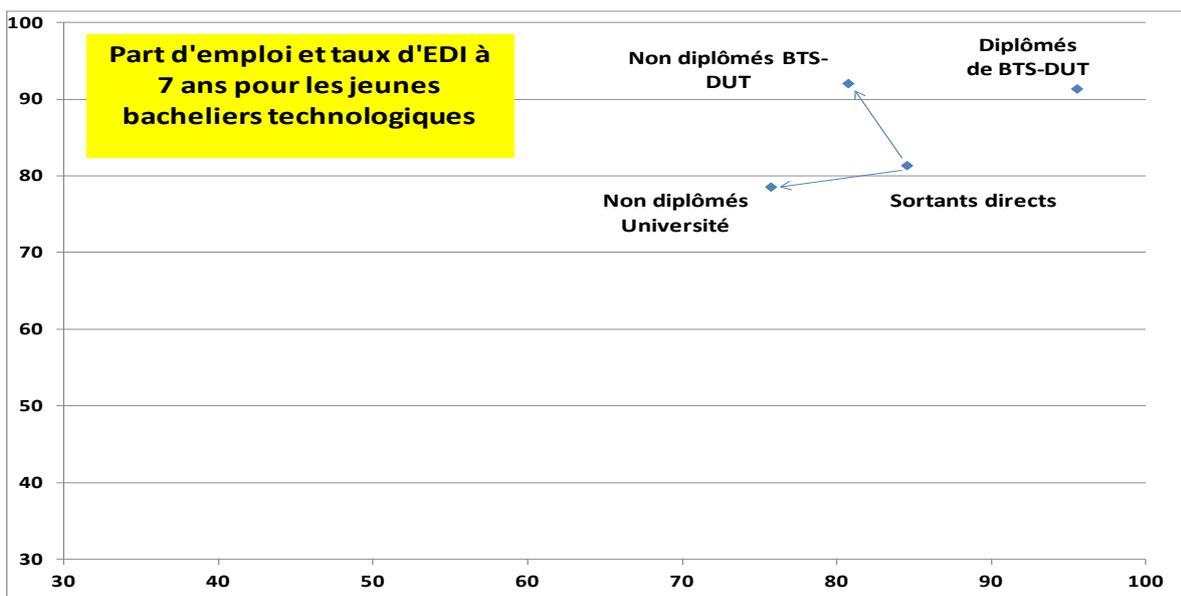


Source : Génération 2004 à 7 ans.

Lecture : En 2011, les bacheliers généraux sortis de L1/L2 sans diplôme en 2004 étaient 78% à être en emploi et 70% des emplois étaient des EDI. Pour les diplômés de DEUG sortis de formation initiale, 82% étaient en emploi en 2007 et 83% des emplois étaient des EDI.

Graphique 6b

**Taux d'emploi et taux d'EDI à 7 ans pour les bacheliers technologiques**

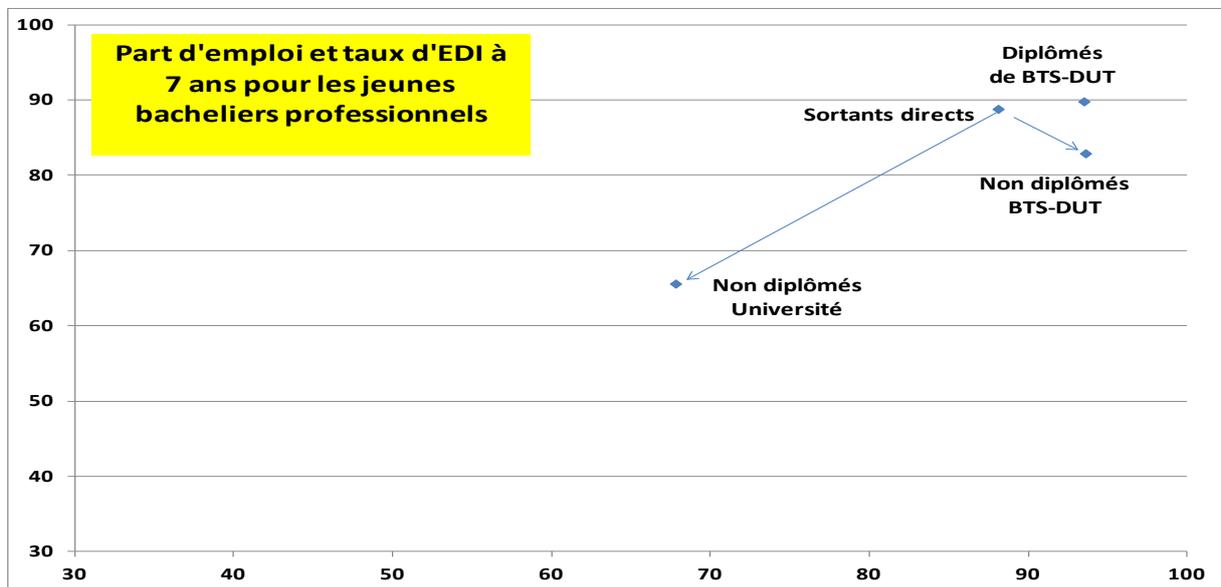


Source : Génération 2004 à 7 ans.

Malgré un investissement conséquent en formation de la part des bacheliers technologiques, en particulier ceux issus de L1/L2, ces derniers pâtissent, à l'horizon 2011, d'un accès à l'emploi sensiblement moindre que les autres IV et IV+, alors qu'ils ne se démarquaient en négatif qu'en termes de stabilité de l'emploi à l'issue des trois premières années post-formation initiale. Les bacheliers technologiques non-diplômés de BTS-DUT, qui occupaient à trois ans une position intermédiaire entre sortants directs et diplômés de BTS-DUT, accèdent désormais sensiblement moins à l'emploi que leurs alter-ego diplômés, et même que les sortants directs. En revanche, les emplois qu'ils occupent ne sont pas moins souvent en EDI...

Graphique 6c

**Taux d'emploi et taux d'EDI à 7 ans pour les bacheliers professionnels**



Source : Génération 2004 à 7 ans.

Enfin, pour les rares bacheliers professionnels issus de L1/L2 sans diplôme, dont on avait souligné l'importance de l'investissement en re-formation aussi, le temps n'a pas amélioré leur position relative par rapport aux non-diplômés des voies professionnelles et aux sortants directs... Les concernant, les retours au diplôme témoignent donc peut-être souvent à la fois de difficultés d'insertion et d'une posture favorable à la question du diplôme, qu'il agisse comme valeur symbolique ou comme ticket d'entrée vers certains emplois.

Tous ces éléments suggèrent cependant surtout que les diplômes post-initiaux obtenus par une partie notable des jeunes IV et IV+ n'ont pas entièrement rebattu les cartes de l'insertion professionnelle, au moins à l'horizon 2011.

Une autre façon de représenter la persistance de difficultés d'accès à l'emploi de certains IV et IV+, malgré l'importance, parfois, de leurs retours en formation, est de comparer les situations des sous-groupes en 2007 à celles qui prévalent en 2011.

Tableau 13

**Part de jeunes sortis bacheliers en 2004 se trouvant au chômage ou inactif (NEET) 3 ans et 7 ans après leur formation initiale**

En 2004, ils sont sortis de formation initiale comme...	le bac détenu est un...	Effectif	répartition par type de baccalauréat	Proportion de jeunes en NEET* trois ans après la fin de formation initiale	Proportion de jeunes en NEET* sept ans après la fin de formation initiale
<b>2-simples bacheliers</b>	Bac général	7 400	7%	10%	9%
	Bac techno	23 400	23%	18%	13%
	Bac pro	70 000	69%	11%	11%
	<i>sous-total Simples bacheliers</i>	<i>100 800</i>	<i>100%</i>	<i>13%</i>	<i>11%</i>
<b>3-Non diplômés Université L1/L2</b>	Bac général	30 100	67%	14%	12%
	Bac techno	11 300	25%	15%	23%
	Bac pro	3 400	8%	24%	30%
	<i>sous-total échoués L1/L2</i>	<i>44 900</i>	<i>100%</i>	<i>15%</i>	<i>16%</i>
<b>4-Non diplômés BTS-DUT</b>	Bac général	4 800	17%	25%	12%
	Bac techno	15 200	53%	16%	18%
	Bac pro	8 600	30%	12%	6%
	<i>sous-total échoués BTS-DUT</i>	<i>28 600</i>	<i>100%</i>	<i>16%</i>	<i>13%</i>
<b>Total</b>		<b>174 200</b>		<b>13,8%</b>	<b>12,9%</b>

Source : Génération 2004 en 2011, N = 2 974 sortants ayant comme plus haut diplôme un baccalauréat

Ainsi apparaît l'importance d'une combinaison filière de sortie-baccalauréat d'origine pour estimer si les 4 années supplémentaires écoulées depuis la fin des études ont vu certains surcroûts de difficultés apparents se résorber, ou pas.

Pour les sortants sans diplôme de L1/L2, à plus long terme, les difficultés vis-à-vis du marché de l'emploi semblent ainsi affecter très préférentiellement les jeunes issus des baccalauréats professionnels et technologiques, qui représentent environ 30 % de ce groupe. Pour ceux-là, les risques de chômage et d'inactivité se sont nettement accrus entre 2007 et 2011 (passant pour les premiers de 24 % de NEETers à 30 %, pour les seconds de 25 à 23 %). Les titulaires de baccalauréat généraux sortis sans succès des filières longues de l'université, en revanche, ont vu ce risque s'atténuer légèrement (de 14 % à 12 %).

Pour ceux sortis bredouilles des STS et IUT en 2004, l'amélioration professionnelle est très sensible en règle générale entre 2007 et 2011. Sauf pour les anciens bacheliers technologiques: après 7 années, ils continuent de connaître un risque élevé d'être au chômage ou inactif (18 %, contre 16 % en 2007), tandis que leurs camarades titulaires de baccalauréats généraux ou professionnels ont vu ce risque diminuer de moitié sur la même période.

Pour les jeunes sortis directement après le baccalauréat, dont on sait que les bacheliers généraux et technologiques avaient massivement investi dans des retours précoces en formation, l'évolution entre 2007 et 2011 est presque inverse : seuls les bacheliers technologiques ont vu leurs risques de chômage ou d'inactivité se réduire sensiblement sur la période (passant de 18 % à 13 % en 2011), les autres bacheliers voyant le leur se maintenir (9 % pour les rares bacheliers généraux, 11 % pour les bacheliers professionnels).

Ainsi, les parcours d'insertion des uns et des autres semblent suivre des dynamiques passablement désynchronisées, qu'il s'agisse des mouvements de retours en formation intervenant dans des proportions et des timing différents, ou des effets du temps et de ces retours sur l'insertion...

## 2.3. En progrès en termes de qualité d'emploi

Au-delà de la question de l'accès à l'emploi, il faut aussi se pencher un peu sur les « qualités » des emplois occupés à l'horizon 2011 considéré ici. Pour ceux qui occupent un emploi, les différences par « filières » d'origine s'avèrent ainsi rester perceptibles longtemps après la fin de formation initiale, même si un progrès global semble cette fois avoir affecté l'ensemble de ces populations de IV et IV+.

Tableau 14

### Qualité des emplois occupés en 2011 selon le plus haut diplôme obtenu

	Part de jeunes en EDI en 2007	Part de jeunes cadres/pi en 2007	Part de jeunes à tps partiel subi en 2007	Part de jeunes sur de *bons emplois* en 2007	Part de jeunes en EDI en 2011	Part de jeunes cadres/pi en 2011	Part de jeunes à tps partiel subi en 2011	Part de jeunes sur de *bons emplois* en 2011
00 sortants secondaire infra-bac	55	16	14	9	73	17	12	15
01 bacs sortis direct	69	28	12	20	87	33	10	32
dont : bacs généraux sortis direct	42	38	13	21	80	67	11	50
dont : bacs technos industriels sortis direct	58	29	18	19	84	43	10	39
dont : bacs technos tertiaires sortis direct	56	24	21	12	82	27	12	21
dont : bacs pros industriels sortis direct	81	21	3	18	91	25	3	29
dont : bacs pros tertiaires sortis direct	68	35	18	25	87	36	14	36
02 IV+ Pro	66	43	9	29	87	44	5	39
dont : IV+ Pro tertiaire	59	45	14	25	84	48	6	40
dont : IV+ Pro industriel	75	40	4	33	90	39	3	38
03 L1/L2ND	53	45	17	23	77	57	10	42
dont : L1/L2ND LSH droit éco gestion	53	46	18	23	75	55	11	39
dont : L1/L2ND Sciences Dures	56	42	11	24	87	66	5	58
04 BTS-DUT-santé social	77	69	7	54	92	69	5	65
dont : BTS et DUT tertiaire	74	53	10	41	92	55	7	52
dont : BTS et DUT industriel	75	60	2	47	91	59	2	57
dont : Bac+2 Santé-social	84	99	7	78	95	98	6	89
05 DEUG	66	61	12	41	78	70	9	52
dont : DEUG LSH / Droit Eco Gestion / Ecoles d'Art	64	61	13	39	77	70	10	49
dont : DEUG Sciences Dures	79	62	11	54	92	75	7	76
06 Bacs+3 et plus	78	89	6	70	91	88	3	80

Source : enquête Génération 2004 en 2011, données pondérées.

"Bons emplois" = EDI + tps choisi + cadre ou profession intermédiaire.

A l'été 2007, trois ans après la fin de leur formation initiale, les emplois obtenus après une sortie sans diplôme en L1 ou L2 étaient moins souvent à durée indéterminée (50 % pour les emplois occupés en 2007) que pour les jeunes sortis sans diplôme de BTS ou DUT (62 % à la même date). Cette différence se perpétue longtemps. Elle reste importante sept ans après la sortie de formation initiale (71 % des emplois sont à durée indéterminée pour les premiers contre 79 % pour les seconds).

En revanche, après quelques années de vie active, les L1 et L2 sans diplôme sont plus nombreux à accéder à des postes de cadres ou de professions intermédiaires que les non-diplômés issus des filières professionnelles (53 % après 5 années de vie active contre 40 % pour les sortants de filières pro).

Toutes les caractéristiques présumées souhaitables pour juger de la qualité des emplois ne vont pas forcément de pair. Ainsi, après 7 années de vie active, les sortants sans diplôme de L1/L2 sont à la fois plus nombreux que les autres à occuper des emplois de cadres, plus nombreux également à occuper des professions intermédiaires, et dans le même temps plus nombreux à être employés sur des contrats à durée déterminée. Ils sont également durablement plus concernés par les emplois à temps partiel "subi" (pour lequel la personne concernée aurait préféré un temps plein) et ils sont en moyenne sensiblement moins bien rémunérés que les jeunes des deux autres groupes.

Il semble ainsi que, parmi les jeunes sortis de L1/L2 sans diplôme, le groupe de ceux qui occupent à l'été 2011 les emplois combinant a priori les meilleures qualités<sup>27</sup> (CDI, fonctionnaire ou indépendant / à temps plein ou partiel choisi / cadre ou profession intermédiaire) soit en proportion un peu plus nombreux (42 %) que pour les jeunes sortis des STS-IUT (39 %), et encore un peu plus nettement représentés que pour les jeunes sortis "simples bacheliers" en 2004 (32 %).

Au-delà de la filière, la spécialité de formation a elle aussi un lien avec la diversité de la qualité des emplois détenus par ces jeunes. Ainsi, pour les sortants sans diplôme de L1/L2, l'écart entre les spécialités des sciences "dures" (assez rarement représentées d'ailleurs dans le groupe) et les autres spécialités est important en termes de qualité des emplois détenus 7 années après la fin de formation initiale.

Un phénomène analogue oppose souvent les spécialités industrielles et tertiaires, que ce soit parmi les sortants sans diplôme des STS-IUT ou pour les simples bacheliers. Toutefois, si les jeunes issus des spécialités "industrielles", plus souvent des hommes, s'en sortent fréquemment mieux en termes d'accès aux EDI ou pour éviter les temps partiel subis, les spécialités tertiaires, plus féminisées, accèdent plutôt plus aux emplois de cadres et professions intermédiaires.

Ces éléments suggèrent à nouveau qu'existe une grande hétérogénéité au sein des trois groupes de formations initiales observés, à l'horizon 2011, entre des jeunes n'ayant plus de problèmes d'accès à l'emploi ni à des emplois de qualité, des jeunes accédant plus ou moins facilement à l'emploi mais peinant à obtenir des emplois de bonne qualité, et d'autres peinant toujours à occuper un emploi.

Cette polarisation, à ce stade, résulte notamment, en toute hypothèse, de l'hétérogénéité des populations au départ (en termes de parcours scolaires initiaux, de capital social, de réseaux, d'attentes et de préférences...) et celle des premiers pas dans la vie active. Mais elle reflète peut-être aussi la diversité des investissements consentis en formation diplômante post-initiale, de la qualité des diplômes ainsi obtenus, et des temporalités de ces investissements. La question devient claire : dans quelle mesure les diplômes obtenus après la fin de formation initiale ont-ils contribué à distribuer ces populations de sortants bacheliers entre insertions professionnelles de bonne qualité, maintien sur des emplois précaires ou peu qualifiés, et difficultés durables d'accès à l'emploi ?

---

<sup>27</sup> Cela ne signifie que ces bons emplois soient ceux auxquels ces jeunes seraient destinés étant donné la structure des appareils productifs et éducatifs - il n'en reste pas moins qu'ils sont généralement considérés comme les emplois les plus souhaitables.

### 3. L'EFFET AMBIVALENT DES DIPLOMES OBTENUS APRES LA FORMATION INITIALE

---

L'obtention, pour les jeunes bacheliers, d'un nouveau diplôme après la fin de leur formation initiale permet-elle d'améliorer les conditions d'insertion professionnelle à l'horizon de sept années ? L'investissement consenti pour obtenir un tel diplôme est-il toujours « payant » ?

Pour s'interroger de façon un peu pertinente sur l'efficacité des diplômes post-initiaux qu'obtiennent une partie des IV et IV+, il convient de tenir compte un minimum de la diversité de ces nouveaux diplômes. En effet, on conçoit bien qu'a priori, un nouveau diplôme du supérieur ou un CAP, même obtenus tous deux après la formation initiale, n'orientent pas les sortants bacheliers vers les mêmes parcours professionnels ultérieurs.

Dans un premier temps, on s'efforce de déterminer quelles caractéristiques des formations (durée, date de début, modalités d'obtention, niveau...) vont de pair avec les meilleures chances d'insertion professionnelle ultérieure : accès à l'emploi, accès aux EDI, accès éventuels à de « bons emplois »<sup>28</sup> (ceux qui sont à la fois en EDI, à temps de travail plein ou partiel choisi, et de profession intermédiaire ou cadre)...

Un modèle « toutes choses égales par ailleurs » (annexe B) montre que ce sont surtout le niveau du diplôme post-initial obtenu ainsi que ses modalités d'obtention qui sont particulièrement prédictives des conditions d'insertion ultérieures.

Les diplômes de niveau V et dans une moindre mesure de niveau IV, promettent, comparés aux autres, de moindres chances d'accès à l'emploi, aux EDI et, de façon très nette, aux "bons emplois" (cumulant temps de travail choisi, durée indéterminée et de niveau cadre ou profession intermédiaire). Les diplômes obtenus en alternance ou en lien avec une situation d'emploi vont également plus souvent de pair avec des probabilités d'emploi et d'accès aux EDI élevées.

En revanche, la durée de formation, la date où celle-ci a démarré ou encore sa date d'obtention n'ont que peu ou pas d'effet significatif sur les conditions ultérieures d'accès à l'emploi et aux EDI. Seul l'accès aux « bons emplois » est significativement corrélé (de façon positive) à une durée importante de formation et de même à une obtention pas trop précoce du diplôme post-initial. Ce qui redonne encore la dimension « favorable » des diplômes post-initiaux du supérieur comparés à ceux du secondaire, quant à l'insertion professionnelle ultérieure.

Se dessine ainsi une topographie des formations post-initiales opposant principalement d'une part celles ayant conduit à des diplômes du supérieur et celles ayant conduit à des diplômes du secondaire<sup>29</sup>, d'autre part celles obtenues en alternance ou en lien avec un emploi à celles obtenues en reprises d'études classiques ou via les autres modalités<sup>30</sup>. On scinde l'ensemble des formations post-initiales ayant conduit à des diplômes en 4 ensembles :

- un premier ensemble de diplômes post-initiaux, de niveaux I, II ou III, ayant été obtenus en alternance ou en lien avec un emploi (28 % des cas)

---

<sup>28</sup> Il y a bien sûr beaucoup d'a priori normatifs dans cette dénomination de "bon emploi". Ont été rassemblées derrière ce terme des caractéristiques d'emploi jugées usuellement souhaitables par les jeunes bacheliers en période d'insertion, mais aussi souvent par les familles, les agents immobiliers, les banques, etc. Il est bien entendu qu'un "bon emploi", au sens d'emploi épanouissant, peut très bien (voire d'autant plus ? voir Crawford, 2010) être un emploi d'ouvrier, d'employé ou d'artisan, par exemple, qui se trouveraient plus proche de la matière ou de l'humain que ne le sont souvent les emplois de cadre ou PI et s'exerceraient dans des conditions d'autonomie suffisante.

<sup>29</sup> cette simple dichotomie n'épuise pas bien sûr les différences liées au niveau de diplôme quant à l'insertion ultérieure et elle laisse en particulier de côté la question de la spécialité de formation.

<sup>30</sup> idem, chacun de ces deux "pôles" conserve une hétérogénéité, ainsi les reprises d'études classiques conduisent significativement plus que les "autres modalités", toutes choses égales par ailleurs, aux "meilleurs emplois".

- un second ensemble de diplômes post-initiaux, du supérieur également, mais obtenus par d'autres voies (classiques ou tout du moins, sans lien avec un emploi)(30 % des cas)
- un troisième ensemble de diplômes post-initiaux, un peu plus rares, de niveaux IV ou V, obtenus en alternance ou en lien avec un emploi (17 % des cas)
- un quatrième ensemble, de niveaux IV ou V également, mais obtenus sans lien avec des emplois (reprises d'études classiques, AFPA, GRETA, correspondance, autres...)(26 %)

### 3.1. Quels publics pour quels types de diplômes post-initiaux ?

Dans quelle mesure ces quatre groupes de diplômes post-initiaux-là concernent-ils des sortants bacheliers différents (en termes de caractéristiques sociodémographiques, scolaires, ou de début de parcours) ?

Tableau 15  
Caractéristiques des nouveaux diplômés, caractéristiques des jeunes qui les obtiennent

jeunes IV et IV+ de Génération 2004	effectif	proportion de l'ensemble des DPI	part de femmes	part de jeunes dont un parent au moins est ouvrier en 2004	part de jeunes arrivés "en retard" en 6ème
<b>Pas de Diplôme Post initial (DPI)</b>			47%	36%	13%
<b>DPI niveau I II III Alternance/Emploi</b>	12 100	28%	55%	24%	4%
<b>DPI niveau I II III RE/Autres</b>	13 000	30%	65%	25%	5%
<b>DPI niveau IV V Alternance/Emploi</b>	7 300	17%	61%	29%	16%
<b>DPI niveau IV V RE/Autres</b>	11 100	26%	69%	24%	9%

Source : Génération 2004 à 7 ans, exploitation du module ADTC, pour les jeunes de niveau IV et IV+ ayant obtenu un nouveau diplôme ou pas (pas de "diplôme post initial", ie pas de DPI).

Lecture : 28 % des nouveaux diplômés obtenus par les sortants bacheliers de 2004 étaient de niveau I, II, ou III, et obtenus via alternance (ou, plus rarement, emploi). Parmi les jeunes obtenant ce type de nouveau diplôme, 55 % étaient des femmes, 24 % avaient un parent ouvrier, 4 % avaient du retard au moment de l'entrée en 6ème (ces trois derniers chiffres s'établissant à 47 % de femmes, 36 % d'enfants d'ouvrier(s) et 13 % de jeunes en retard en 6ème pour les bacheliers n'ayant pas obtenu de nouveau diplôme à l'horizon 2011).

Les femmes ne sont "que" 55 % parmi les jeunes ayant obtenu des diplômes du premier type (i.e. du supérieur, en alternance ou via emploi) contre 69 % pour les diplômes du 4ème type (du secondaire, hors emploi). De même, la part de jeunes qui étaient arrivés en 6ème avec du retard diffère fortement : 4 à 5 % pour les deux ensembles de diplômes du supérieur, contre 9 % pour le quatrième type, et même 16 % pour le troisième (ie secondaire, en lien avec un emploi). La part de jeunes d'origine ouvrière, en revanche, diffère peu, en apparence du moins<sup>31</sup>, d'un type de diplôme post-initial à l'autre. Pour éclairer cette question des publics de façon plus solide, on modélise (avec des modèles logits simples) l'obtention de chacun de ces quatre types de diplôme pour les jeunes sortis bacheliers en 2004.

Quatre modèles "toutes choses égales par ailleurs" ont été construits pour prédire non plus l'obtention d'un diplôme post-initial mais celle de chacun de ces 4 types de diplômes post-initiaux (annexe C)<sup>32</sup>. On a testé

<sup>31</sup> Des effets de structure peuvent être à l'œuvre néanmoins, masquant des différences en termes d'origine sociale.

<sup>32</sup> Un modèle multinomial aurait peut-être été plus pertinent.

de même, sans grand changement, les probabilités d'obtention d'un type de diplôme post-initial vs. "aucun diplôme post-initial" (modèles présentés), et vs. "pas de diplôme ou bien un diplôme d'un autre type".

Il en ressort que, comme suggéré par le tableau précédent, si les femmes montraient une propension ou une disposition "toutes choses égales par ailleurs" bien plus forte à obtenir des diplômes post-initiaux en général, cela ne concerne pas significativement tous les types de diplôme. Ainsi, être une femme ne prédispose significativement à l'obtention de diplômes post-initiaux que lorsque ceux-ci sont de niveau IV ou V, tandis qu'on ne retrouve pas de lien significatif entre le sexe et l'obtention de nouveaux diplômes dans le supérieur. On se rapproche ainsi des conclusions de Doray et al. (2012) concernant la non significativité du sexe pour prévoir les retours en formation au Canada, bien qu'ils n'aient pas distingué entre formations du secondaire et du supérieur.

Symétriquement, le fait d'avoir eu un enfant avant 2006 (*ie* dans les deux ans au plus qui suivent la fin de formation initiale) réduit significativement les chances d'obtention d'un nouveau diplôme dans le cas du supérieur, mais n'ont pas de lien significatif avec ces chances en ce qui concerne les diplômes post-initiaux du secondaire... Cette variable n'est toutefois pas conservée pour la suite de l'analyse car elle résulte en partie de choix de début de parcours qui s'entremêlent au reste et tendent à brouiller la significativité des autres variables examinées. En outre, il serait nécessaire de distinguer cette variable selon les effets éventuellement différents que ces naissances ont sur les hommes et les femmes, en termes de retour sur le chemin des diplômes.

L'origine ouvrière, qui avait globalement un lien négatif et significatif avec l'obtention de diplômes après la fin de formation initiale, ne conserve de même un tel lien que dans le cas de diplômes post-initiaux du supérieur, alors même qu'un bon nombre de variables de scolarité sont également prises en compte par le modèle... Les jeunes des classes populaires sortis sans rien de plus que le bac ont donc des chances sensiblement équivalentes aux autres d'obtenir par la suite des diplômes de niveau IV ou V, mais ils ont toujours des chances significativement moindres d'obtenir des diplômes du supérieur.

Ces deux éléments renforcent les doutes que l'on peut émettre quant au rôle de « rattrapage » que pourraient jouer ces « retours au diplôme » pour les enfants des classes populaires. S'aggravent ainsi encore, par le jeu des retours en formation, les difficultés à réaliser une réelle démocratisation de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire pour notre public de sortants bacheliers de 2004, à se diriger à minima vers une « égalisation des chances scolaires », celles-ci devenant « de moins en moins dépendantes de variables telles que le milieu social, le sexe, l'origine nationale ou géographique », déjà présents et analysés de longue date en formation initiale (par exemple par Merle, 2002).

Mais, d'une façon qui pourrait paraître surprenante, les jeunes bacheliers nés en France de parent(s) né(s) à l'étranger, s'ils ne montrent pas globalement une propension différente des autres à obtenir un nouveau diplôme après 2005, s'en démarquent significativement et positivement pour ce qui est (« toutes choses égales par ailleurs ») d'obtenir des diplômes du supérieur, et négativement pour ce qui est d'en obtenir du secondaire en lien avec l'emploi.

Avant de se réjouir de cette éventuelle seconde chance d'accès aux diplômes du supérieur dont « toutes choses égales par ailleurs » aux enfants de l'immigration se saisissent plus que les autres, il faut en examiner le sens.

En effet, il est possible par exemple que les interruptions d'études avant reprise ultérieure correspondent, pour ces jeunes-là, à des délais d'accès plus importants à certaines formations réputées sélectives (en particulier les contrats en alternance, dont les critères de recrutement ne semblent pas différer véritablement de ceux qui prévalent en général sur le marché du travail, et qui sont défavorables aux enfants de l'immigration). Néanmoins, les reprises d'études des enfants d'immigrés semblent justement plutôt plus tardives que celles des autres bacheliers.

Il est possible, également, que ces jeunes aient pâti plus souvent que les autres, de conditions économiques ou familiales défavorables à la poursuite d'études à un moment, et qu'ils y reviennent ensuite une fois ces contraintes levées. L'examen de leurs conditions d'arrêt des études met seulement en lumière, comparativement aux autres bacheliers, une surreprésentation du schéma d'explication « mystère », renvoyant à une « autre raison » non explicitée, et non complétée par d'autres éléments d'explication : 34 % d'entre eux sont dans ce cas, contre 27 % du reste des bacheliers. Ils ne semblent pas

signaler particulièrement, en revanche, d'arrêts d'études nettement subis, ni d'arrêts d'études évoquant un choix de raison entremêlant des causalités positives et négatives.

Enfin, on peut raisonnablement faire l'hypothèse que les jeunes bacheliers enfants de l'immigration seraient porteurs d'une ambition plus forte en termes d'accès aux diplômes de l'enseignement supérieur, en comparaison des autres bacheliers sortis au même moment - et présentant des caractéristiques sociales et scolaires analogues. Cette hypothèse rejoint les constats rappelés par l'INSEE (Caille, Lemaire, 2009) à propos des « bacheliers de première génération », c'est-à-dire des bacheliers dont aucun des parents n'est lui-même bachelier : parmi eux, les familles immigrées se distinguent par des aspirations scolaires plus élevées pour leurs enfants ; un projet d'ascension sociale était souvent sous-jacent au projet migratoire ; enfin, le fait que ces parents ne soient pas bacheliers eux-mêmes relève plus souvent d'une déscolarisation dans les pays d'origine et moins souvent d'un échec scolaire que ce n'est le cas dans les familles françaises, ce qui s'accompagne ainsi d'un rapport généralement plus positif vis-à-vis de l'école.

Certes, à première vue, en « valeur brute », les résultats scolaires des enfants de l'immigration semblent moins bons que ceux des enfants de natifs. Mais on peut rappeler à la suite de la DEPP (2010) que lorsque les effets de structure liés à l'origine sociale des parents, à leur niveau d'études, et à la structure familiale sont pris en compte, alors « toutes choses par ailleurs », les descendants d'immigrés réussissent plutôt mieux à l'école et ont ainsi, par exemple, des probabilités plus grandes que les autres de devenir bachelier général ou technologique. A ce titre, l'importance de leurs retours réussis sur la voie des diplômes du supérieur après la fin de formation initiale n'est pas nécessairement en contradiction avec ce qui s'observe, là encore, en formation initiale.

En termes de « filière » de formation initiale, les bacheliers professionnels sortis de L1/L2, dont on avait vu qu'ils se démarquaient des autres bacheliers professionnels (sortis directement ou passés par les STS-IUT) se révèlent désormais prédisposés uniquement à l'obtention de nouveaux diplômes du secondaire, obtenus sans lien avec un emploi - dont on a vu qu'ils semblaient, plus que les autres, répondre à des nécessité de remédiation en situation de difficultés d'insertion. S'explique peut-être ainsi le fait que leur insertion professionnelle à l'horizon 2011 demeurait décevante, malgré le renouvellement des "investissements" en formation après 2004. Les autres bacheliers professionnels, qu'ils soient sortis sans diplôme des STS-IUT, ou plus nettement encore, ceux sortis directement après le baccalauréat ont, comparativement aux autres sortants bacheliers de 2004, des chances nettement diminuées d'obtenir ensuite un diplôme dans l'enseignement supérieur. Les seconds ont également des chances significativement moindres d'obtenir un diplôme du secondaire sans lien avec l'emploi après la fin de leur formation initiale.

Les sortants de L1/L2 titulaires d'un baccalauréat général, eux, connaissent des chances significativement plus importantes que les autres d'obtenir ensuite un nouveau diplôme du supérieur à partir d'une formation sans lien avec l'alternance ou l'emploi. Et comme les sortants de L1/L2 titulaires d'un baccalauréat technologique, ils sont aussi plus concernés par les nouveaux diplômes du secondaire obtenus en alternance (le plus souvent, sinon via un emploi). Enfin, les rares bacheliers généraux ou technologiques ayant arrêté leurs études directement après l'obtention du baccalauréat sont, eux aussi, sensiblement plus concernés que les autres par l'obtention de ces types-là de nouveaux diplômes du secondaire.

Tableau 16

**Résumé des résultats des modèles quant aux probabilités d'obtention de chacun des quatre grands types de nouveaux diplômes, selon la filière de formation d'origine**

		Probabilité d'avoir obtenu un diplôme post-initial du sup, en alternance (le plus souvent, sinon via emploi)	Probabilité d'avoir obtenu un diplôme post-initial du sup, hors emploi (Reprises d'études classiques le plus souvent, ou bien AFPA, GRETA, formations à distance...)	Probabilité d'avoir obtenu un diplôme post-initial du secondaire, en alternance (le plus souvent, sinon via emploi)	Probabilité d'avoir obtenu un diplôme post-initial du secondaire (Reprises d'études classiques le plus souvent, ou bien AFPA, GRETA, formations à distance...)
Bac pro.	L1/L2	=	=	=	+++
	sortants direct	--	---	=	-
	STS-IUT	---	-	=	=
Bac gén.	L1/L2	=	++	++	=
Bac techno.	L1/L2	=	=	++	=
Bac gén. ou techno.	sortants directs	=	=	++	=
	STS-IUT (réf.)	=	=	=	=

Source : Génération 2004 à 7 ans, exploitation du module ADTC, pour les jeunes de niveau IV et IV+.

Lecture : Concernant les chances d'obtenir un nouveau diplôme qui soit du supérieur et par la voie de l'alternance (ou en emploi), se distinguent comme significativement moins concernés que les autres les bacheliers professionnels sortis directement après leur baccalauréat professionnel en 2004, et les bacheliers pro. sortis d'un STS ou IUT sans diplôme en 2004.

Ainsi, pour ce qui de l'accès aux diplômes du supérieur après la formation initiale, les bacheliers professionnels sortis directement après le bac ou bien passés sans succès par les STS et IUT sont nettement en retrait par rapport aux autres bacheliers. Inversement, l'accès aux diplômes du supérieur à partir de reprises d'études classiques (le plus souvent, sinon AFPA, etc...) est encore sensiblement plus fréquent que pour les autres bacheliers pour les sortants bredouilles de L1/L2 titulaires de baccalauréats généraux. Les nouveaux diplômes de niveau secondaire (bac ou infra-bac) obtenus en alternance (le plus souvent, et sinon via un emploi) sont « toutes choses égales par ailleurs » plus souvent l'apanage des bacheliers généraux et technos sortis de L1/L2 sans diplôme ou ayant arrêté les études directement après leur baccalauréat. Les autres diplômes du secondaire concernent préférentiellement les rares bacheliers professionnels sortis de L1/L2, par rapport aux autres bacheliers, et d'autant plus par rapport aux bacheliers professionnels qui avaient arrêté leurs études juste après leur baccalauréat.

On observe par ailleurs que les difficultés scolaires en formation initiale (lues au travers des retards enregistrés au passage en 6<sup>e</sup> et au moment du bac) diminuent les chances d'obtenir un diplôme post-initial, mais surtout du supérieur et par la voie de l'alternance (ou via un emploi). Le lien entre l'obtention d'autres types de diplôme et les difficultés scolaires les plus précoces n'apparaît plus significatif, probablement du fait de la modestie relative de l'échantillon. Les redoublements plus tardifs que le primaire, en revanche, ne semblent pas réduire « toutes choses égales par ailleurs » (et notamment à type de baccalauréat et filière donnés) les chances d'obtention d'autres diplômes (du secondaire ou du supérieur sans lien avec l'emploi) après la fin de formation initiale.

En termes de contenu en emploi et en recherche d'emploi lors de la première année post formation initiale, un temps initial de chômage ou d'inactivité important va de pair avec des chances significativement plus grandes d'obtention ultérieure d'un diplôme du secondaire sans lien avec l'emploi. Un temps important passé sur des emplois à durée déterminée en début de parcours augmente fortement les chances d'obtenir des diplômes en lien avec l'emploi (souvent en alternance), qu'ils soient de niveau secondaire comme supérieur<sup>33</sup>. Enfin, avoir passé beaucoup de temps en EDI dès la première année de vie active n'a pas de lien significatif avec les divers types de retours sur le chemin des diplômes.

<sup>33</sup> Ce dernier pourrait cependant ne relever que d'imprécisions de datation du début de formation diplômante, les contrats en alternance étant considérés comme des emplois à durée déterminée.

Terminons avec le rôle des conditions d'arrêt d'études pour ce qui est de « prédire » ces différents retours vers les diplômes. Les arrêts d'études contraints augmentent significativement les chances de nouveaux diplômes dans le supérieur en alternance (ou via emploi), pointant vers des délais d'accès à ces formations expliquant ces transitions particulières. Ils restent en revanche sans effet significatif quant aux autres investissements réussis en formation après 2004. D'une façon encore plus marquée, les arrêts d'études pour une « autre raison », restée non précisée et sans autre explication, vont de pair avec un accroissement très significatif des chances d'obtention de diplômes du supérieur après la fin de formation initiale - quel que soit le type de formation qui y conduise. Enfin, les arrêts présentés uniquement sous des angles volontaires et positifs ne s'accompagnent d'une réduction des chances d'obtenir un nouveau diplôme que s'il s'agit d'un diplôme du supérieur sans lien avec l'emploi, ou du secondaire en lien avec un emploi.

Ces éléments dessinent donc des publics et des processus d'entrée un peu différents d'un type de diplôme post-initial à l'autre : les jeunes les moins dotés socialement et scolairement, ainsi que les filles sont, en proportion, plus nombreux parmi les "nouveaux diplômés" de niveau secondaire, tandis que les bacheliers enfants de l'immigration sont particulièrement représentés parmi les jeunes qui obtiennent de nouveaux diplômes dans le supérieur. Les formations initiales arrêtées sans ambiguïté avec frustration prédisposent seulement aux diplômes post-initials du supérieur en alternance (ou emploi) tandis que les arrêts d'études les plus choisis réduisent les retours aux études classiques dans le supérieur, et ceux en lien avec l'emploi dans le secondaire. Enfin, des premiers pas après la formation initiale marqués par le chômage ou l'inactivité augmentent de façon significative les chances d'obtenir un nouveau diplôme de niveau secondaire en alternance (ou via un emploi); le maintien en emploi à durée déterminée prédisposant, pour sa part, aux retours en formations diplômantes en général, et à ceux réalisés en alternance (ou emploi) en particulier.

### 3.2. Quatre types de diplômes post-initials, quatre types de parcours d'insertion ?

Ces quatre types de diplômes post-initials, construits dans l'optique de distinguer des processus de retours aux diplômes distincts, conduisent-ils par ailleurs à des différences importantes en termes d'insertion professionnelle ultérieure ?

On observe à trois ans, mais surtout à sept ans de distance (après la fin de formation initiale) les situations des jeunes concernés par ces quatre ensembles de diplômes post-initials vis-à-vis du marché du travail.

Tableau 17

#### Type de diplôme post-initial et situations à 3 et 7 ans

Type de diplôme post-initial et situations à 3 ans et 7 ans	Part de neeters mi 2007	Part d'emploi mi 2007	Taux d'edi mi 2007	Taux d'emplois de bonne qualité mi 2007	Part de neeters mi 2011	Part d'emploi mi 2011	Taux d'edi mi 2011	Taux d'emplois de bonne qualité mi 2011	Salaires mi-2011
Pas de Diplôme Post initial (DPI)	14	81	71	22	13	86	86	31	1484
DPI niveau I II III Alternance/Emploi	10	72	44	29	10	89	89	60	1558
DPI niveau I II III RE/Autres	6	28	50	25	11	81	78	64	1574
DPI niveau IV V Alternance/Emploi	23	69	32	10	14	85	78	37	1344
DPI niveau IV V RE/Autres	18	68	44	8	19	77	69	14	1293
ENSEMBLE DE LA GENERATION 2004	14	75	65	21	13	85	84	35	1479

Source : Génération 2004 à 7 ans, exploitation du module ADTC, pour les jeunes de niveau IV et IV+.

Lecture : Parmi les sortants bacheliers de 2004 n'ayant pas obtenu de nouveau diplôme à l'horizon 2011 (pas de DPI), 14 % étaient au chômage ou inactifs en 2007 (NEETers), 81 % étaient en emploi, 71 % des emplois étaient des EDI... etc.

A l'horizon 2011, les deux premiers types de diplômes post-initials, qui sont relatifs à des diplômes du supérieur obtenus par telle ou telle voie, vont de pair avec des parts de jeunes au chômage ou inactifs

(NEETers) et des parts d'emplois « de bonne qualité »<sup>34</sup> très favorables, qu'on les compare aux jeunes IV et IV+ qui en 2011 n'avaient obtenu aucun nouveau diplôme ou bien à ceux qui en avaient obtenu un mais de niveau secondaire. Les jeunes ayant obtenu ces nouveaux diplômes du supérieur bénéficient en outre, en moyenne, de salaires sensiblement plus élevés que les autres.

En termes de taux d'emploi ou d'accès aux EDI, on retrouve également l'avantage « apparent » (classique en formation initiale) dont bénéficient les jeunes passés par les formations en alternance (ou en lien avec un emploi), par rapport à ceux ayant suivi des formations sans lien avec l'emploi (reprises d'études classiques, Afpa, Greta, etc...). De fait, les premiers ayant déjà passé au moins une fois avec succès la barrière de l'accès à l'emploi, ils se distinguent, et pour cause, par des taux d'emploi élevés. Cependant, à la mi-2011 du moins, ils ne sont pas notablement plus souvent en emploi, et leurs emplois ne sont pas tellement plus souvent en EDI, que les jeunes n'ayant pas obtenu de diplôme post-initial du tout (89 % dans les deux cas, contre 86 % pour les jeunes n'ayant pas investi avec succès dans la quête de nouveaux diplômes).

Cela pose la question de l'efficacité de ces « paris » faits par ces jeunes sortants bacheliers sur les formations post-initiales. L'acquisition, en deuxième intention (après la formation initiale) d'un diplôme du supérieur va visiblement bien de pair avec une augmentation des chances d'occuper un "emploi de bonne qualité" mi-2011. Mais les choses sont moins nettes en termes d'accès à l'emploi ou aux EDI, 7 années après la fin de formation initiale, ce même pour les diplômés du supérieur.

Le temps consacré à ces formations post-initiales a-t-il, finalement, été plus rentable, ou moins rentable, que celui consacré simplement à l'acquisition d'expérience professionnelle ou à la recherche d'emploi, par les jeunes bacheliers n'ayant pas investi dans ces retours en formation diplômants ?

### 3.3. Un investissement à la rentabilité très variable

Divers modèles simples « toutes choses égales par ailleurs » (annexe D) ont été réalisés dans l'optique de questionner la rentabilité de l'investissement consenti pour obtenir les différents types de diplômes post-initiaux. Cette rentabilité a été évaluée du point de vue de l'accès à l'emploi, aux EDI et à ce qu'on a appelé les « bons emplois » (EDI, temps de travail plein ou partiel choisi, niveau cadre ou profession intermédiaire).

A priori, tous ces modèles pèchent en ce qu'il ne cherchent pas à prendre en compte un élément important de l'analyse : ceux qui obtiennent l'un ou l'autre de ces types de diplômes post-initiaux n'ont pas les mêmes caractéristiques entre eux (on l'a vu, certaines obtentions de diplômes vont de pair avec une plus ou moins grande féminisation, des formations initiales et un capital social d'origine distincts, etc.), et ils diffèrent également (sur ces mêmes plans au moins, sans parler de caractéristiques inobservées ou omises) de ceux qui n'en obtiennent pas du tout - du moins, ces différents ensembles ne se recouvrent pas. Toutefois, dans un premier temps, l'analyse sera menée en l'état, sans chercher à prendre en compte l'effet de ces différences.

Par ailleurs, parmi les jeunes sortis bacheliers en 2004, 7 % environ font le récit d'une tentative d'obtention d'un tel diplôme (à partir des informations du module ADTC<sup>35</sup>). Ils ne constituent qu'un petit dixième des jeunes n'ayant pas obtenu de diplôme post-initial à l'horizon 2011, et à ce titre, bien qu'ils aient eux aussi consenti un investissement en formation diversement important, on supposera qu'ils ne déséquilibrent pas de façon trop marquée les conditions d'insertion mi-2011 des jeunes sortis bacheliers en 2004 et restés depuis lors sans obtenir de nouveau diplôme.

---

<sup>34</sup> *i.e.* un emploi à durée indéterminée, avec un temps de travail plein ou partiel choisi, de niveau cadre ou profession intermédiaire.

<sup>35</sup> Ce chiffre a été obtenu de façon "brute", sans retraitement particulier des données. Le retraitement des données concernant les jeunes ayant obtenu des diplômes post-initiaux d'après le module avait conduit à minorer leur population d'environ 20 %, de sorte que l'estimation des jeunes ayant tenté d'obtenir un diplôme mais sans rencontrer le succès est probablement inférieure aux 7 % suggérés ici. Cette proportion de 7 % est stable quelle que soit la filière d'origine, simples bacheliers, IV+ professionnels et IV+ des L1 et L2.

Terminons en pointant le fait que l'accès à l'emploi, et plus nettement encore à un EDI ou à un « bon emploi », est, au sein de tout processus d'insertion, une affaire de temps, justement... De sorte que plus les diplômes post-initiaux auront été obtenus tardivement, moins les jeunes auront eu le temps de voir leur processus d'insertion progresser suffisamment pour accéder qui à l'emploi, qui à l'EDI, qui à un « bon emploi ».

Trois ensembles de trois modèles (prévoyant l'occupation d'un emploi, d'un EDI, d'un bon emploi à la mi-2011) ont donc été construits.

Le premier ensemble (annexe D1), choisit d'ignorer cette question de temps. Il informe précisément sur la rentabilité de la formation et du diplôme obtenus, en comparaison de l'absence d'investissement (ou d'investissement réussi) vers l'obtention d'un nouveau diplôme, à l'horizon de la mi-2011. Ce quelle que soit la date d'obtention effective du diplôme ou la durée de la formation suivie pour y accéder. Cette rentabilité sera donc une rentabilité « moyenne », c'est-à-dire moyenne du point de vue d'une durée et d'une date d'obtention moyennes, pour les divers diplômes post-initiaux envisagés, et elle restera dépendante de l'horizon de temps choisi, au sens où les diplômes obtenus les plus tardivement n'ont peut-être pas eu le temps de porter leur fruits, ou du moins de voir leurs fruits mûrir suffisamment jusqu'à surclasser ceux des jeunes n'étant pas revenus avec succès sur le chemin des diplômes. Ces modèles tendront donc à juger plus négativement qu'ils ne le méritent l'effet des diplômes obtenus après la formation initiale.

Le second ensemble (annexe D2) s'efforce de prendre en compte cette question du temps écoulé depuis l'obtention éventuelle d'un diplôme post-initial. Il s'appuie pour cela sur une hypothèse, très discutable, d'effet linéaire du temps sur l'accès à l'emploi, aux EDI, aux « bons emplois ». Ces modèles incluent une variable dite « ancienneté d'obtention du dernier diplôme », qui recense le nombre de mois écoulés depuis la dernière formation « diplômante », qu'on considère être, pour ceux n'ayant pas obtenu de diplôme post-initial, l'ancienneté depuis la formation initiale, ou bien l'ancienneté depuis la date d'obtention du diplôme post-initial pour les autres. Cette variable prend donc une valeur élevée pour les jeunes n'ayant pas investi en formation jusqu'à acquérir un diplôme depuis 2004, et une valeur plus ou moins faible pour les autres - selon qu'ils aient achevé leur formation post-initiale plus ou moins précocement. Ils tendront à améliorer artificiellement le jugement que l'on peut porter sur l'efficacité des diplômes obtenus après la formation initiale, ce d'autant plus que les diplômes auront été obtenus tardivement (donc notamment pour les diplômes du supérieur long) (voir encadré).

#### **La prise en compte du temps et la deuxième classe de modèles**

En effet, cette variable de type "ancienneté sur le marché du travail" correspond d'abord à l'hypothèse que chaque mois qui passe ajoute un supplément de chances d'accéder à l'emploi, à un EDI, à un bon emploi : en moyenne, ces chances d'accès-là sont supposées augmenter avec le temps à proportion de l'ancienneté écoulée sur le marché du travail. L'introduction de cette variable équivaut ainsi à prendre en compte l'existence d'une "cale", de taille variable, qui sera importante quand les gens n'ont pas fait de détour par la formation diplômante, mais qui va décroissant au fur et à mesure que les gens sont revenus tardivement sur le marché du travail après avoir obtenu leur diplôme post-initial. Les modèles concernés estimeront alors l'effet des autres variables (sociodémographiques et de scolarité) en ce qu'elles viennent augmenter ou réduire les probabilités d'emploi, d'EDI, de « bon emploi » en sus de la côle « mécanique » liée au seul passage du temps. Ce point, on l'a dit, n'est pas sans défaut, en particulier l'hypothèse d'un effet constant du temps sur les chances d'accès à un emploi, à un EDI et plus encore à un « bon emploi » néglige l'existence d'effets de seuils.

L'autre hypothèse sous-jacente à cette classe de modèles, discutable également, est que l'on peut négliger l'effet éventuel des expériences préalables à l'obtention du « dernier diplôme obtenu », en particulier celles préalables à l'obtention d'un diplôme post-initial. Cela revient ainsi à considérer que la recherche d'emploi<sup>36</sup> qui intervient après ce diplôme-là repart quasi de zéro, et se fait très essentiellement en se

<sup>36</sup> On parle de recherche d'emploi par simplicité, il peut bien sûr s'agir d'une recherche de poste, ou d'une recherche de progression professionnelle, pour les jeunes qui ont obtenu ce diplôme en étant en situation d'emploi.

prévalant du diplôme ainsi obtenu, et très peu des expériences (d'emploi notamment, mais pas uniquement) qui ont précédé le retour en formation. C'est probablement excessif, même si on peut penser que l'acquisition d'un nouveau diplôme a pu souvent réorienter de façon majeure les conditions et les objectifs de la recherche d'emploi (sauf dans le cas où celui-ci vient valider une pratique professionnelle déjà bien ancrée dans les faits). Le rôle central du diplôme dans un grand nombre de recrutements en début de vie active, toujours constaté en France comme en témoignent les enquêtes Génération successives, suggère malgré tout qu'on peut essayer de s'accommoder de cette approximation-là. Comme l'approximation précédente relative aux effets de seuils, elle aura probablement tendance à augmenter artificiellement l'effet estimé des formations sur les parcours, puisque dans une partie des cas de retours au diplôme, une expérience d'emploi significative a précédé l'entrée en formation qui peut concourir à faciliter la qualité de l'insertion de deuxième temps, celle qui suivra le-diplôme post-initial.

Toutefois, cette classe de modèles a le mérite d'essayer de mesurer l'effet sur l'insertion professionnelle des retours au diplôme, non pas à l'horizon 2011, mais en tant que perturbateurs du processus d'insertion qui se "réengage" une fois le diplôme obtenu, et qui vient améliorer ou au contraire dégrader la propension à l'accès à l'emploi, à un EDI, à un bon emploi. Par la suite, il serait peut-être intéressant d'introduire une cale non pas linéaire mais logarithmique, pour tenir compte de l'effet du temps d'une façon plus cohérente avec la réalité.

Le troisième ensemble de modèles (annexe D3) se restreint à comparer les situations d'insertion à la mi-2011 des jeunes n'ayant pas obtenu de diplôme post-initial, par rapport à ceux en ayant obtenu un depuis au moins deux ans. L'inconvénient de cette classe de modèles est qu'il est plus difficile d'atteindre les seuils de significativité, du fait qu'on laisse de côté environ 120 nouveaux diplômés (sur 747), obtenus "trop" tardivement pour notre propos (notamment des diplômés du supérieur long d'une part, des diplômés du secondaire sans lien avec l'emploi d'autre part). Ils constituent cependant un contre-point intéressant à la première classe de modèle qui ne tenait pas du tout compte du problème du temps et impliquent bien moins d'hypothèses discutables que le second ensemble.

#### *Un retour sur investissement hétérogène à l'horizon 2011*

En considérant (annexe D, modèles typés D1) les probabilités d'être en emploi, d'être en EDI et d'occuper un des « meilleurs emplois » en 2011 selon que les sortants bacheliers aient obtenu tel ou tel type de diplôme post-initial (en comparaison de ceux qui n'en ont pas obtenu), on obtient un tableau ambivalent de l'effet de ces diplômes à l'horizon de sept années après la formation initiale, passablement dépendant des caractéristiques dudit diplôme et de ses modalités d'obtention.

Tableau 18

**Effet sur l'emploi et sa qualité selon le niveau du diplôme post-initial et son contexte**

	probabilité d'occuper...		
	... un emploi mi-2011	... un EDI mi-2011	... l'un des "bons emplois" mi-2011
Pas de Diplôme Post-Initial (DPI)	référence		
DPI du supérieur, via alternance/emploi	NS	++	+++
DPI du supérieur, sans lien avec l'emploi	NS	NS	+++
DPI du secondaire, via alternance/emploi	NS	NS	++
DPI du secondaire, sans lien avec l'emploi	-	---	---

Source : Génération 2004 à 7 ans, exploitation du module ADTC, pour les jeunes de niveau IV et IV+.

Lecture : Parmi les sortants bacheliers de 2004, avoir obtenu un nouveau diplôme qui soit du supérieur et via alternance (ou emploi) augmente significativement (par rapport à l'absence de nouveau diplôme), à l'horizon 2011, les chances d'occuper un EDI et celles d'occuper un emploi à durée indéterminée, temps de travail plein ou partiel choisi, de niveau cadre ou profession intermédiaire.

L'obtention de diplômes post-initiaux du supérieur, quelles que soient leurs modalités d'obtention, augmente très significativement les chances d'occuper, dès l'horizon de la mi-2011, un "bon emploi", c'est-à-dire un emploi à durée indéterminée, à temps de travail complet ou partiel choisi, sur un poste de cadre ou profession intermédiaire. Ce en comparaison de l'absence d'investissement réussi ou de l'investissement sur des diplômes du secondaire obtenus en lien avec l'emploi. Lorsque ce diplôme du supérieur a été obtenu en alternance ou en lien avec un emploi, les probabilités d'occuper un EDI mi-2011 se trouvent elles aussi significativement meilleures, ce qui n'est pas le cas pour les diplômes du supérieur obtenus sans lien avec l'emploi. En revanche, on ne trouve pas trace d'un effet significatif sur l'emploi de ces diplômes post-initiaux du supérieur, probablement du fait que sept années après la formation initiale, le taux d'emploi des IV et IV+ atteint de toute façon un niveau très élevé, à près de 85 %.

En revanche, les conclusions sont moins favorables concernant les diplômes du secondaire, en particulier ceux obtenus sans lien avec l'emploi (« reprises d'études classiques » et « autres modalités »). Ceux-là s'avèrent aller de pair avec une réduction significative des chances à la fois pour ce qui est d'être en emploi, d'être en EDI, et a fortiori d'occuper un « bon emploi » - en comparaison des jeunes n'ayant pas obtenu de diplôme post-initial. Cette apparente dégradation des résultats d'insertion à 7 ans de ces jeunes suggère là aussi d'une part que ces retours aux diplômes-là ont, en partie au moins, été réalisés pour pallier des difficultés d'insertion, et d'autre part que l'obtention de ces diplômes, à l'horizon considéré du moins, n'a pas suffi à compenser le retard d'insertion des jeunes concernés. On retrouve là le type de conclusion auxquels un travail antérieur (Arrighi, Mora, 2011) avait abouti concernant les retours en formation en début de vie active des jeunes de la génération 2004 (tous niveaux de diplôme confondus). Lorsque ceux-ci surviennent après une période de chômage, donc plutôt en position "défensive", ils vont de pair avec une dégradation des conditions d'emploi, 5 années après la fin de formation initiale. Cela ne signifie pas que ces séquences de formation ont dégradé l'employabilité des jeunes concernés, mais plus probablement qu'elles n'ont pas suffi à compenser le déficit « d'employabilité » dont ils pâtissaient au départ.

Lorsque les diplômes du secondaire ont été obtenus en alternance ou en lien avec l'emploi, on ne retrouve pas de modification significative de l'accès à l'emploi ni aux EDI à la mi-2011, mais là encore les « bons emplois » restent plus encore hors de portée que pour les jeunes n'ayant pas obtenu de diplôme post-initial.

*Des dynamiques d'insertion qui semblent améliorées par les diplômes post-initiaux*

La tentative de prise en compte (annexe D2) d'une notion d'ancienneté depuis le dernier diplôme obtenu, dont on sait qu'elle peut tendre à artificiellement gonfler les résultats apparents liés aux diplômes post-initiaux obtenus<sup>37</sup>, conduit comme attendu à un jugement beaucoup plus positif concernant l'effet de ces diplômes, jugement qui est peut-être excessif du fait des hypothèses sous-jacentes. En tenant compte du fait que pour les jeunes ayant obtenu ces diplômes, un temps parfois modeste s'est écoulé depuis leur fin de formation post-initiale, laissant peu de temps pour accéder à des emplois de bonne qualité, on aboutit ainsi à conclure que les diplômes post-initiaux, quelles qu'en soient les modalités d'obtention et quel qu'en soit le niveau, amélioreraient significativement les chances et, en creux, les temps d'accès à l'emploi comme à l'EDI.

Tableau 19

**Effet sur l'emploi et sa qualité selon le niveau du diplôme post-initial et son contexte**

	probabilité d'occuper...		
	... un emploi mi-2011	... un EDI mi-2011	... un "bon emploi" mi-2011
Pas de Diplôme Post-Initial (DPI)	référence		
DPI du supérieur, via alternance/emploi	+++	++++	+++
DPI du supérieur, sans lien avec l'emploi	+++	+++	+++
DPI du secondaire, via alternance/emploi	+++	+++	NS
DPI du secondaire, sans lien avec l'emploi	++	++	---

Source : Génération 2004 à 7 ans, exploitation du module ADTC, pour les jeunes de niveau IV et IV+.

Lecture : Parmi les sortants bacheliers de 2004, avoir obtenu un nouveau diplôme qui soit du supérieur et via alternance (ou emploi) augmente significativement (par rapport à l'absence de nouveau diplôme), à l'horizon 2011, les chances d'occuper un emploi, celles d'occuper un EDI et celles d'occuper un emploi à durée indéterminée, temps de travail plein ou partiel choisi, de niveau cadre ou profession intermédiaire.

Concernant l'accès aux bons emplois, la variable d'ancienneté s'avère non significative, ce qui suggère l'existence d'un effet-frontière entre les « bons emplois » recensés ici et les autres emplois que le temps à lui seul ne permet pas de franchir, cet effet relevant probablement de la question de l'accès aux emplois de niveau cadre et profession intermédiaires qui, 7 ans après la fin de formation initiale, restent très rares pour les jeunes n'ayant pas accédé à un diplôme de l'enseignement supérieur.

Ainsi, si l'accès à l'emploi comme à l'emploi à durée indéterminée semble bien avoir à faire avec le passage du temps, l'accès aux « bons emplois » ne dépend pas significativement du temps écoulé mais

<sup>37</sup> en ce qu'elle néglige d'une part l'effet positif (ou négatif) que peut receler la première partie des parcours (avant retour en formation diplômante) sur les recrutements et les carrières qui s'amorcent après l'obtention d'un diplôme post-initial. Et d'autre part l'existence de seuils au-delà desquels cette variable d'ancienneté devrait cesser de jouer un rôle (voire en jouer un négatif). Les mêmes modèle, avec un calage logarithmique et non plus linéaire, modèrent semble-t-il l'optimisme des modèles à cône linéaire, sans modifier le sens de leur jugement. Cependant, des modèles de durée réalisés pour estimer le temps d'accès à un Emploi à durée indéterminée à un horizon de 10 ans après la formation initiale suggèrent que le temps qui passe augmente d'abord les chances d'accès ; jusqu'à ce que, quelques années s'étant écoulées, à l'inverse, le temps ne se mette à dégrader les chances ultérieures d'accès aux EDI, signant le fait que passé un délai les jeunes n'ayant pas accédé à ces EDI sont justement ceux ayant des difficultés majeures et durables d'accès à cette stabilité d'emploi (Di Paola, Mora, à paraître). Pour cette raison, l'usage de la cône logarithmique n'est pas entièrement satisfaisant non plus.

surtout des caractéristiques individuelles (diplômes, sexe, origine sociale...), en cohérence avec une représentation dualiste ou segmentée du marché du travail.

De là, comme précédemment, on peut avancer que les diplômes obtenus après la formation initiale favoriseraient l'accès aux "bons emplois" uniquement lorsqu'il s'agit de diplômes du supérieur mais ils resteraient sans effet sur ce même point pour les diplômes du secondaire obtenus en alternance ou en lien avec un emploi. Ils s'accompagneraient en outre d'un accès très significativement moindre à ces "bons emplois" pour les autres diplômes du secondaire, obtenus sans lien avec l'emploi.

#### *Des effets des diplômes post-initiaux hétérogènes selon le niveau*

On a également testé (annexe D3) une manière plus prudente de chercher à tenir compte du temps, dans l'optique de comparer les conditions d'insertion des jeunes n'ayant pas obtenu de diplôme post-initial (DPI) à ceux en ayant obtenu un d'une sorte ou une autre : l'analyse a porté sur le cas des seuls diplômes post-initiaux obtenus au-moins deux ans avant la mi-2011 (annexe D, modèles de type D3).

Ce faisant, on ne s'éloigne pas énormément des conclusions de la première classe de modèle, en particulier concernant les nouveaux diplômés du supérieur. En revanche, ceux du secondaire obtenus sans lien avec l'emploi cessent de sembler dégrader les probabilités d'occuper un emploi ou un EDI à la mi-2011. C'est cohérent avec le fait que ces diplômés-là sont, plus souvent que les autres, obtenus tardivement dans les parcours, comme vu en première partie de ce document.

Tableau 20

#### **Effet sur l'emploi et sa qualité selon le niveau du diplôme post-initial et son contexte**

	probabilité d'occuper...		
	... un emploi mi-2011	... un EDI mi-2011	... un "bon emploi" mi-2011
Pas de Diplôme Post-Initial (DPI)	référence		
DPI du supérieur, via alternance/emploi	NS	+++	+++
DPI du supérieur, sans lien avec l'emploi	NS	NS	+++
DPI du secondaire, via alternance/emploi	NS	NS	NS
DPI du secondaire, sans lien avec l'emploi	NS	NS	---

Source : Génération 2004 à 7 ans, exploitation du module ADTC, pour les jeunes de niveau IV et IV+.

Lecture : Parmi les sortants bacheliers de 2004, avoir obtenu un nouveau diplôme qui soit du supérieur et via alternance (ou emploi) augmente significativement (par rapport à l'absence de nouveau diplôme), à l'horizon 2011, les chances d'occuper un EDI et celles d'occuper un emploi à durée indéterminée, temps de travail plein ou partiel choisi, de niveau cadre ou profession intermédiaire.

En revanche, les effets des diplômes du secondaire obtenus en lien avec l'emploi se rapprochent plus de ce que suggérait la deuxième classe de modèles que la première. En particulier, les plus tardifs d'entre eux ayant été exclus, ces diplômés-là cessent d'améliorer significativement les chances d'occuper un « bon emploi » mi-2011. Il semble cependant que cela relève surtout d'un problème de significativité.

Au final, ces divers modèles ayant été envisagés, on peut (en l'absence de prise en compte de biais de sélection tout au moins) conclure que les diplômes du supérieur obtenus après 2004 semblent avoir eu un

effet positif, même à l'horizon de sept années seulement après la fin de formation initiale, pour ce qui est d'améliorer la qualité des emplois occupés.

Ce qui ne semble pas le cas pour les diplômés post-initiaux du secondaire : à l'horizon 2011, ils ne paraissent pas s'accompagner d'une amélioration sensible de l'accès aux emplois à durée indéterminée. Les nouveaux diplômés de niveau secondaire obtenus sans lien avec l'emploi vont même de pair avec des accès particulièrement faibles aux emplois de bonne qualité, confirmant l'idée qu'une part notable d'entre eux intervient en réponse à des difficultés d'insertion préalables, sans parvenir totalement à les résoudre.

### **3.4. Quatre ensembles de modèles pour prendre en compte les biais de sélection**

Pour statuer un peu plus précisément sur cette question, quatre séries de modèles logits bivariés ont été réalisés. Ils visent, eux aussi, pour chacun des quatre grands types de diplômés post-initiaux distingués, à estimer son « lien » avec l'insertion mesurée en 2011, en comparaison de l'absence de diplôme obtenu après la formation initiale.

Avec ces modèles, l'intention est de capter aussi la spécificité éventuelle des individus ayant suivi le dit type de formation en comparaison de ceux n'en ayant pas suivi du tout, et d'en tenir compte pour notre analyse. Cette spécificité, composée à la fois de différences en termes d'origines sociales, de sexe, de scolarité initiale... inclut des dimensions non observées dans l'enquête, susceptibles d'expliquer à la fois l'obtention de diplômés post-initiaux et la qualité de l'insertion ultérieure. Pour ces raisons, il peut être utile de chercher à contrôler cette hétérogénéité, ce biais de sélection. Les modèles logits bivariés répondent à ce souci, même si l'on reste tributaire de notre capacité à saisir au mieux les caractéristiques qui conduisent certains jeunes et pas les autres à obtenir tel type de diplômés après la formation initiale.

Les modèles présentés ont été réalisés sans prise en compte du temps écoulé depuis l'obtention du dernier diplôme (initial ou post-initial selon les cas), de sorte qu'on raisonne en termes de retour sur investissement à moyen terme : chacun de ces diplômés a-t-il relevé d'un investissement en temps efficace (du moins à l'horizon 2011) ?

Toutefois, les modèles ont également été testés en se restreignant au cas de formations achevées depuis au moins 2 ans à l'horizon 2011. Ceux-là apportent peu de changement aux conclusions, sauf dans le cas des diplômés post-initiaux du secondaire obtenus sans lien avec l'emploi. De ce fait, seul ce dernier modèle complémentaire sera présenté par la suite.

Ces modèles bivariés ne sont pas toujours extrêmement stables, peut-être du fait du faible nombre d'individus concernés dans notre échantillon (environ 200 par type de reprise d'études contre, dans chaque cas, un peu moins de 2200 jeunes n'ayant obtenu aucun diplôme post-initial). La plupart semblent, d'un point de vue statistique, ne pas améliorer significativement les estimations d'efficacité des modèles. Cela peut signifier que nous ne parvenons pas bien à saisir des éléments explicatifs susceptibles d'avoir partie liée avec l'obtention d'un diplôme post-initial, mais sans avoir de lien avec la situation d'emploi à l'horizon 2011. Cela peut aussi résulter, plus simplement de la modestie des effectifs.

L'estimation de l'entrée dans chacun des quatre types de formation envisagés a inclus l'information concernant les éventuelles parentalités précoces, c'est-à-dire les naissances réalisées avant 2006, dans les toutes premières années suivant la formation initiale. Cette variable s'est révélée tout-à-fait corrélée (négativement comme attendu) avec l'entrée en formation pour des diplômés du supérieur, mais sans lien significatif concernant les autres entrées en formation.

Le modèle probit bivarié estimant l'effet des diplômés post-initiaux du supérieur obtenus en lien avec l'emploi se trouve à l'annexe E. Celui sur l'effet des diplômés post-initiaux du supérieur sans lien avec l'emploi est en annexe F, les diplômés du secondaire en lien avec l'emploi sont en G, enfin le modèle concernant les diplômés du secondaire sans lien avec l'emploi est en H.

Enfin, en annexe I, on trouvera l'estimation correspondant aux diplômes du secondaire obtenus sans lien avec l'emploi et intervenus suffisamment précocement dans les parcours pour que l'effet du temps ne joue pas trop fortement "contre" les jeunes ayant fait ces mouvements réussis de retour sur le chemin des diplômes.

La prise en compte du fait que, parmi ceux sortis bacheliers en 2004, les jeunes qui obtiennent de nouveaux diplômes par la suite sont porteurs de caractéristiques spécifiques conduit à nuancer le jugement concernant l'effet des diplômes du supérieur, et il le modifie plus sensiblement encore concernant l'effet des diplômes post-initiaux du secondaire.

En particulier, à ce stade, il devient raisonnable de conclure que :

- les jeunes qui investissent dans la formation post- initiale jusqu'à obtenir un diplôme du supérieur, avec un contrat en alternance, ou à partir d'une situation d'emploi, n'améliorent pas leur accès à l'emploi à l'horizon de 2011, c'est-à-dire 7 ans après leur formation initiale. En revanche, ils améliorent très significativement leurs chances d'occuper des emplois à durée indéterminée à cette date, et plus modérément celles d'occuper un « bon emploi ». Ainsi, la prise en compte des spécificités de ces individus post-diplômés a conduit à modérer le jugement très positif porté jusque-là quant à l'amélioration de l'accès aux bons emplois pour ces nouveaux-diplômés-là. Certes, l'obtention de ces diplômes, après 2004, a amélioré leur propension à occuper un emploi de bonne qualité à moyen terme mais il apparaît que ces jeunes étaient déjà porteurs de caractéristiques d'employabilité (origine sociale, sexe, scolarité antérieure, premiers pas sur le marché du travail...) les prédisposant à les occuper. De fait, la plupart avaient déjà été à même d'obtenir un emploi, justement (et les contrats en alternance sont, d'abord, des contrats de travail et présentent des niveaux de sélectivité souvent importants).

Tableau 21

### Effet sur l'emploi et sa qualité selon le niveau du diplôme post-initial et son contexte

	probabilité d'occuper...		
	... un emploi mi-2011	... un EDI mi-2011	... un "bon emploi" mi-2011
Pas de Diplôme Post-Initial (DPI)	référence		
DPI du supérieur, via alternance/emploi	NS	+++	++
DPI du supérieur, sans lien avec l'emploi	+	+++	+++
DPI du secondaire, via alternance/emploi	++	NS	NS
DPI du secondaire, sans lien avec l'emploi	NS	+++	NS
DPI du secondaire, sans lien avec l'emploi, pas trop précoces	+++	+++	NS

Source : Génération 2004 à 7 ans, exploitation du module ADTC, pour les jeunes de niveau IV et IV+.

Lecture : Parmi les sortants bacheliers de 2004, avoir obtenu un nouveau diplôme qui soit du supérieur et via alternance (ou emploi) augmente significativement (par rapport à l'absence de nouveau diplôme), à l'horizon 2011, les chances d'occuper un EDI et celles d'occuper un emploi à durée indéterminée, temps de travail plein ou partiel choisi, de niveau cadre ou profession intermédiaire. En revanche, cela n'a pas d'effet significatif sur les chances d'être en emploi ou pas. La dernière ligne rend compte de la modélisation intéressante et qui change la donne concernant l'effet des nouveaux diplômes de niveau secondaire obtenus sans lien avec l'emploi et qui soient suffisamment précoces (avant 2010 strictement) pour permettre d'en observer les effets correctement.

- Les jeunes qui ont obtenu des diplômes du supérieur après 2004 sans que ce soit en lien avec l'emploi (donc via des reprises d'études à temps plein, ou bien à l'aide d'organismes de formation ou selon des modalités autres, plus ou moins institutionnalisées) étaient probablement porteurs, eux, de caractéristiques d'employabilité *a priori* un peu moins favorables que les précédents. De ce fait, cette spécificité étant prise en compte, c'est ce type-là de diplômés post-initiaux qui semble avoir le plus amélioré les conditions d'insertion professionnelle de ces sortants bacheliers : accès à l'emploi, aux EDI, chances d'occuper un « bon emploi ».

Les diplômés post-initiaux du secondaire se distinguent sensiblement des précédents. Aucun ne permet d'améliorer significativement les chances d'accès aux « bons emplois », ce qui n'est pas surprenant étant donné que l'accès aux emplois de cadre et profession intermédiaire reste largement conditionné, à ce stade des carrières du moins, par la détention d'un diplôme du supérieur.

En revanche :

- Les jeunes qui ont obtenu un diplôme du secondaire après 2004, en alternance ou à partir d'un emploi, bénéficient finalement, après prise en compte des biais de sélection, d'une amélioration de leurs chances d'accès à l'emploi. Cela suggère que ces jeunes-là étaient dotés de caractéristiques d'employabilité plutôt moins favorables que la moyenne des IV-IV+ (origine sociale, sexe, scolarité antérieure, premiers pas sur le marché du travail...), ce que les diplômes ainsi obtenus ont permis en partie d'améliorer - même s'ils obtiennent, au global, des résultats comparables à ceux des jeunes sortants bacheliers n'ayant pas obtenu de diplôme du supérieur, en termes d'accès à l'emploi. En revanche, même en tenant compte des spécificités de la population concernée, ces diplômés post-initiaux-là n'améliorent pas les chances d'occuper un EDI à l'horizon de 2011.
- Enfin, le cas des jeunes qui ont obtenu un diplôme du secondaire sans lien avec l'emploi, et qui semblaient connaître des résultats d'insertion très décevants, voire significativement inférieurs à ceux des jeunes n'ayant pas obtenu de diplôme, est intéressant aussi, et confirme les hypothèses avancées en première partie. En prenant en compte leur biais de sélection éventuel (*ie* leur spécificité), en particulier lorsqu'on se restreint aux diplômes obtenus suffisamment précocement, l'amélioration de leurs conditions d'accès à l'emploi comme aux EDI devient significative et importante. En fin de compte, ces diplômés, à l'instar de ceux obtenus selon les mêmes modalités mais dans le supérieur, s'adressent à un public qui, au vu de l'effet introduit par la correction de leur biais de sélection, est bien sensiblement moins favorisé en termes d'employabilité que celui qui obtiendra des diplômes du secondaire en lien avec l'emploi, mais aussi que celui qui n'en obtiendra pas du tout. Au final, les diplômés obtenus sans lien avec l'emploi, même en n'étant que de niveau secondaire, s'avèrent jouer un rôle très positif pour les jeunes qui y recourent, jeunes qui se trouvaient néanmoins en bien moins bonne posture vis-à-vis de l'insertion professionnelle avant de revenir en formation.

## CONCLUSION

---

Les diplômes obtenus après la fin de la formation initiale concernent une part tout-à-fait importante de jeunes sortis avec le bac en poche et rien de plus. A l'horizon de sept ans, 37 % de ceux sortis sans succès de l'université (voies disciplinaires longues) obtiennent ainsi un nouveau diplôme. Concernant les jeunes sortis directement après le bac, et ceux sortis bredouilles des filières STS-IUT, cette proportion s'élève à 21 %. Les retours précoces vers les diplômes sont donc massifs. Pour autant, tous ne relèvent pas de l'enseignement supérieur : par exemple, près d'un quart sont de niveau V. Et certaines spécialités sont très représentées parmi ces retours au diplôme de deuxième intention : les diplômes de la santé et du social sont particulièrement fréquents, à la fois car ils sont obtenus en sortie de formations sélectives qu'il faut parfois du temps pour intégrer et probablement du fait que certaines d'entre elles peuvent faire l'objet de financements par les Plans Régionaux de Formation. Au final, 22 % des jeunes sortis sans diplôme de L1/L2 obtiennent un diplôme du supérieur dans les sept premières années suivant leur formation initiale, cette proportion se maintenant à 13 % et 11 % respectivement pour les sortants sans diplôme des voies dites "professionnelles" et les sortants directs après le baccalauréat. De ce fait, s'intéresser au volume ou à l'insertion de la population des jeunes sortants sans diplôme du supérieur, sans tenir compte de ce phénomène de retour vers des diplômes, conduit à ignorer une modalité désormais significative d'accès aux diplômes du supérieur<sup>38</sup>, impliquant un temps de détour hors formation plus ou moins volontaire, mais de quelques années tout au plus. Cela interroge sur les enquêtes qui pourront être réalisées auprès de ces publics à l'avenir : comment prendre en compte au mieux ce qui semble se développer là de façon très concrète et visible, brouillant le schéma de linéarité qui conduisait d'un "âge de la formation" à un "âge de l'emploi" ?

La prévalence de ces retours aux diplômes décroît progressivement quelques années après la fin de "formation initiale" des jeunes sortis bacheliers en 2004, de sorte qu'en 2011 elle atteint probablement l'étiage que l'on observe chez des publics plus anciens sur le marché du travail. On est donc moins face à une élévation, pour les jeunes générations, des retours en formation tout au long de la vie, que face à une transformation en marche du modèle de transition "à la française", longtemps caractérisé par une "irréversibilité de fait" concernant la borne symbolique que constituait l'arrêt d'études. Cette évolution, l'augmentation de ces mouvements d'allers-retours entre formation et emploi au moment de la transition école-emploi, pourrait donc à la fois indiquer et alimenter une réduction des sentiments d'irréversibilité pesant sur les jeunes français, notamment lors des processus d'orientation et lors de leurs premiers pas dans la vie active - tels que relevés par Van de Velde (2007) en comparaison des jeunes danois.

Mais de fait, plus les jeunes sont porteurs de caractéristiques typiques de l'âge adulte (avoir des enfants, occuper un emploi stable, être plus âgé...), moins ils retournent vers les diplômes, comme mis en évidence par Doray et alii (2012) pour le Canada. Malgré la différence entre les marchés du travail et les représentations des diplômes, malgré l'institutionnalisation plus avancée du système canadien pour ce qui est d'accueillir des étudiants plus âgés, en 2004, là-bas comme ici ces retours restent moins souhaités et/ou plus difficiles à mettre en œuvre pour les jeunes déjà engagés dans des vies de couples, des logements autonomes, des emplois stables ou jeunes parents...

Les modalités qui ont permis aux jeunes sortis bacheliers en 2004 d'obtenir d'autres diplômes par la suite sont à part égales des formations en alternance (un tiers des diplômes post-initiaux obtenus en relevaient) et des reprises d'études classiques en établissements scolaires ou universitaires (un autre tiers). En sus, on recense des diplômes obtenus à l'issue de formations délivrées par l'AFPA, le GRETA, d'autres organismes de formation de ce type ou bien obtenus par des reprises d'études moins classiques (à distance, en cours du soir, par autoformation...). Ceux-là rendent compte d'encore un cinquième des diplômes post-initiaux obtenus. Le reste aurait été obtenu à partir de situations d'emplois (formation continue, la VAE/VAP et, possiblement, des possibilités de formation conclues de gré-à-gré lors de l'embauche ou après un temps en emploi).

---

<sup>38</sup> La proportion de diplômés du supérieur s'accroît de 9% en prenant en compte ces retours précoces et réussis sur la voie des diplômes. La part de diplômés du supérieur dans la Génération 2004 passe ainsi de 42% à près de 46%, ce qui rapproche la France des objectifs qui lui ont été fixés par la Commission Européenne sur ce plan-là (ce taux devant atteindre 50% d'ici 2020).

L'alternance se révèle donc une voie importante de retours aux études puisqu'elle concerne, en proportion, deux fois plus de parcours qu'elle n'en concernait en formation initiale, parmi les "sortants bacheliers" de 2004. La nature sélective de ces contrats de travail à contenu formatif diplômant s'illustre probablement ici, et témoigne en creux de l'appétence de ces populations de bacheliers, tout juste entrés dans l'enseignement supérieur, pour ce type de formation en fort développement. Les retours aux diplômes à partir de reprises d'études classiques, en établissement scolaire ou universitaire, ne constituent pas pour autant une rareté non plus, en particulier pour ce qui est diplômes de la santé et du social et pour ceux du supérieur long.

Les jeunes sortis bacheliers en 2004 ne se distribuent pas au hasard pour ce qui est d'obtenir tel ou tel type de diplôme post-initial, selon telle ou telle modalité. Les femmes et les jeunes des milieux populaires sont particulièrement nombreux à obtenir des diplômes post-initiaux de niveau secondaire, que ce soit en alternance, en reprises d'études classiques ou selon une autre modalité. Ce n'est pas le cas en revanche concernant les diplômes du supérieur. S'ils permettent bien d'élever le niveau de diplôme des jeunes générations, ces processus d'obtentions de ces diplômes « de second souffle » n'améliorent donc pas la « démocratisation qualitative » (Merle, 2002) attendue de l'enseignement supérieur. Cependant, les bacheliers enfants de l'immigration, confirment, eux, "toutes choses égales par ailleurs" et malgré les années écoulées depuis la formation initiale, leur plus grande ambition d'accéder aux diplômes du supérieur que les sortants bacheliers enfants de natifs. Les déterminants de la poursuite dans le supérieur en formation initiale sont ainsi largement les mêmes que ceux de l'obtention de nouveaux diplômes dans le supérieur au cours des sept années qui suivent.

Les situations vis-à-vis du marché du travail qui prévalaient avant les retours au diplôme sont très variables. Elles témoignent de ce que les retours sur le chemin des diplômes ne répondent pas tous à une difficulté d'accès à l'emploi ou d'accès à une stabilité d'emploi. D'autres motifs sont nécessaires pour éclairer ces processus, en particulier les conditions d'arrêt d'études, la survenue d'une parentalité "précoce" (à peu de distance de la fin de formation initiale), le parcours scolaire antérieur... La prise en compte d'effets d'offre et d'accessibilité au niveau du territoire améliorerait probablement l'analyse, de même qu'une meilleure connaissance des dimensions familiales et matrimoniales. Toutefois, à ce stade, c'est probablement une approche qualitative qui serait la plus prometteuse pour cartographier un peu ces processus.

Enfin, l'effet des diplômes post-initiaux sur les parcours d'insertion n'a rien d'univoque. Il dépend à la fois des qualités que présentent les diplômes obtenus, et des circonstances qui ont précédé et accompagné l'obtention de ces diplômes - précisément comme ce qui s'observe concernant les diplômes obtenus en formation initiale, là encore.

Toutes choses égales par ailleurs, et lorsqu'on tient compte de la spécificité des publics concernés par l'obtention d'un diplôme post-initial d'une sorte ou d'une autre, les diplômes du supérieur améliorent bien la qualité de l'insertion professionnelle (accès aux emplois à durée indéterminée, aux emplois de cadres et profession intermédiaire, aux temps de travail choisis ou plein). Ils améliorent aussi, plus simplement, l'accès à l'emploi lorsqu'ils ont été obtenus en reprises d'études classiques<sup>39</sup>. En revanche, l'obtention d'un diplôme post-initial du secondaire n'améliore que l'accès à l'emploi dans le cas des diplômes obtenus en alternance ou via un emploi, et améliore l'accès à l'emploi et aux EDI pour les autres. C'est que les diplômes du secondaire, fussent-ils obtenus en alternance ou à partir de situations d'emploi, ont plus souvent vocation que les autres à répondre à des "difficultés d'insertion professionnelle" antérieures à ces retours en formation, que celles-ci relèvent de l'accès à l'emploi, à une stabilité d'emploi, voire du désir d'accéder à une profession que les jeunes ne jugeraient pas déclassée ou "désenchantée" (Eckert, 2005).

---

<sup>39</sup> cette amélioration n'est pas significative pour les diplômes obtenus en lien avec l'emploi ou en alternance - et pour cause - les jeunes concernés ayant déjà prouvé leur capacité à obtenir un emploi et s'étant formé le plus souvent en situation d'emploi.



## BIBLIOGRAPHIE

---

- Arrighi, Mora (2010), Apprentissage contre professionnalisation : un faux débat, *Bref* n° 276 , Céreq.
- Aschieri (2012), Réussir la démocratisation de l'enseignement supérieur : l'enjeu du premier cycle, *rapport du CESE*, Journal officiel, Paris.
- Beaud (2002), *80 % au Bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, La Découverte, Paris.
- Beaupère , Boudesseul (2009), Quitter l'université sans diplôme: Quatre figures du décrochage étudiant, *Bref* n° 265, Céreq.
- Beaupère, Boudesseul, Macaire (2009), Sortir sans diplôme de l'université. De l'orientation post-bac à l'entrée sur le marché du travail, *OVE Infos*, n°21, avril.
- Beaupère, Chalumeau, Gury, Huguée (2007), L'abandon des études supérieures : un état des recherches en 2007, *rapport pour l'ONVE*, mai 2007, Céreq Rennes.
- Beaupère, Chalumeau, Grunfeld, Raoul (2009), Typologies de parcours de sortants sans diplôme de l'université. Approche longitudinale et grilles de lecture croisées sur les cursus de soixante jeunes, in *Les cheminements longs : données, méthodes et apports pour les analyses du marché du travail*, Perez, Divay et alii (coord.), Relief n° 29, Céreq.
- Caille, Lemaire (2009), Les bacheliers de "première génération" : des trajectoires scolaires et des parcours dans l'enseignement supérieur bridés par de moindres ambitions ? in *France, portrait social*, INSEE, Paris.
- Crawford (2010), *Eloge du carburateur. Essai sur le sens et la valeur du travail*, La Découverte, Paris.
- Curtis, Mlotkowski, Lumsden (2012), Bridging the gap: who takes a gap year and why? National Centre for Vocational Education Research, Research report, Adelaide.
- DEPP (2010), Les bacheliers du panel 1995 : évolution et analyse des parcours, *Note d'Information 10.13*, Paris.
- Di Paola, Mora (à paraître), De l'ancrage dans une profession à la stabilisation en emploi, in ouvrage collectif suite aux journées d'études sur l'emploi des jeunes, CEE, mars 2013.
- Doray, Kamanzi, Laplante, Street (2012), les retours aux études : une expression de l'éducation tout au long de la vie ?, *Formation-Emploi* n°120, octobre-décembre, Céreq.
- Eckert (2005), Les « bac pro » à l'usine, ou le travail du désenchantement, in *Des formations pour quels emplois ?*, Giret et alii (coord.) - Paris, La Découverte.
- Gower (1997), Retour aux études : un défi d'avenir, in *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 9 n° 3, octobre, Ottawa.
- Gury (2007), Les sortants sans diplôme de l'enseignement supérieur : temporalités de l'abandon et profils de décrocheurs, *Orientation scolaire et professionnelle*, vol. 36, n° 2.
- Gury, Moullet (2007), L'insertion des non-diplômés de l'enseignement supérieur : réversibilité d'un échec et imbrication entre trajectoires scolaire et professionnelle, *Note Emploi Formation*, Céreq.
- Jones (2004), Review of Gap Year Provision, Research Report RR555, Department for Education and Skills, london.
- Kergoat (2010), *Les formations par apprentissage : un outil au service d'une démocratisation de l'enseignement supérieur ?*, Net.doc, n°75, Céreq, Marseille
- Lambert, Marion-Vernoux, Sigot (coord.) (2009), *Quand la carrière commence : repères sur les pratiques de formation des employeurs et des salariés*, CEREQ, Marseille.

- Manski (1989), Education and schooling as experimentation : reappraisal of the post-secondary dropout phenomeno., *Economics of education review*, n°8.
- Mauger (1998), Peur de s'insérer, peur de ne pas s'insérer, in *Les jeunes, l'insertion, l'emploi*, Charlot, Glasman, PUF, Paris.
- Mora, Sulzer (coord.) (2008), *Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la génération 2004*, Céreq.
- Moulet (2005), Après le bac professionnel ou technologique : la poursuite d'études jusqu'à bac + 2 et sa rentabilité salariale en début de vie active, *Economie et Statistiques* n°388-389, INSEE.
- Palameta, Zhang (2006), Est-il rentable de retourner aux études? In *L'emploi et le revenu en perspective*, Vol.7 n°3, mars, Ottawa.
- Pollien (2010), Faire une pause ou bifurquer ? Essai de typologie des trajectoires de formation, *Education et sociétés* n°26.
- Thomas (2003), Les jeunes qui sortent sans diplôme de l'enseignement supérieur. Parcours de formation et insertion professionnelle, *Bref* n°200, Céreq.
- Van de Velde (2007), « Autonomie et insertion des jeunes adultes, une comparaison France-Danemark », *Horizons stratégiques* 2/ 2007 (n° 4)
- Vertongen, Nils, Traversa, Bourgeois, de Viron (2009), Les motifs d'entrée en formation des adultes en reprise d'études universitaires, *Orientation scolaire et professionnelle*, vol. 38, n°1
- Vincens (2000), L'évolution de la demande d'éducation, *Notes du LIRHE*, n°329, décembre, CNRS.

## NOTES MÉTHODOLOGIQUES

---

### *A - La construction de la variable "modalité d'obtention du diplôme post-initial"*

Quatre modalités d'obtention des diplômes post-initiaux sont envisagées :

- les reprises d'études « classiques », en établissement universitaire ou scolaire, à temps plein
- les reprises d'études en alternance (apprentissage ou contrat pro)
- les reprises d'études à partir d'une situation d'emploi, en lien institutionnel avec cette dernière (VAE, VAP, formation continue...)
- les reprises d'étude « autres » : soit dans des centres de formation (AFPA, etc.), soit par correspondance, ou bien à temps partiel, ou issues d'une formation autodidacte...

Distinguer entre ces 4 types de reprises d'études diplômantes s'avère loin d'être simple, tant les termes utilisés semblent pouvoir receler de double sens pour les jeunes concernés. Ainsi, la notion même de « formation » préalable à l'obtention d'un diplôme peut s'avérer subjective. Ainsi, parmi les jeunes bacheliers post-diplômés ayant apparemment déclaré qu'après avoir occupé un emploi, ils avaient démarré une formation en alternance (parlant soit de contrats d'apprentissage, soit de contrat de professionnalisation), ce afin d'obtenir leur diplôme post-initial, 20 % affirment que la formation s'est déroulée strictement en dehors des heures de travail... Pour certains, n'est formation que ce qui a lieu en situation scolaire. Pour d'autres, c'est la notion d'heures de travail qui peut poser question, pour transparente qu'elle ait pu sembler a priori. Les deux tiers des personnes qui disent avoir obtenu leur diplôme via un CIF affirment ainsi que la formation s'est déroulée en partie ou totalement sur les heures de travail – ce qui est contradiction avec la notion même de CIF. On peut supposer que pour eux, la référence au « heures de travail » est une référence aux heures théoriquement travaillées, et qu'il s'agit d'une manière, pour les intéressés, de préciser qu'ils ont suivi leur formation pendant des jours et des heures ouvrables. Les contradictions qui existent ainsi entre les diverses informations qui auraient dû permettre d'identifier simplement les modalités d'obtention des diplômes ont de ce fait nécessité un retravail des données et quelques hypothèses, dont l'essentiel est rassemblé dans le tableau suivant.

Pour autant, le groupe des formations "autres", qui devait rassembler les formations liées aux situations de chômage et impliquant des organismes de type AFPA, GRETA... ainsi que les formations moins institutionnalisées que celles habituellement dispensées en milieu scolaire ou universitaire, mais s'y apparentant tout de même (autoformations, cours du soir, cours à distance...etc) est encore très hétérogène, rassemblant effectivement ces deux ensembles, mais également un certain nombre d'autres situations de formation qu'on a plus de mal à interpréter.

Qui est classé où ?	Pour ceux dont la situation déclarée avant la formation diplômante est :	Pour ceux dont la situation déclarée avant la formation diplômante est :	
CLASSEMENT modalités de formation diplômante post-ini :	chômage ou inactivité	en emploi	Des questions résiduelles, ou pas :
Reprises d'études « classiques », pour les jeunes qui...	... ont déclaré avoir repris une formation pendant une période de chômage ou bien avoir suivi une formation sans être inscrit à Pôle emploi (AC3) et ils ont déclaré également que cette formation avait eu lieu en établissement universitaire ou scolaire à temps plein (AC4)	... ont déclaré que la formation qu'ils avaient suivi était soit en CIF soit relevant d'une démarche individuelle et autonome (par opposition à celles ayant lieu "en lien" avec un contrat de travail) (AC12) et que celle-ci avait lieu totalement en dehors des heures de travail (AC13).	Il est possible qu'une partie des formations post-emploi classées ici puisse relever plutôt de la catégorie "Autres", qu'elles aient eu lieu dans des centres type AFPA, etc (même si, théoriquement, ce ne devrait pas être le cas, les jeunes s'étant décrit comme en emploi avant de démarrer la formation - mais ils ont pu faire des raccourcis, passant sur quelques mois de chômage qui séparent emploi et formation, ou autre), ou bien qu'elles aient eu lieu de façon moins institutionnalisées que les reprises d'études formelles auxquelles ont pense. Peut-être evrait-on chercher à contrôler ce point-là à partir des informations sur le financement (AC14 et AC14A) ? En effet, une partie de ces formations se révèle avoir bénéficié d'un soutien financier normalement accordé non seulement sous diverses conditions, mais surtout dans les situations de chômage. Ou pas ?
Alternances, pour les jeunes qui...	... ont déclaré avoir repris leur formation en contrat d'apprentissage ou bien en contrat de professionnalisation (AC3)	... ont déclaré avoir repris leur formation en contrat d'apprentissage ou bien en contrat de professionnalisation (AC12)	Confiance est faite aux individus sur ces déclarations... Pour autant : les trois quarts des formations post-non emploi sont aussi décrites comme scolaires ou univ (à tps plein) [ambiguïté pour les jeunes sur ce que signifie "formation" ?] + que ce soit post-emploi ou post-non emploi, environ 1/5 des gens déclarent que la formation s'est faite en dehors des heures de travail [idem], et la même proportion qu'ils ont bénéficié d'aides financières en dehors de leur rémunération, notamment par l'état, le conseil général, pole emploi etc... [plus étrange, mais pas impossible si l'on considère que des aides spéciales peuvent malgré tout exister, pour les jeunes en situation sociale difficile - mais pas ds cette proportion-là qd même]
Formation diplômante à partir de l'emploi occupé, pour les jeunes qui...	...ont déclaré que leur formation était une validation des acquis de l'expérience (VAE) (AC3)	... ont déclaré que leur formation était une validation des acquis de l'expérience (VAE) (AC12)	Les rares (1,5% de ces diplômes post-initiaux, soit 15 gus.....) qui parlent de VAE disent parfois des choses surprenantes : dans près d'un cas sur 5, c'est l'environnement scolaire qui aurait orienté le jeune sur cette formation [pas impossible,mais bon] + 2/3 des VAE effectuées à partir de situations d'inactivité contre 1/3 partir de l'emploi... + 70% des post-non emploi décrivent en outre la formation comme ayant lieu en établissement scolaire ou univ à tps plein [bon, ils ont pu avoir du mal à se classer ds AC4] + environ 20% parlent d'aides financières par l'Etat en plus de leur rémunération [curieux, non ?]
		<p>Ou bien :</p> <p>... ont déclaré que leur formation était en partie ou totalement pendant les heures de travail (AC13) et il s'agissait soit de cours ou stages dans le cadre de l'entreprise, soit d'une période de professionnalisation, soit d'une autre forma de formation post-emploi (AC12)</p> <p>Ou bien :</p> <p>... ont déclaré que leur formation était totalement hors des heures de travail (AC13) et il s'agissait soit de cours ou stages dans le cadre de l'entreprise, soit d'une période de professionnalisation, soit d'une autre forma de formation post-emploi (AC12) mais aussi qu'ils ont parlé de la préparation de ce diplôme en entretien professionnel (AC11) et qu'ils n'ont pas obtenu d'aide financière en dehors de leur rémunération pour suivre cette formation (AC14)</p>	<p>Peu d'étrangetés en fin de compte, sinon une 10aine de pcts des gens aidés financièrement, en dehors du salaire, par l'état, ou par le conseil régional etc... La modalité 'autre' (AC12) devrait probablement être regardée de plus près sur les ouverts, voir avec ju ?</p> <p>Que signifie ce "en dehors des heures de travail" ? Peut-être encore une ambiguïté sur ce que signifie 'formation', seule la dimension "scolaire" étant entendue comme telle par une partie des jeunes lorsqu'ils répondent à cette question ? La cohérence sur le reste des réponses incite à les classer là.</p>
Autres formations diplômantes, pour les jeunes qui...	...ont effectué des reprises d'études peu institutionnalisées (à temps partiel, par correspondance, auto-formations etc...), des formations en centres de formations type AFPA, GRETA..., et un certain nombre d'ensembles de réponses dont la cohérence n'est pas résolue.		Le grand mix... Alors : 70% de formations post-salariat + 30% post chom ou ina. Pour les seconds, ds 60% des cas, formation décrite comme réalisée pdt période de chômage, le reste comme RE sans inscription à pole emploi. Pour les seconds toujours, les détenteurs de diplômes post-initiaux post-non emploi, c'était formation en établissement (afpa etc) pour 30% + "autres" pour 25% - mais aussi 15% "au sein de la structure professionnelle" (à basculer vers FContinue du coup?) (ou pas - ils se disent qd même en non-emploi au départ). Pour les premiers, les post-emploi, dans 9 cas sur 10 la préparation du diplôme est décrite comme hors des heures de travail et aussi (80%) comme non discutée en entretien ou ayant bénéficié d'aides financières en sus de la rémunération professionnelle, via des instances locales ou par l'état directement. QQS-uns parlent du fongecif, mais très peu (5% des post-emploi d ce groupe). <b>Au global, un minimum de 30% de ce groupe semble relever de formations à distance, autonomes, à temps partiel, autodidactes, etc - ie les formations post-initiales à la lisière des reprises d'études classiques tps plein en établissement scol ou univ. Les formations en établissements type afpa, greta etc ne représenteraient qu'environ 20% de ce groupe. Le reste est... difficile à classer, en fin de compte.</b>

## ***B - Toilettage de la base, entre poursuites d'études post-initiales et poursuites d'études initiales : la question du temps***

L'enquête Génération 2004 en 2011 recense 971 jeunes de niveaux IV ou IV+ ayant obtenu un diplôme post-initial entre 2005 et 2011, de sorte qu'en données pondérées, sur les 174 000 bacheliers sortants en 2004, 57 000 auraient obtenu un diplôme post-initial dans les 7 années qui suivent. Mais parmi ceux-là, un certain nombre de questionnaires posent question : les formations qui ont conduit à ces diplômes post-initiaux semblent avoir commencé soit avant même la fin des études initiales (cas n°1, 91 répondants, ie 6 000 personnes en données pondérées), soit dès la première année qui a suivi la sortie de formation initiale (cas n°2, 189 répondants, soit 10 500 personnes en pondéré).

Ces formations commencées très précocement, voire avant 2004, et qui ont permis d'obtenir des diplômes dits post-initiaux ne sont pas systématiquement problématiques : certaines formations (contrats de professionnalisation par exemple, mais aussi études en cours du soir, en autodidacte, formation continue, VAE, etc...) même si elles démarrent directement après la formation initiale ne sont pas en contradiction avec notre champ Céreq quant à la définition de formation initiale vs post-initiale. De plus, certaines formations très spécifiques, bien qu'effectivement diplômantes, peuvent même démarrer et se dérouler en parallèle avec la formation initiale et aboutir à un diplôme postérieurement à celle-ci. C'est le cas notamment des diplômes Brevets d'Etat d'Educateur Sportif. Mais ces situations-là ne rendent pas compte à elles-seules de l'importance de ces problèmes de timing quant on cherche à estimer, sur la population probablement très spécifique des IV-IV+ le volume des diplômes "effectivement" post-initiaux au sens du Céreq.

Un retraitement manuel des données a eu lieu pour apprécier chacune de ces situations qui posait question et estimer s'il s'agissait bien de formations post-initiales ou pas, et dans ce dernier cas quel type d'erreur avait pu être commis pour que les jeunes se retrouvent malgré tout classés comme tels. Cela recèle bien sûr un intérêt direct pour notre étude, mais aussi un intérêt éventuel pour les futures passations d'enquêtes puisqu'une partie de ces primo-sortants G04 aux niveaux IV et IV+ semble ne pas avoir quitté la formation initiale.

### *Retour sur les cas du 1er type : formation démarrée avant-même la fin de formation initiale (91 cas)*

- Pour 7 personnes, il semble qu'il s'agisse de simples repassages d'épreuves en 2005 n'ayant pas réellement donné lieu à une reprise de formation. Les jeunes en question ont alors donné comme temps de formation "post-initial" un temps incluant la formation initiale qui lui était liée. Ces jeunes seront conservés dans la base des IV-IV+ avec reprises d'études post-initiales.

*Exemple : N0095114 a terminé ses études en juin 2004, en 2ème année de BTS, en Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (y. c. administration générale des entreprises et des collectivités) sans l'avoir obtenu. Il avait obtenu son bac techno en 2002. En juin 2005, il obtient le BTS de même spécialité, et déclare (faute de mieux probablement) avoir repris des études à temps plein en établissement universitaire. Il dit que la formation qui a conduit à son diplôme de BTS post-initial a duré 24 mois, évoquant ce faisant la durée théorique du BTS en question.*

*De même, N0662136 a terminé ses études en juin 2004, en 2ème année de BTS de comptabilité gestion, sans l'avoir obtenu. Il avait obtenu son bac en 2002. En juin 2005, il obtient le BTS de même spécialité, et déclare (faute de mieux probablement) avoir repris des études à temps plein en établissement universitaire. Il dit que la formation qui a conduit à son diplôme de BTS post-initial a duré 24 mois, évoquant ce faisant la durée théorique du BTS en question.*

- Une seule personne a obtenu un diplôme spécifique (BEES) compatible avec une double formation intervenue à un moment ou un autre, avant la fin supposée du parcours initial, parmi les problèmes de timing de ce type. Conservé dans la base, comme le groupe précédent.

Les groupes suivants n'ont pas été considérés comme IV-IV+ ayant acquis des diplômes post-initiaux :

- Pour 9 personnes, on observe des bizarreries diversement insolubles qui conduisent à classer hors-module ces individus. Une partie sont peut-être même hors-champ foncièrement pour G04, mais pour certains, il semble simplement que le bac n'ait pas été obtenu en formation initiale mais en post-initial à l'occasion d'un repassage d'épreuves.

*Exemple : N0066474 a terminé ses études en juin 2004, en dernière année de baccalauréat professionnel Structures métalliques (y. c. soudure, carrosserie, coque bateau, cellule avion). Il a déclaré l'avoir obtenu et apparaît ainsi bachelier et sortant de formation initiale. Pourtant, à l'occasion du module, il déclare avoir obtenu un Bac pro en carrosserie en juin 2005, à l'issue d'une formation qui aurait duré 24 mois, formation qui aurait eu lieu en reprise d'études classique. En 2004/2005, il était en emploi. Tout porte à croire que sa déclaration (Q7B) sur l'obtention du bac, faite en 2007, correspondait à une obtention a posteriori et pas en 2004, par repassage d'épreuves.*

*Il en va strictement de même pour N0183437, inscrit en classe terminale de BMA (brevet des métiers d'art) en 2004 et qui raconte à l'occasion du module l'avoir obtenu en juin de l'année suivante.*

*Soit ces cas sont considérés comme des reprises d'études et alors ils n'étaient pas "bacheliers" en 2004, soit on considère qu'ils ont réellement achevé leur formation initiale en 2005. A priori, première solution.*

*On recense aussi des cas plus incertains, comme N0306487, qui arrête ses études en juin 2004 en année terminale de BTS, "spécialité pluridisciplinaire des sciences humaines et du droit" et qui dit avoir obtenu en octobre 2005, à l'issue d'une formation de trois ans un "diplôme d'état de sociologie" (?), formation qui se serait déroulée en reprise d'études classique. Le bac avait été obtenu en 2001.*

- Pour 61 personnes, rien n'indique qu'il y ait eu un arrêt d'études. Cela ressemble souvent à des multi-inscriptions après le bac qui seraient passées au travers du tamis-filtre de l'enquête, pourtant supposé détecter les poursuites d'études dans l'année. Il semble que passe également au travers du filtre un certain nombre de poursuites d'études avec changement de structure "scolaire" (comme des entrées en IFSI ou IFAS suite à concours, qui donnent lieu à des formations avec un fort contenu pratique et ouvrent à des diplômes perçus comme très professionnalisants). Selon toute probabilité, ces jeunes ne sont pas sortants 2004.

*Exemples : C0105643 a déclaré avoir arrêté son DEUG lettres sans obtenir de diplôme en juin 2004. Le bac (général) avait été obtenu en 2002. Il a dit avoir obtenu un BTS en post-initial, en immobilier (hors apprentissage, hors reprises d'études classiques, hors emploi), dès janvier 2005 (première date possible d'après le module). La formation est décrite comme ayant duré deux ans. En toute hypothèse, il s'agit d'une double inscription en 2002, mal enregistrée par notre enquête, et ce sortant a dû obtenir son BTS immobilier dès juin 2004 - ou bien au rattrapage en septembre.*

*C0000169 a déclaré avoir arrêté en L3 sciences fondamentales appliquées sans obtenir de diplôme en septembre 2003. Le bac (général) avait été obtenu en 2001. Il a dit avoir obtenu un diplôme d'ingénieur en informatique en post-initial, en septembre 2006. La formation est décrite comme ayant duré trois ans. Il est possible qu'il y ait eu une double inscription en 2001, mal enregistrée par notre enquête, et que d'une façon ou d'une autre, cet individu ait intégré une école d'ingénieur à la rentrée 2003. Il a décrit ses premières années post 2004 comme "en formation" lors du calendrier.*

*C0247121 a déclaré avoir arrêté en L2 LSH en février 2004. Le bac (général) avait été obtenu en 2001. A l'été 2007, elle obtient son diplôme d'infirmière, à l'issue d'une formation décrite dans le module post-initial comme ayant duré 39 mois -durée théorique des formations d'infirmières une fois démarrées les études en IFSI. Assez certainement, elle a donc quitté son L2 pour entrer en IFSI lors de la rentrée de février 2004 après en avoir réussi le concours. Dans le calendrier, elle a décrit les années 2004-2007 comme une séquence d'emploi. A noter que les études en IFSI sont, sur le papier, considérées comme des études en alternance, car elles comportent une part importante de stages. Toutefois, la rémunération n'est pas alignée sur celle qui fait loi pour les contrats en alternance (elle est d'environ 90 euros par mois de stage), l'entrée en stage ne correspond jamais à une pré-embauche, enfin l'entrée en IFSI se fait sur*

concours. De sorte que l'on est plus proches des formations en voie scolaire avec une forte composante en stages que des formations en alternance.

- En sus, 6 personnes ont obtenu un diplôme apparemment en situation d'emploi, emploi qui aurait démarré avant la fin de formation initiale.

*Exemple : C0238904 a déclaré avoir arrêté son DEUG lettres sans obtenir de diplôme en mai 2004. Le bac avait été obtenu en 2001. Il a dit à l'occasion du module avoir obtenu un DUT d'informatique en post-initial, en situation d'emploi, en juin 2008, à l'issue d'une formation en emploi s'étalant sur 6 ans. L'emploi en question, déjà en cours en juin 2004, est encore celui qu'il occupe au moment de l'enquête, 7 ans plus tard. Il est possible qu'il y ait une erreur sur la longueur, mais s'il s'agit d'une forme de formation continue, il est possible aussi que ce jeune ait en réalité été "faussement" inscrit en DEUG sur la période 2001-2004, et qu'il ait bien plutôt démarré son emploi à ce moment-là ?*

- Enfin, quatre personnes ont déclaré des durées de formation qui semblent invraisemblablement longues.

*Exemple : N0375084 a obtenu en post-initial, en novembre 2005, un diplôme d'aide-soignante à l'issue d'une formation décrite comme ayant duré 40 mois (et non 9 mois comme attendu). Mystère.*

*Retour sur les cas du 2ème type : formations démarrées dans l'année qui a suivi la fin de formation initiale (189 personnes)*

- Pour 2 personnes, il semble qu'il s'agisse de simples repassages d'épreuves en 2005 n'ayant pas réellement donné lieu à une reprise de formation. Ces jeunes seront conservés dans la base des IV-IV+ avec reprises d'études post-initiales.
- Pour 25 personnes, il semble qu'il y ait eu une interruption d'études notable, d'au minimum 9 mois, qu'on a décidé de conserver dans la base. En effet, les durées estimées pour les formations, la précision des dates, nous ont incité à ne pas s'arrêter à quelques mois près. Ces jeunes seront conservés dans la base des IV-IV+ avec reprises d'études post-initiales.

*Exemples : C0174175 a déclaré avoir arrêté un DEUG en L2 sans obtenir de diplôme en février 2004. Le bac (techno tertiaire) avait été obtenu en 2002. Il a dit à l'occasion du module avoir obtenu un baccalauréat professionnel "Police" en post-initial, en décembre 2005, à l'issue d'une formation de 12 mois. Il aurait donc arrêté ses études pendant une période de 11 mois avant de démarre ce bac pro "post-initial". A noter que l'année en question puis lors de la formation ayant conduit à ce bac pro, l'individu s'est déclaré en emploi. la formation post-initiale est décrite comme une "validation des acquis de l'expérience", et "plus précisément" comme "une reprise d'études (à temps plein en établissement scolaire ou universitaire)". Ce cas est limite puisqu'il est possible que l'individu ait passé un concours de la police, puis ait suivi une formation, puis ait suivi la formation débouchant sur le bac professionnel en question - étant donné qu'il parle de VAE. Ou pas. bref, dans l'incertitude, on le garde, et on considère qu'il a démarré sa formation après 11 mois d'interruption d'études. Ce d'autant que son implication en L2 avait pu être faible avant février 2004, puis qu'il raconte que sa formation post-initiale a démarré alors qu'il était en situation de recherche d'emploi.*

*C0196345 a déclaré avoir arrêté un DEUG en L2 sans obtenir de diplôme en octobre 2004. Le bac (général) avait été obtenu en 2002. Il a dit à l'occasion du module avoir obtenu un BTS de géomètre, en septembre 2007, à l'issue d'une formation de 24 mois (2 ans). Il aurait donc arrêté ses études pendant une période de 10 mois avant de re-démarrer en BTS. Le calendrier fait le récit de recherche d'emploi et de*

*courts emplois pendant ces 10 mois, avant de signaler une reprise d'études au 12ème mois. A quelques mois près, qui peuvent être dus à une erreur dans un sens ou dans l'autre, probablement sur la durée du BTS qui serait plutôt de 22 mois que de 24, ce jeune est bien dans le champ.*

- Pour 107 personnes, rien n'indique qu'il y ait eu un arrêt d'études un tant soit peu compatible avec notre champ. Comme précédemment, cela ressemble parfois à des multi-inscriptions après le bac passées au travers du tamis-filtre de l'enquête, parfois à des poursuites d'études avec changement de structure "scolaire". Selon toute probabilité, ces jeunes ne sont pas sortants 2004 (on a recensé aussi ici les quelques jeunes dont le "parcours" était incompréhensible ou trop douteux).

*Exemples : C0020643 a déclaré avoir arrêté un DEUG en L1 en juin 2004. Le bac (général) avait été obtenu en 2003. Il a dit à l'occasion du module avoir obtenu un baccalauréat professionnel "Maintenance aéronautique" en post-initial, en juin 2006, à l'issue d'une formation de 24 mois en contrat d'apprentissage. A noter que lors des 2 années en question l'individu s'est déclaré en emploi dans le calendrier.*

*C0030874 a déclaré avoir arrêté un DEUG sans obtenir de diplôme en juin 2004. Le bac (général) avait été obtenu en 2002. A l'occasion du module, elle a raconté avoir obtenu un diplôme d'auxiliaire de puériculture en post-initial, en septembre 2005, à l'issue d'une formation de 12 mois décrite comme de la reprise d'études dans le module. Sur l'année septembre 2004-septembre 2005, A noter que lors l'individu s'est déclaré alternativement en formation et en "emplois de vacances" (stages ?).*

- Pour 55 personnes, la "reprise d'études" post-initiales correspond à une poursuite d'études compatible avec le champ Céreq, souvent en contrat de professionnalisation, ou bien avec une formation à distance, une autoformation... Eux aussi restent dans la base des IV-IV+ diplômés post-initiaux.

*Exemples : C0212958 a déclaré avoir arrêté un DEUG en L1 en juin 2004. Le bac (pro tertiaire) avait été obtenu en 2003. Il a dit à l'occasion du module avoir obtenu un BTS "Transports" en post-initial, en juin 2006, à l'issue d'une formation de 24 mois en contrat de professionnalisation. Entre mars 2004 et septembre 2004, début de son contrat pro, il a été d'abord en emploi puis en "inactivité".*

*C0243156 a déclaré avoir arrêté un DEUG en L2 en juin 2004. Le bac (général) avait été obtenu en 2002. Un CAP "Petite enfance" a été obtenu en post-initial, en juin 2005, à l'issue d'une formation de 12 mois décrite comme une "formation à distance" en période de chômage, démarrée après une période de chômage. Dans le calendrier, l'année 2004-2005 se passe en "recherche d'emploi", entrecoupée de quelques mois de "jobs de vacances".*

*N0105675 a déclaré avoir arrêté un BTS en juin 2004 (pas d'information sur la spécialité de sortie, nsfsor à blanc). Le bac (techno tertiaire) avait été obtenu en 1999. Un BTS "Assistant de direction" a été obtenu en post-initial, en juin 2006, à l'issue d'une formation de "24 mois" décrite comme ayant démarré à l'issue d'une période d'emploi, la formation aurait été effectuée dans le cadre de "cours ou de stages effectués dans l'entreprise", sans que l'individu ne se soit reconnu dans les libellés contrat de professionnalisation" ou contrats d'apprentissage". Dans le calendrier, de juin 2004 à avril 2005, l'intéressée occupe un premier emploi, elle en démarre ensuite un second (en termes de modalité d'obtention de diplôme post-initial elle est classée "en situation d'emploi", même si il y a doute sur le manière dont ce BTS a effectivement été obtenu - peut-être simplement par repassage d'épreuve, ou revalidation de stage ?).*

### *C/ La cohérence entre calendrier et module : retoilettage du temps*

Avant de retravailler le temps pour mieux distinguer les cas de simples poursuites d'études de ceux relevant effectivement d'un retour aux études, la compatibilité entre les informations du module et du calendrier était passablement insatisfaisante. Même la présence d'un contrat de professionnalisation (quelle qu'en soit la date) dans l'un n'assurait pas, et de loin, celle d'un contrat de professionnalisation dans l'autre. Cette relative incompatibilité des deux approches empirait encore lorsqu'on s'intéressait aux diplômes post-initiaux obtenus en reprise d'études, par exemple. Située dans une même enquête, elle posait question. Une fois le premier toilettage de la base effectué, une nouvelle recherche de compatibilité (sans tenir compte du temps) a eu lieu, bien plus rassurante.

Ainsi, en données pondérées, on observe à ce stade que 79 % des contrats de professionnalisation décrits dans le module ont un pendant, à un moment ou un autre dans le calendrier, seuls 22 % n'en ont pas. Et inversement, en l'absence de description de contrat de pro dans le module, seuls 14 % des calendriers en recensent un – ce qui n'est pas incompatible, une partie des contrats de pro qui émaillent les parcours pouvant aboutir à un échec, par exemple.

	calendrier :	
	absence de contrat pro	présence de contrat pro
module :		
absence de diplôme obtenu en contrat pro	86	14
présence de diplôme obtenu en contrat pro	22	79

De même, concernant l'alternance en général :

	calendrier :	
	absence de contrat en alternance	présence de contrat en alternance
module :		
absence de diplôme obtenu en alternance	87	13
présence de diplôme obtenu en alternance	20	80

Les diplômes post-initiaux obtenus en reprises d'études "classiques", si l'on se fie aux informations du module, ne sont que 46 % à avoir un pendant à un moment ou un autre dans le calendrier qui soit libellé comme « reprise d'études » :

	calendrier :	
	absence de séquence de reprise d'études	présence de séquence de reprise d'études
module :		
absence de diplôme obtenu en "reprise d'études" (universitaire ou scolaire à temps plein)	79	21
présence de diplôme obtenu en "reprise d'études" (universitaire ou scolaire à temps plein)	54	46

En revanche, si l'on y adjoint les formations du calendrier<sup>40</sup>, ce sont 87 % des diplômes post-initiaux obtenus ainsi qui ont, quelque part, un pendant possible dans le calendrier sous forme de séquence de reprise d'études ou de formation.

<sup>40</sup> Décrites comme telles ou situées dans un épisode de chômage ou d'inactivité

	calendrier :	
	absence de séquence de reprise d'études ou de formation	présence de séquence de reprise d'études ou de formation
module :		
absence de diplôme obtenu en "reprise d'études" (universitaire ou scolaire à temps plein)	55	45
présence de diplôme obtenu en "reprise d'études" (universitaire ou scolaire à temps plein)	13	87

Il est intéressant de noter qu'à l'inverse, en l'absence de description d'un diplôme ainsi obtenu dans le module, près de la moitié des calendriers décrivent néanmoins une formation ou une reprise d'études. Il peut s'agir de séquences n'ayant pas abouti à un diplôme, ou de séquence décrites dans le module plutôt comme se déroulant en lien avec les organismes de type Afpa, Greta... ou bien selon des modalités pls atypiques, moins institutionnalisées.

Justement, en face des diplômes post-initiaux obtenus de façon plus atypique ou bien en lien avec les intermédiaires du marché du travail, on recense 68 % de cas où une présence de reprise d'études ou de formation est lisible dans le calendrier – et inversement en l'absence d'un tel diplôme post-initial dans le module, 57 % des calendriers témoignent d'une telle séquence :

	calendrier :	
	absence de séquence de reprise d'études ou de formation	présence de séquence de reprise d'études ou de formation
module :		
absence de diplôme obtenu de manière moins typique	43	57
présence de diplôme obtenu de manière moins typique	32	68

A titre de comparaison, pour ce qui est des diplômes obtenus en lien avec l'exercice d'un emploi, 59 % des calendriers ne contiennent pas de séquence d'emploi ou de formation hors emploi.:

	calendrier :	
	absence de séquence de reprise d'études ou de formation	présence de séquence de reprise d'études ou de formation
module :		
absence de diplôme obtenu en lien avec l'exercice d'un emploi	38	62
présence de diplôme obtenu en lien avec l'exercice d'un emploi	59	41

### *Premières interrogations sur le calendrier autour de la date présumée d'entrée en formation*

Ces croisements, plutôt rassurants, ont cette fois incité à creuser un peu plus les cohérences possibles entre les informations du calendrier et celles du module. A partir de la « date de retour présumée » en formation diplômante déduite du module, nous avons observé les situations vis-à-vis du marché du travail trois mois avant cette date théorique, à cette date précise, et trois mois après, et ce en fonction du type de

retour en formation diplômante décrit dans le module. Se passe-t-il quelque chose sur cette fenêtre de 7 mois ?

SITUATION...	formation initiale	emploi hors alt.	alternance	Reprise d'ét	formation	chomage ou inact
... 3 mois avant date supposée						
<b>Alt</b>	14	36	25	7	3	14
<b>Else</b>	2	61	4	9	11	13
<b>Empl</b>	1	77	0	8	2	12
<b>RE</b>	0	39	1	27	11	20
... au moment supposé du début de formation						
<b>Alt</b>	0	35	41	9	1	14
<b>Else</b>	0	50	1	13	24	12
<b>Empl</b>	0	75	0	6	9	8
<b>RE</b>	0	25	2	29	26	15
... 3 mois après la date supposée						
<b>Alt</b>	0	14	67	14	3	2
<b>Else</b>	0	45	0	20	26	9
<b>Empl</b>	0	73	2	8	14	2
<b>RE</b>	0	17	1	39	31	10

Concernant les formations diplômantes en alternance décrites dans le module, la part de situations d'alternance dans le calendrier, aux trois dates considérées, passe de 25 % à 41 % puis à 67 %... Dans un nombre non négligeable de cas aux alentours de la date théorique obtenue via le module, on observe donc bien des entrées en alternance.

Concernant les formations diplômantes du module classées « reprises d'études à temps plein », les situations de reprises d'études ou de formation du calendrier rassemblent aux trois dates d'abord 38 % des jeunes, puis 55 %, puis 70 %. Là aussi, pour nombre des jeunes concernés par ces diplômes post-initiaux-là, une cohérence temporelle quasi spontanée apparaît à l'œuvre.

Concernant les diplômes obtenus « en lien avec l'emploi » d'après le module, aux trois dates envisagées on recense environ les  $\frac{3}{4}$  des jeunes comme étant en emploi dans le calendrier de façon assez stable. On note en revanche une augmentation sur cette fenêtre de 7 mois des situations de formations, qui passent de 2 % à 14 %.

Enfin, les diplômes post-initiaux obtenus de façon plus atypique ou en lien avec les intermédiaires du marché du travail voient sur cette même fenêtre de 7 mois la part d'emploi baisser de 61 % à 50 % puis à 45 % ; celle des reprises d'études ou de formation augmenter de 20 % à 37 % puis à 46 %. Pour celles-ci, la cohérence risque d'être plus dure à retrouver.

### *Premier balayage du calendrier*

De là, une première opération de balayage a lieu, qui consiste à chercher de proche en proche, à plus ou moins 6 mois autour de la date théorique, la présence d'un basculement de type :

- Situation hors alternance vers alternance, pour les diplômes post-initiaux obtenus en alternance
- Situation de non reprise d'études ni formation vers reprise d'études ou formation, pour les diplômes post-initiaux obtenus en reprise d'études à temps plein
- De même, pour les diplômes post-initiaux obtenus en lien avec un emploi
- De même pour les autres diplômes post-initiaux.

En l'absence de telles évidences, la date théorique restait inchangée, et leur présence elle prenait acte de ce mouvement dans le calendrier à proximité de la date désignée par le module, et l'on décalait ainsi la date présumée de début de formation pour faire coïncider calendrier et module facilement.

Les dates présumées du début de la formation diplômante se retrouvent alors modifiées comme suit :

Correction appliquée sur la "date module" de début de formation à partir des informations du calendrier :	Type de formation ayant conduit à obtenir un diplôme post-initial :			
	Alternance	En lien avec emploi	Reprise d'études	Autres modalités
-6 mois	0	0	2	0
-5 mois	1	0	1	2
-4 mois	4	0	5	4
-3 mois	6	0	9	1
-2 mois	8	2	19	5
-1 mois	17	5	19	11
<b>Aucune correction appliquée</b>	<b>162</b>	<b>82</b>	<b>169</b>	<b>112</b>
+1 mois	19	2	11	6
+2 mois	20	0	11	4
+3 mois	7	1	6	3
+4 mois	3	0	1	1
+5 mois	0	0	1	1
+6 mois	1	0	1	2
<b>TOTAL</b>	<b>248</b>	<b>92</b>	<b>255</b>	<b>152</b>

Parmi les dates inchangées, une partie étaient spontanément cohérentes avec l'entrée en formation diplômante présumée et le type de formation diplômante attendu – au global, c'était le cas de 25 % des diplômes post-initiaux décrits. A ceux-là, s'ajoutent 29 % de mises en cohérence « à peu de frais », en bougeant la date de début d'au plus quelques mois, comme présenté sur ce tableau.

### *Deuxième balayage*

L'absence d'une telle évidence de basculement (vers l'alternance, ou bien vers formation/reprise d'études) à proximité de la date théorique, ou même précisément à la date théorique, ne condamne pas encore toute chance de parvenir à comprendre les compatibilités et incompatibilités entre module et calendrier.

On examine alors la séquence précise dans le calendrier au moment du basculement théorique vers la formation diplômante, à la date présumée de début de formation. Et l'on s'interroge, de là, sur les enchaînements de séquences malgré tout compatibles avec ce qui est décrit dans le module, ou pas.

Ainsi, si l'on prend l'exemple des diplômes post-initiaux considérés comme obtenus en alternance (au vu du module). A la date présumée de démarrage de la formation en alternance en question (poufpoufpouf), on observe dans le calendrier les successions d'état suivantes :

A=Alternance	E=Emploi hors alternance	R=Reprise d'études	C=Chômage ou inactivité	F = Formation	I = Formation initiale
	<b>avant-après lorsque la date corrigée est restée "intouchée"</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>Cumuls partiels des pct</b>	
avant-après satisfaisants	<b>C-A</b>	10	6,2		
	<b>I-A</b>	9	5,6		
	<b>E-A</b>	2	1,2		
	<b>F-A</b>	1	0,6		
	<b>R-A</b>	1	0,6	14,2	
avant-après tristement "transparentes"	<b>A-A</b>	46	28,4		
	<b>E-E</b>	42	25,9		
	<b>R-R</b>	18	11,1		
	<b>F-F</b>	2	1,2	66,7	
avant-après étranges mais envisageables	<b>I-E</b>	4	2,5		
	<b>C-E</b>	6	3,7		
	<b>C-R</b>	1	0,6		
	<b>E-F</b>	1	0,6	7,4	
avant-après insatisfaisants	<b>I-C</b>	9	5,6		
	<b>C-C</b>	4	2,5		
	<b>E-C</b>	3	1,9		
	<b>A-E</b>	1	0,6		
	<b>A-R</b>	1	0,6		
	<b>F-E</b>	1	0,6	11,7	

Les cinq premiers enchaînements, « chômage devient alternance », « inactivité devient alternance », etc... (dits « avant-après satisfaisants ») sont à l'évidence compatibles avec l'information donnée par le module : la date présumée est validée. Les 4 suivants demandent plus ample information. Le premier, enchaînement « alternance-alternance » suggère de regarder de quand date le démarrage de cette séquence d'alternance. En effet, il est toujours possible que plusieurs séquences se soient enchaînées, de sorte que si le timing s'avère vraiment très différent de celui donné par l'information module (le seuil a été fixé à une différence de 18 mois ou plus pour des raisons de répartition), on préférera ne rien modifier à la date présumée issue du module plutôt que de risquer d'introduire une erreur inutile. Les enchaînements emploi-emploi, eux, ne sont pas complètement irréalistes, même s'il est plutôt peu probable que les jeunes aient mal répondu lors de la passation du calendrier d'enquête, puisque la question des contrats pro et d'apprentissage leur est explicitement posée, lorsqu'ils déclarent une période d'emploi. Une recherche à plus long terme de ce qui a précédé cet emploi et lui a succédé est néanmoins à faire. De même l'enchaînement « reprise d'études- reprise d'études » pose des questions analogues, et nécessite de regarder plus loin aux alentours, dans le calendrier, la présence d'indices de changements plus cohérents avec l'information du module. Et ainsi de suite.

Le cas échéant, lorsque cette « pêche à la cohérence » de deuxième intention aboutit bien à observer une modification dans le calendrier, à une distance qui a semblé raisonnable (maximum 18 mois par rapport à la date présumée donnée dans le module), et que celle-ci s'avère plutôt cohérente, ou simplement non-incohérente, on s'est permis de modifier la date théorique de début de formation.

La même chose a été réalisée pour chacun des 4 grands types de modes d'obtention des diplômes post-initiaux.

A=Alternance	E=Emploi hors alternance	R=Reprise d'études	C=Chômage ou inactivité	F = Formation	I = Formation initiale
	<b>avant-après</b>				
<b>CAS DES DIPLOMES OBTENUS EN REPRISE D'ETUDES</b>	<b>lorsque la date corrigée est restée "intouchée"</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>Cumuls partiels des pct</b>	
avant-après satisfaisants	C-F C-R E-F E-R	6 4 3 2	3,6 2,4 1,8 1,2	8,9	
avant-après tristement "transparentes"	R-R F-F	45 34	26,6 20,1	46,8	
avant-après étranges	E-E C-C	44 19	26,0 11,2	37,3	
avant-après insatisfaisants	A-A I-I C-E E-C	2 5 4 1	1,2 3,0 2,4 0,6	7,1	

A=Alternance	E=Emploi hors alternance	R=Reprise d'études	C=Chômage ou inactivité	F = Formation	I = Formation initiale
	<b>avant-après</b>				
<b>CAS DES DIPLOMES OBTENUS EN LIEN AVEC EMPLOI</b>	<b>lorsque la date corrigée est restée "intouchée"</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>Cumuls partiels des pct</b>	
avant-après satisfaisants	E-E E-F C-E I-E R-E	65 1 1 1 1	79,3 1,2 1,2 1,2 1,2	84,2	
avant-après tristement "transparentes"	R-R F-F	6 2	7,3 2,4	9,8	
avant-après étranges	C-F	1	1,2	1,2	
avant-après insatisfaisants	C-C E-C I-I	2 1 1	2,4 1,2 1,2	4,9	

A=Alternance	E=Emploi hors alternance	R=Reprise d'études	C=Chômage ou inactivité	F = Formation	I = Formation initiale
<b>CAS DES DIPLOMES OBTENUS En AUTRES FORMATIONS</b>		<b>avant-après lorsque la date corrigée est restée "intouchée"</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>Cumuls partiels des pct</b>
avant-après satisfaisants	<b>C-F</b>	4	3,6	76,8	
	<b>E-F</b>	4	3,6		
	<b>E-E</b>	54	48,2		
	<b>E-R</b>	7	6,3		
	<b>I-E</b>	1	0,9		
	<b>I-F</b>	1	0,9		
	<b>E-C</b>	5	4,5		
	<b>C-C</b>	10	8,9		
avant-après tristement "transparentes"	<b>R-R</b>	12	10,7	15,2	
	<b>F-F</b>	5	4,5		
avant-après étranges	<b>C-E</b>	3	2,7	2,7	
avant-après insatisfaisants	<b>A-A</b>	3	2,7	5,4	
	<b>F-C</b>	1	0,9		
	<b>A-E</b>	1	0,9		
	<b>R-E</b>	1	0,9		

*Après toilettages, une cohérence satisfaisante dans 70 % des cas*

Une fois ces corrections réalisées, on a modifié les dates théoriques de début de formation diplômante comme suit :

		Alternance	En lien avec emploi	Reprise d'études	Autres modalités	Ensemble
<b>Nombre de diplômes post-initiaux concernés</b>		<b>248</b>	<b>92</b>	<b>255</b>	<b>152</b>	<b>747</b>
<b>Correction de première intention (recherche à +/- 6 mois de basculents de séquences cohérents avec le type de formation)</b>		<b>86</b>	<b>10</b>	<b>86</b>	<b>40</b>	222
Aucune correction appliquée à l'issue de cette première intention		162	82	169	112	525
<b>Correction de 2ème intention (séquences cohérente à maximum 18 mois de distance)</b>		<b>81</b>	<b>74</b>	<b>64</b>	<b>96</b>	315
<b>Obtention d'une date raisonnablement cohérente (1ère intention et 2ème, cumulées)</b>		<b>167</b>	<b>84</b>	<b>150</b>	<b>136</b>	<b>537</b>
	soit en proportion du nb de diplômes post-initiaux concernés...	67%	91%	59%	89%	72%
	et en pondéré...	67%	89%	54%	88%	70%

Au total, restent environ 30 % de diplômes post-initiaux pour lesquels rien, à proximité raisonnable de la date supposée, ne semble cohérent, ou a minima non incohérent, avec l'information donnée par le module. On garde alors les dates théoriques telles quelles, sans pousser plus loin l'analyse de ces

éventuelles incohérences entre calendrier et module, dont on a admis qu'elles pouvaient relever d'effets de mémoire, mais aussi de double-situations restées transparentes lors du remplissage du calendrier, ou enfin de différences de terminologie pour désigner l'emploi, la formation, la recherche d'emploi... etc (ce qui se rapproche fréquemment du problème des doubles situations).

En obtenant une cohérence « module ADTC-calendrier » satisfaisante dans 70 % des cas, pour ces jeunes IV+, on s'est ouvert la possibilité d'une part de réaliser d'éventuelles analyses en termes de modèles de durée pour prévoir l'entrée en formation, d'autre part de s'interroger sur les parcours ou les situations qui précèdent effectivement l'entrée en formation.

## **ANNEXES**

---



cl9Q	Modalités...	Variable	Label	pondéré	dans la classe(%)	dans la pop (%)	proba	Valeur Test		
4 / 16%	sur-représentées	niveauPini	niveau12	104837	98,5	19,8	0	563,013		
		situation maj. avant la formation	Form-RE maj.	44385	41,7	14,2	0	232,082		
		Timing de la form.	Années 4 et plus	76224	71,6	52,2	0	141,439		
		conditions d'arrêt	"Autre raison"	50261	47,2	28,5	0	139,295		
		Modalités d'obtention	RE	53334	50,1	36	0	101,567		
4 / 16%	sous-représentées	Modalités d'obtention	Else	24215	22,8	23,3	0	-4,641		
		conditions d'arrêt	Subies	37883	35,6	37,8	0	-16,38		
		Modalités d'obtention	Alt	25997	24,4	27,9	0	-27,706		
		situation maj. avant la formation	EDI maj.	18035	16,9	22,2	0	-46,715		
		situation maj. avant la formation	Chom-Ina maj.	12480	11,7	17,8	0	-60,577		
		Timing de la form.	Années 2,5 à 4	17526	16,5	25,3	0	-76,268		
		conditions d'arrêt	Subies-choisies ens.	18289	17,2	26,3	0	-77,935		
		situation maj. avant la formation	EDD maj.	31533	29,6	41,2	0	-85,595		
		Timing de la form.	Ds les 18 premiers mois	12683	11,9	22,6	0	-98,983		
		Modalités d'obtention	Empl	2887	2,7	12,8	0	-135,279		
		situation maj. avant la formation	autres	0	0	4,6	0	-138,221		
		conditions d'arrêt	Choisies	0	0	7,4	0	-175,713		
		niveauPini	niveau5else	0	0	9	0	-194,161		
		niveauPini	niveau34ss	0	0	11,3	0	-218,044		
		niveauPini	niveau4else	1070	1	18,3	0	-223,162		
		niveauPini	niveau5ss	0	0	14,3	0	-244,703		
		niveauPini	niveau3else	526	0,5	27,3	0	-305,067		
cl9Q	Modalités...	Variable	Label	pondéré	dans la classe(%)	dans la pop (%)	proba	Valeur Test		
		5 / 12%	sur-représentées	niveauPini	niveau4else	80656	100	18,3	0	513,492
				situation maj. avant la formation	Chom-Ina maj.	23094	28,6	17,8	0	78,752
				Timing de la form.	Années 2,5 à 4	29004	36	25,3	0	70,922
				conditions d'arrêt	Subies-choisies ens.	29361	36,4	26,3	0	66,419
				Modalités d'obtention	Alt	29445	36,5	27,9	0	56,418
		5 / 12%	sous-représentées	conditions d'arrêt	Subies	35929	44,5	37,8	0	41,52
				situation maj. avant la formation	EDD maj.	37507	46,5	41,2	0	32,435
				Modalités d'obtention	RE	31599	39,2	36	0	19,609
				situation maj. avant la formation	EDI maj.	18969	23,5	22,2	0	9,584
				Modalités d'obtention	Else	19612	24,3	23,3	0	7,228
				Timing de la form.	Années 4 et plus	38543	47,8	52,2	0	-26,617
				Timing de la form.	Ds les 18 premiers mois	13109	16,3	22,6	0	-47,981
				conditions d'arrêt	"Autre raison"	15366	19,1	28,5	0	-66,671
				situation maj. avant la formation	autres	0	0	4,6	0	-120,05
				conditions d'arrêt	Choisies	0	0	7,4	0	-152,692
				situation maj. avant la formation	Form-RE maj.	1086	1,3	14,2	0	-154,498
niveauPini	niveau5else			0	0	9	0	-168,753		
niveauPini	niveau34ss	0	0	11,3	0	-189,546				
Modalités d'obtention	Empl	0	0	12,8	0	-201,425				
niveauPini	niveau5ss	0	0	14,3	0	-212,757				
niveauPini	niveau12	0	0	19,8	0	-251,097				
niveauPini	niveau3else	0	0	27,3	0	-295,287				
cl9Q	Modalités...	Variable	Label	pondéré	dans la classe(%)	dans la pop (%)	proba	Valeur Test		
		6 / 8%	sur-représentées	niveauPini	niveau5else	49868	100	9	0	426,024
				Timing de la form.	Années 4 et plus	33331	66,8	52,2	0	69,213
				situation maj. avant la formation	Chom-Ina maj.	14635	29,3	17,8	0	63,705
				Modalités d'obtention	Alt	18660	37,4	27,9	0	47,535
				Modalités d'obtention	Else	14789	29,7	23,3	0	33,584
				situation maj. avant la formation	EDD maj.	23722	47,6	41,2	0	29,81
				conditions d'arrêt	Subies-choisies ens.	15062	30,2	26,3	0	20,129
				conditions d'arrêt	Subies	20612	41,3	37,8	0	16,724
		6 / 8%	sous-représentées	conditions d'arrêt	"Autre raison"	14194	28,5	28,5	0,4706	-0,074
situation maj. avant la formation	EDI maj.			10510	21,1	22,2	0	-6,287		
6 / 8%	sous-représentées	Timing de la form.	Ds les 18 premiers mois	10102	20,3	22,6	0	-12,978		
		Modalités d'obtention	RE	13142	26,4	36	0	-48,454		
		Modalités d'obtention	Empl	3277	6,6	12,8	0	-48,856		
		Timing de la form.	Années 2,5 à 4	6435	12,9	25,3	0	-72,949		
		situation maj. avant la formation	autres	0	0	4,6	0	-93,957		
		situation maj. avant la formation	Form-RE maj.	1001	2	14,2	0	-109,478		
		conditions d'arrêt	Choisies	0	0	7,4	0	-119,629		
		niveauPini	niveau34ss	0	0	11,3	0	-148,616		
		niveauPini	niveau5ss	0	0	14,3	0	-166,873		
		niveauPini	niveau4else	0	0	18,3	0	-189,196		
		niveauPini	niveau12	0	0	19,8	0	-197,032		
		niveauPini	niveau3else	0	0	27,3	0	-231,796		

				pondéré	dans la classe(%)	dans la pop (%)	proba	Valeur Test
7 / 9%	Empl	modipl	Empl	61637	100	12,8	0	463,693
		situation maj. avant la formation	EDI maj.	34943	56,7	22,2	0	186,672
		niveauPini	niveau4else	21701	35,2	18,3	0	101,537
		conditions d'arrêt	Subies-choisies ens.	26454	42,9	26,3	0	91,76
		Timing de la form.	Années 4 et plus	36337	59	52,2	0	35,506
		niveauPini	niveau5ss	11326	18,4	14,3	0	29,253
		Timing de la form.	Années 2,5 à 4	18356	29,8	25,3	0	26,439
		niveauPini	niveau12	12310	20	19,8	0,1299	1,127
7 / 9%	sous-représentées	conditions d'arrêt	"Autre raison"	15367	24,9	28,5	0	-20,853
		niveauPini	niveau3else	14280	23,2	27,3	0	-24,803
		situation maj. avant la formation	Chom-Ina maj.	8507	13,8	17,8	0	-28,682
		conditions d'arrêt	Subies	19816	32,1	37,8	0	-30,901
		situation maj. avant la formation	EDD maj.	17236	28	41,2	0	-72,262
		Timing de la form.	Ds les 18 premiers mois	6944	11,3	22,6	0	-78,26
		niveauPini	niveau34ss	1494	2,4	11,3	0	-94,545
		situation maj. avant la formation	autres	0	0	4,6	0	-104,685
		niveauPini	niveau5else	526	0,9	9	0	-106,259
		situation maj. avant la formation	Form-RE maj.	951	1,5	14,2	0	-130,505
		conditions d'arrêt	Choisies	0	0	7,4	0	-133,223
		Modalités d'obtention	Else	0	0	23,3	0	-238,043
		Modalités d'obtention	Alt	0	0	27,9	0	-260,494
		Modalités d'obtention	RE	0	0	36	0	-296,636
cl9Q	Modalités...	Variable	Label	pondéré	dans la classe(%)	dans la pop (%)	proba	Valeur Test
8 / 7%	sur-représentées	conditions d'arrêt	Choisies	47645	100	7,4	0	420,103
		situation maj. avant la formation	Form-RE maj.	11393	23,7	14,2	0	56,214
		niveauPini	niveau3else	15555	32,6	27,3	0	26,45
		Modalités d'obtention	RE	19763	41,5	36	0	25,296
		Timing de la form.	Ds les 18 premiers mois	12397	26	22,6	0	18,353
		niveauPini	niveau5else	5213	10,9	9	0	14,649
		Modalités d'obtention	Alt	14213	29,8	27,9	0	9,877
		niveauPini	niveau12	9713	20,4	19,8	0,0004	3,322
		situation maj. avant la formation	EDI maj.	10749	22,4	22,2	0,1451	1,058
8 / 7%	sous-représentées	situation maj. avant la formation	Chom-Ina maj.	8507	17,7	17,8	0,2452	-0,69
		Timing de la form.	Années 4 et plus	24466	51,4	52,2	0,0001	-3,756
		Modalités d'obtention	Else	10715	22,5	23,3	0	-4,369
		niveauPini	niveau4else	8234	17,3	18,3	0	-5,86
		niveauPini	niveau5ss	5993	12,6	14,3	0	-11,131
		Timing de la form.	Années 2,5 à 4	10782	22,6	25,3	0	-13,963
		situation maj. avant la formation	EDD maj.	17370	36,2	41,2	0	-23,436
		niveauPini	niveau34ss	2937	6,2	11,3	0	-41,495
		Modalités d'obtention	Empl	2954	6,2	12,8	0	-51,04
		situation maj. avant la formation	autres	0	0	4,6	0	-92,16
		conditions d'arrêt	Subies-choisies ens.	0	0	26,3	0	-222,29
		conditions d'arrêt	"Autre raison"	0	0	28,5	0	-231,366
		conditions d'arrêt	Subies	0	0	37,8	0	-266,969
cl9Q	Modalités...	Variable	Label	pondéré	dans la classe(%)	dans la pop (%)	proba	Valeur Test
9 / 5%	sur-représentées	situation maj. avant la formation	autres	30632	100	4,6	0	341,893
		Timing de la form.	Ds les 18 premiers mois	13330	43,5	22,6	0	80,516
		niveauPini	niveau4else	9849	32,2	18,3	0	57,829
		Modalités d'obtention	Empl	6316	20,6	12,8	0	37,971
		conditions d'arrêt	Subies-choisies ens.	10358	33,8	26,3	0	29,41
		niveauPini	niveau5else	4330	14,1	9	0	28,992
		conditions d'arrêt	"Autre raison"	10782	35,2	28,5	0	25,903
		Modalités d'obtention	Alt	10257	33,5	27,9	0	21,905
		niveauPini	niveau34ss	4516	14,7	11,3	0	18,186
9 / 5%	sous-représentées	Modalités d'obtention	Else	6639	21,7	23,3	0	-6,973
		Timing de la form.	Années 2,5 à 4	6759	22,1	25,3	0	-13,47
		conditions d'arrêt	Choisies	1545	5	7,4	0	-17,439
		niveauPini	niveau12	4805	15,7	19,8	0	-19,265
		niveauPini	niveau5ss	2241	7,3	14,3	0	-40,255
		conditions d'arrêt	Subies	7947	25,9	37,8	0	-45,591
		Modalités d'obtention	RE	7420	24,2	36	0	-46,121
		niveauPini	niveau3else	4891	16	27,3	0	-49,379
		Timing de la form.	Années 4 et plus	10543	34,4	52,2	0	-64,176
		situation maj. avant la formation	Form-RE maj.	0	0	14,2	0	-129,981
		situation maj. avant la formation	Chom-Ina maj.	0	0	17,8	0	-146,059
		situation maj. avant la formation	EDI maj.	0	0	22,2	0	-163,191
		situation maj. avant la formation	EDD maj.	0	0	41,2	0	-223,197

### *Modèles probits et biprobits*

Tous ont été estimés avec Stata, pour la plupart en prenant comme base la population des sortants bacheliers de Génération 2004 à 7 ans (2923 individus), en données pondérées normalisées.

La population des IV-IV+ occupant une place médiane en termes de caractéristiques sociodémographiques et scolaires, parmi l'ensemble des sortants, nous nous sommes dispensés pour les modélisations du passage par une première étape d'estimation sur les chances d'être IV ou IV+, sur l'ensemble des sortants. Sans cela, il aurait fallu avoir recours plutôt à des biprobits et triprobits, pour un gain de qualité probablement très modeste.

*A/ Chances d'obtention d'un diplôme post-initial, pour les sortants bacheliers de 2004*

Données pondérées-normalisées	Probabilité d'avoir obtenu un diplôme post-initial
Pour les IV et IV+ de Génération 2004 (à sept ans)	
(vs "pas de diplôme post-initial ou alors un autre type de diplôme post-initial")	
Etre une femme	0.218*** (3.75)
Avoir un enfant avant 2006	-0.468*** (0.119)
Avoir au moins un parent ouvrier	-0.182*** (-2.94)
Avoir au moins un parent cadre	0.0834 (1.24)
<b>Type de formation initiale (ref = sortants STS-IUT ac bac généré ou techno)</b>	
Simple bacheliers, bac général ou technologique	0.174* (1.86)
Simple bacheliers, bac pro.	-0.565*** (-3.26)
STS-IUT échoués, bac pro	-0.620*** (-3.71)
L1/L2 échoués, bac général	0.224** (2.50)
L1/L2 échoués, bac techno	0.0884 (0.73)
L1/L2 échoués, bac pro	0.195 (0.94)
Spécialité de formation initiale en santé-social	0.0100 (0.10)
A terminé sa FI en apprentissage en 2004	-0.299*** (-2.81)
Les 2 parents sont nés à l'étranger	0.0851 (0.71)
Les 2 parents sont nés en France	-0.0259 (-0.29)
Avait du "retard" en 6ème	-0.161* (-1.71)
Retard au moment du bac (0, 1, 2, 3 ans et plus)	-0.0585 (-1.42)
Nombre d'années écoulées en 2004 depuis le bac (idem)	-0.0458 (-1.47)
<b>L'arrêt des études apparaît décrit en 2007 comme... (ref = mélanges de raisons subies et choisies ou autres, en sus)</b>	
...relevant d'une raison particulière non précisée	0.506*** (6.44)
...purement contraint	0.202*** (3.10)
...choisi et volontaire	-0.259*** (-2.59)
Nombre de mois de chômage sur les 12 premiers du calendrier	-0.00118 (-0.08)
Nombre de mois en EDD sur les 12 premiers du calendrier	0.0345*** (2.50)
Nombre de mois en EDI sur les 12 premiers du calendrier	-0.00884 (-0.61)
Nombre de mois en Inactivité sur les 12 premiers du calendrier	0.0165 (1.00)
Constant	-0.853*** (-4.23)
Observations	2923
Pseudo $R^2$	0.133
ll	-1440.3
chi2	440.5
aic	2928.6
bic	3072.1
Prob > chi2 = 0.0000	

## B/ Situation professionnelle en 2011 et caractéristiques des formations post-initiales suivies

Ici, on compare les différents "post-diplômés" entre eux, de sorte que contrairement aux autres modèles, la population d'intérêt se résume aux 747 jeunes bacheliers de G2004 ayant obtenu un diplôme d'une sorte ou d'une autre entre 2005 et 2011. Données non pondérées.

	être en emploi en 2011	être en EDI en 2011	occuper un EDI, temps choisi, PI ou cadre en 2011
Modalité d'obtention du diplôme post-initial (ref = autres modalités)			
... en alternance	0.272 (0.171)	0.432*** (0.151)	0.597*** (0.159)
... en lien avec une situation d'emploi	0.495** (0.220)	0.659*** (0.184)	0.571*** (0.190)
... en reprise d'études classique	-0.0396 (0.156)	0.00633 (0.140)	0.313** (0.157)
Date d'obtention du diplôme (ref = entre la 3ème et la 5ème année post-formation initiale)			
... dans les 3 premières années post FI	-0.356 (0.267)	-0.183 (0.227)	-0.489** (0.221)
... après la cinquième année post FI	0.202 (0.250)	0.0626 (0.212)	0.115 (0.215)
Durée de la formation post-initiale (ref = entre 13 et 24 mois)			
durée <= à 6 mois	-0.182 (0.195)	-0.142 (0.175)	-0.0120 (0.188)
entre 7 et 12 mois de formation	-0.645 (0.586)	-0.553 (0.502)	-1.033* (0.611)
plus de 24 mois de formation	0.372 (0.234)	0.154 (0.204)	0.487** (0.201)
Date de démarrage de la formation (ref = entre la 2ème et la quatrième année post-FI)			
... dans les deux premières années post-FI	-0.220 (0.215)	0.0589 (0.184)	0.0545 (0.183)
... plus de 4 années après la FI	0.394* (0.234)	0.236 (0.204)	0.227 (0.210)
Niveau du diplôme post-initial obtenu (ref = niveau III)			
niveau I ou II	-0.149 (0.178)	0.161 (0.159)	0.160 (0.149)
niveau IV	-0.264 (0.165)	-0.213 (0.144)	-0.534*** (0.141)
niveau V	-0.389** (0.176)	-0.614*** (0.153)	-1.320*** (0.172)
"Spécialité" du diplôme post-initial (ref = "pas en santé-social")			
santesoc	0.397** (0.165)	0.571*** (0.143)	0.310** (0.151)
Ancienneté sur le marché du travail en 2011, par rapport à la date d'obtention du diplôme post-initial	0.0365*** (0.00971)	0.0297*** (0.00850)	0.0168** (0.00830)
Constant	-0.663 (0.466)	-1.151*** (0.413)	-1.288*** (0.411)
Observations	747	747	747
Pseudo R <sup>2</sup>	0.081	0.121	0.155
ll	-299.6	-417.4	-417.5
chi2	52.65	114.8	153.3
aic	631.2	866.8	867.0
bic	705.0	940.6	940.8
	Prob > chi2 = 0.0000	Prob > chi2 = 0.0000	Prob > chi2 = 0.0000

*C/ Probabilités d'obtenir chacun des 4 grands types de diplômes post-initiaux distingués*

Données pondérées-normalisées					
Pour les IV et IV+ de Génération 2004 (à sept ans)	Probabilité d'avoir obtenu un diplôme post-initial	Probabilité d'avoir obtenu un diplôme post-initial du sup, en alternance ou via emploi	Probabilité d'avoir obtenu un diplôme post-initial du sup, hors emploi	Probabilité d'avoir obtenu un diplôme post-initial du secondaire, en alternance ou via emploi	Probabilité d'avoir obtenu un diplôme post-initial du secondaire, hors emploi
(vs "pas de diplôme post-initial du tout")					
Etre une femme	0.227*** (0.0577)	0.128 (0.0862)	0.141 (0.0871)	0.196** (0.0985)	0.194** (0.0872)
Avoir au moins un parent ouvrier	-0.158** (0.0621)	-0.170* (0.0954)	-0.161* (0.0941)	-0.0368 (0.103)	-0.125 (0.0950)
Avoir au moins un parent cadre	0.0656 (0.0673)	0.190** (0.0966)	-0.00253 (0.0983)	0.0562 (0.115)	0.00796 (0.103)
Etre né en France de parent(s) né(s) à l'étranger	0.0969 (0.0701)	0.229** (0.101)	0.238** (0.0988)	-0.258* (0.138)	-0.0858 (0.109)
<b>Type de formation initiale (ref = sortants STS-IUT ac bac généré ou techno)</b>					
Simple bacheliers, bac général ou technologique	0.220** (0.106)	0.0200 (0.154)	0.150 (0.148)	0.469** (0.188)	0.0353 (0.159)
Simple bacheliers, bac pro.	-0.528*** (0.105)	-0.519*** (0.149)	-0.891*** (0.164)	-0.0970 (0.187)	-0.313** (0.157)
STS-IUT échoués, bac pro	-0.521*** (0.175)	-0.867** (0.370)	-0.377* (0.229)	-0.543 (0.385)	-0.347 (0.273)
L1/L2 échoués, bac général	0.262*** (0.0972)	0.0279 (0.144)	0.280** (0.133)	0.374** (0.180)	0.144 (0.145)
L1/L2 échoués, bac techno	0.0567 (0.126)	0.0767 (0.184)	-0.152 (0.181)	0.418* (0.216)	0.109 (0.189)
L1/L2 échoués, bac pro	0.237 (0.203)	0.141 (0.332)	-0.713 (0.463)	-0.464 (0.618)	0.819*** (0.245)
Spécialité de formation initiale en santé-social	0.108 (0.0961)	-0.373** (0.181)	0.355*** (0.135)	-0.0766 (0.169)	0.166 (0.142)
A terminé sa FI en apprentissage en 2004	-0.257** (0.107)	0.00531 (0.148)	-0.0373 (0.181)	-0.228 (0.180)	-0.614*** (0.209)
Retard au moment du bac (0 vs 1 an et plus)	-0.0957** (0.0434)	-0.201*** (0.0694)	-0.0278 (0.0591)	-0.0339 (0.0781)	-0.0825 (0.0639)
Avait du "retard" en 6ème	-0.116 (0.0946)	-0.382** (0.174)	-0.212 (0.163)	0.224 (0.136)	-0.0366 (0.141)
<b>L'arrêt des études apparaît décrit en 2007 comme... (ref = mélanges de raisons subies et choisies ou autres, en sus)</b>					
...relevant d'une raison particulière non précisée	0.472*** (0.0789)	0.629*** (0.118)	0.457*** (0.113)	0.160 (0.131)	0.0542 (0.125)
...purement contraint	0.173*** (0.0654)	0.267*** (0.101)	0.123 (0.101)	-0.0944 (0.108)	0.119 (0.0974)
...choisi et volontaire	-0.304*** (0.100)	-0.0976 (0.149)	-0.343** (0.157)	-0.642*** (0.208)	-0.0933 (0.141)
<b>Lors des 12 mois qui suivent la fin de formation initiale...</b>					
Nombre de mois en EDD	0.0379*** (0.0139)	0.0758*** (0.0233)	0.00630 (0.0177)	0.0757*** (0.0288)	0.0176 (0.0216)
Nombre de mois en EDI	-0.00616 (0.0145)	0.0295 (0.0243)	-0.0272 (0.0188)	0.0321 (0.0299)	-0.000782 (0.0225)
Nombre de mois de chômage	0.00290 (0.0154)	0.00766 (0.0265)	-0.00653 (0.0199)	0.0578* (0.0305)	0.00684 (0.0234)
Nombre de mois en Inactivité	0.0163 (0.0165)	-0.0159 (0.0307)	0.0138 (0.0207)	0.0722** (0.0318)	0.0212 (0.0249)
Constant	-0.951*** (0.190)	-1.924*** (0.312)	-1.298*** (0.242)	-2.443*** (0.388)	-1.608*** (0.289)
Observations	2923	2394	2397	2298	2499
Pseudo R <sup>2</sup>	0.139	0.156	0.180	0.106	0.074
ll	-1429.8	-584.3	-609.3	-448.1	-566.4
chi2	461.3	215.2	267.0	105.9	90.98
aic	2903.7	1212.6	1262.6	940.2	1176.7
bic	3035.3	1339.7	1389.8	1066.5	1304.8

*D/ Situations professionnelles à 7 ans, sans chercher à tenir compte de biais de sélection liés à l'obtention de diplômes post-initiaux - 3 classes de modèles*

	Annexe D-1	Annexe D-2	Annexe D-3	Annexe D-1	Annexe D-2	Annexe D-3	Annexe D-1	Annexe D-2	Annexe D-3
Données pondérées normalisées, sans correction du biais de sélection éventuel liés aux obtentions de diplôme post-initiaux : d'abord sans chercher à prendre en compte l'effet propre de l'ancienneté (D-1), puis en utilisant une cale temporelle simple (D-2), puis avec une cale temporelle logarithmique (D-3)	Proba. d'être en emploi (interro. 2011)	Proba. d'être en emploi (interro. 2011)	Proba. d'être en emploi (interro. 2011)	Proba. d'être en emploi EDI (interro. 2011)	Proba. d'être en emploi EDI (interro. 2011)	Proba. d'être en emploi EDI (interro. 2011)	Proba. d'occuper un "bon emploi" (interro. 2011)	Proba. d'occuper un "bon emploi" (interro. 2011)	Proba. d'occuper un "bon emploi" (interro. 2011)
Etre une femme	-0.314*** (0.0640)	-0.317*** (0.0644)	-0.323*** (0.0670)	-0.247*** (0.0548)	-0.250*** (0.0552)	-0.234*** (0.0567)	-0.125** (0.0553)	-0.125** (0.0553)	-0.0869 (0.0569)
Etre d'origine ouvrière (1 parent au moins)	0.0213 (0.0656)	0.0247 (0.0660)	0.0216 (0.0680)	-0.0154 (0.0563)	-0.0164 (0.0566)	-0.0152 (0.0577)	-0.147*** (0.0569)	-0.147*** (0.0569)	-0.150*** (0.0581)
Etre né en France de parent(s) né(s) à l'étranger	-0.255*** (0.0746)	-0.237*** (0.0753)	-0.222*** (0.0789)	-0.0000472 (0.0683)	0.0191 (0.0689)	0.00317 (0.0711)	0.207*** (0.0676)	0.207*** (0.0677)	0.204*** (0.0700)
<b>Formation post-initiale (ref = pas de diplôme)</b>									
Posséder un diplôme post-initial du supérieur, obtenu en Alternance/via l'emploi	0.135 (0.127)	0.736*** (0.182)	0.144 (0.138)	0.240** (0.109)	0.962*** (0.157)	0.375*** (0.122)	0.742*** (0.0983)	0.765*** (0.141)	0.785*** (0.104)
Posséder un diplôme post-initial du supérieur, obtenu sans lien avec un emploi	-0.0851 (0.110)	0.651*** (0.191)	0.120 (0.128)	-0.113 (0.0972)	0.768*** (0.165)	-0.0223 (0.108)	0.672*** (0.0953)	0.701*** (0.161)	0.670*** (0.104)
Posséder un diplôme post-initial du secondaire obtenu en Alternance/via l'emploi	0.0207 (0.145)	0.629*** (0.195)	0.0504 (0.158)	-0.0588 (0.122)	0.672*** (0.165)	-0.0547 (0.130)	0.228* (0.123)	0.253 (0.164)	0.207 (0.133)
Posséder un diplôme post-initial du secondaire obtenu sans lien avec un emploi	-0.209* (0.111)	0.440** (0.177)	0.0786 (0.136)	-0.392*** (0.0994)	0.349** (0.150)	-0.190* (0.114)	-0.628*** (0.134)	-0.602*** (0.175)	-0.703*** (0.156)
<b>Formation initiale (ref = bac gén. ou pro. Sortis de STS/IUT)</b>									
Simple bacheliers, bac général ou technologique	0.192* (0.114)	0.215* (0.114)	0.167 (0.117)	-0.00908 (0.101)	0.0159 (0.102)	-0.0364 (0.104)	-0.197* (0.101)	-0.197* (0.101)	-0.235** (0.104)
Simple bacheliers, bac pro.	0.191* (0.101)	0.217** (0.102)	0.212** (0.103)	0.116 (0.0906)	0.140 (0.0911)	0.119 (0.0922)	-0.303*** (0.0879)	-0.302*** (0.0879)	-0.325*** (0.0891)
L1/L2 échoués, bac général	0.256** (0.109)	0.278** (0.109)	0.327*** (0.113)	-0.0856 (0.0960)	-0.0712 (0.0968)	-0.0507 (0.0988)	-0.0145 (0.0936)	-0.0141 (0.0936)	0.0276 (0.0955)
L1/L2 échoués, bac techno	-0.0286 (0.132)	0.0208 (0.133)	0.0516 (0.139)	-0.237* (0.121)	-0.185 (0.122)	-0.238* (0.126)	-0.264** (0.125)	-0.263** (0.125)	-0.291** (0.130)
L1/L2 échoués, bac pro	-0.135 (0.196)	-0.138 (0.196)	-0.183 (0.199)	-0.543*** (0.188)	-0.539*** (0.188)	-0.566*** (0.190)	-0.636*** (0.227)	-0.635*** (0.227)	-0.629*** (0.229)
STS-IUT échoués, bac pro	0.594*** (0.187)	0.632*** (0.189)	0.656*** (0.194)	0.105 (0.140)	0.140 (0.141)	0.138 (0.143)	-0.334** (0.135)	-0.334** (0.135)	-0.331** (0.136)
Spécialité de formation initiale en santé-social	0.225** (0.112)	0.208* (0.113)	0.192* (0.115)	0.297*** (0.0980)	0.280*** (0.0983)	0.256** (0.0996)	0.272*** (0.0952)	0.272*** (0.0952)	0.253*** (0.0971)
A terminé sa FI en apprentissage en 2004	0.379*** (0.117)	0.386*** (0.118)	0.391*** (0.119)	0.245*** (0.0923)	0.253*** (0.0926)	0.245*** (0.0932)	0.418*** (0.0807)	0.418*** (0.0808)	0.434*** (0.0813)
Nombre de mois de chômage sur les 12 premiers du calendrier	-0.0156 (0.0109)	-0.0165 (0.0110)	-0.0143 (0.0113)	-0.00935 (0.00996)	-0.0104 (0.0100)	-0.00675 (0.0102)	-	-	-
Nombre de mois en emploi à durée déterminée sur les 12 premiers mois du calendrier	0.0455*** (0.00986)	0.0436*** (0.00994)	0.0500*** (0.0103)	0.0418*** (0.00870)	0.0392*** (0.00879)	0.0441** (0.00900)	0.00221 (0.00911)	0.00209 (0.00912)	0.000999 (0.00940)
Nombre de mois en emploi à durée indéterminée sur	0.0501*** (0.0108)	0.0497*** (0.0109)	0.0535*** (0.0113)	0.0699*** (0.00957)	0.0693*** (0.00965)	0.0732*** (0.00985)	0.0223** (0.00963)	0.0223** (0.00963)	0.0213** (0.00988)
Age de l'individu en 2004	-0.0201 (0.0184)	-0.0233 (0.0186)	-0.0285 (0.0192)	-0.0103 (0.0162)	-0.0145 (0.0164)	-0.0138 (0.0167)	0.0537*** (0.0157)	0.0535*** (0.0157)	0.0500** (0.0160)
<b>Arrêt des études en 2004 décrit comme...</b>									
...relevant d'une raison particulière non précisée	0.0145 (0.0947)	0.0220 (0.0955)	-0.0364 (0.100)	0.101 (0.0810)	0.119 (0.0819)	0.115 (0.0851)	0.186** (0.0799)	0.187** (0.0800)	0.195** (0.0828)
... purement contraint	-0.253*** (0.0711)	-0.259*** (0.0716)	-0.322*** (0.0741)	-0.170*** (0.0611)	-0.168*** (0.0615)	-0.209*** (0.0627)	-0.0617 (0.0625)	-0.0613 (0.0625)	-0.0998 (0.0639)
...choisi et volontaire	-0.0230 (0.106)	-0.0316 (0.107)	-0.0547 (0.110)	0.112 (0.0904)	0.107 (0.0910)	0.0974 (0.0922)	0.137 (0.0857)	0.136 (0.0857)	0.119 (0.0867)
Nombre de mois écoulés depuis le dernier diplôme obtenu (en FI ou plus tard le cas)		0.0140*** (0.00287)			0.0171*** (0.00254)			0.000589 (0.00258)	
Logarithme de ce nombre de mois									
Constant	1.218*** (0.410)	0.0326 (0.480)	1.373*** (0.425)	0.519 (0.359)	-0.922** (0.421)	0.570 (0.370)	-1.620*** (0.348)	-1.669*** (0.408)	-1.523*** (0.355)
Observations	2923	2923	2813	2923	2923	2813	2923	2923	2813
Pseudo R <sup>2</sup>	0.091	0.101	0.097	0.086	0.099	0.085	0.095	0.095	0.098
ll	-1128.1	-1115.8	-1032.7	-1599.1	-1575.5	-1499.5	-1607.9	-1607.9	-1529.2
chi2	225.6	250.2	221.2	300.6	347.8	278.2	338.6	338.6	331.1
aic	2302.2	2279.6	2111.4	3244.1	3198.9	3044.9	3261.8	3263.8	3104.5
bic	2439.7	2423.2	2248.0	3381.7	3342.5	3181.6	3399.4	3407.3	3241.1

*E/ Biprobits relatifs à la situation en 2011 selon l'obtention d'un diplôme du SUPERIEUR en alternance ou via l'emploi*

Trois Biprobits récursifs sur l'insertion avec en explicative le fait d'avoir obtenu un diplôme post-initial du sup via emploi			
(vs aucun diplôme)	probabilité d'avoir...		
	obtenu un tel diplôme post-initial	obtenu un tel diplôme post-initial	obtenu un tel diplôme post-initial
Avoir 1 parent ouvrier au moins	-0.137 (0.0919)	-0.118 (0.0858)	-0.143 (0.0924)
Avoir 1 parent cadre au moins	0.163* (0.0931)	0.137 (0.0876)	0.158* (0.0960)
Etre né en France de parent(s) né(s) à l'étranger	0.300*** (0.0969)	0.339*** (0.0943)	0.290*** (0.0969)
Etre titulaire d'un baccalauréat professionnel (ref= bac général)	-0.644*** (0.0895)	-0.633*** (0.0862)	-0.654*** (0.0890)
Avait du "retard" scolaire en 6ème	-0.486*** (0.177)	-0.516*** (0.164)	-0.452*** (0.174)
Avait du "retard" au baccalauréat	-0.182*** (0.0525)	-0.173*** (0.0496)	-0.180*** (0.0528)
Spécialité de formation initiale en santé-social	-0.328* (0.173)	-0.325* (0.171)	-0.339** (0.172)
Décrit (2007) son arrêt d'études comme choisi, non contraint	-0.335** (0.134)	-0.272** (0.126)	-0.354*** (0.132)
Nombre de mois d'emploi sur les 12 premiers du calendrier	0.0519*** (0.0107)	0.0567*** (0.0101)	0.0526*** (0.0108)
A eu un enfant avant 2006	-0.627*** (0.214)	-0.674*** (0.193)	-0.625*** (0.218)
Constant	-1.435*** (0.124)	-1.483*** (0.119)	-1.434*** (0.125)
	probabilité d'occuper...		
	... un emploi mi-2011	... un EDI mi-2011	... un "bon emploi" mi-2011
Etre une femme	-0.311*** (0.0812)	-0.177*** (0.0648)	-0.0519 (0.0609)
Etre d'origine ouvrière (1 parent au moins)	0.0325 (0.0744)	0.125* (0.0658)	-0.184*** (0.0632)
Etre né en France de parent(s) né(s) à l'étranger	-0.301*** (0.0864)	-0.0941 (0.0747)	0.215*** (0.0782)
<b>Diplôme post-initial du supérieur, obtenu en Alternance/via l'emploi (ref = pas de diplôme post-initial)</b>	<b>0.633 (0.470)</b>	<b>1.428*** (0.185)</b>	<b>0.860*** (0.423)</b>
<b>Type de formation initiale (ref = sortants STS-IUT ac bac généré ou techno)</b>			
Simple bacheliers, bac général ou technologique	0.0851 (0.127)	-0.101 (0.101)	-0.398*** (0.112)
Simple bacheliers, bac pro.	0.202* (0.115)	0.230** (0.0930)	-0.409*** (0.0977)
L1/L2 échoués, bac général	0.177 (0.126)	-0.0895 (0.0997)	-0.0274 (0.106)
L1/L2 échoués, bac techno	-0.0656 (0.149)	-0.183 (0.126)	-0.290** (0.139)
L1/L2 échoués, bac pro	-0.279 (0.233)	-0.352* (0.206)	-0.626** (0.250)
STS-IUT échoués, bac pro	0.604*** (0.206)	0.244* (0.144)	-0.334** (0.146)
Spécialité de formation initiale industrielle ou sciences dures	-0.0588 (0.0861)	0.120* (0.0685)	
A terminé sa FI en apprentissage en 2004	0.433*** (0.121)	0.212** (0.0887)	0.441*** (0.0820)
Spécialité de formation initiale en santé-social	0.124 (0.132)	0.256** (0.111)	0.222** (0.110)
Nombre de mois de chômage sur les 12 premiers du calendrier	-0.0528*** (0.0188)	-0.0320*** (0.00821)	-0.0618*** (0.00993)
Nombre de mois d'inactivité sur les 12 premiers du calendrier	-0.0433** (0.0210)		-0.0604*** (0.0143)
Nombre de mois en EDI sur les 12 premiers du calendrier	0.0114 (0.0191)	0.0297*** (0.00669)	
Nombre de mois en EDD sur les 12 premiers du calendrier	0.0114 (0.0188)		-0.0267*** (0.00645)
Décrit (2007) son arrêt d'études comme subi, en rien choisi		-0.186*** (0.0561)	
Constant	1.130*** (0.237)	0.397*** (0.113)	-0.0984 (0.112)
Observations	2394	2394	2394
Pseudo R <sup>2</sup>			
ll	-1489.4	-1868.0	-1935.8
chi2	312.3	470.1	314.0
aic	3038.8	3794.0	3927.5
bic	3212.2	3961.7	4089.4
Standard errors in parentheses	Prob > chi2 = 0.33	Prob > chi2 = 0.00	Prob > chi2 = 0.78

\* p<0.10, \*\* p<0.05, \*\*\* p<0.01

*F/ Biprobits relatifs à la situation en 2011 selon l'obtention d'un diplôme du SUPERIEUR sans lien avec l'emploi*

Trois Biprobits récursifs sur l'insertion avec en explicative le fait d'avoir obtenu un diplôme post-initial du sup via emploi vs pas de diplôme post-initial			
(vs aucun diplôme)	probabilité d'avoir...		
	obtenu un tel diplôme post-initial	obtenu un tel diplôme post-initial	obtenu un tel diplôme post-initial
Etre une femme	0.258*** (0.0819)	0.275*** (0.0816)	0.244*** (0.0824)
Avoir 1 parent ouvrier au moins	-0.124 (0.0890)	-0.146* (0.0850)	-0.169* (0.0900)
Etre titulaire d'un baccalauréat professionnel (ref= bac général ou techno.)	-0.988*** (0.111)	-0.983*** (0.110)	-0.989*** (0.112)
En "retard" scolaire en 6ème	-0.299** (0.151)	-0.263* (0.147)	-0.281* (0.155)
<b>L'arrêt des études apparait décrit en 2007 comme... (ref = mélanges de raisons subies et choisies ou autres, en sus)</b>			
...relevant d'une raison particulière non précisée	0.602*** (0.110)	0.599*** (0.107)	0.624*** (0.107)
...purement contraint	0.201* (0.104)	0.201** (0.0966)	0.242** (0.0980)
...choisi et volontaire	-0.152 (0.148)	-0.0818 (0.148)	-0.170 (0.150)
A eu un enfant avant 2006	-0.729*** (0.203)	-0.797*** (0.190)	-0.641*** (0.196)
Constant	-1.289*** (0.0923)	-1.293*** (0.0904)	-1.290*** (0.0937)
	probabilité d'occuper...		
	... un emploi mi-2011	... un EDI mi-2011	... un "bon emploi" mi-2011
Etre une femme	-0.366*** (0.0788)	-0.283*** (0.0673)	-0.159** (0.0701)
<b>Diplôme post-initial du supérieur, obtenu en Alternance/via l'emploi (ref = pas de diplôme post-initial)</b>	<b>0.744*</b> (0.423)	<b>0.815***</b> (0.301)	<b>0.978***</b> (0.364)
<b>Type de formation initiale (ref = sortants STS-IUT ac bac généré ou techno)</b>			
Simple bacheliers, bac général ou technologique	-0.00894 (0.0998)	-0.137 (0.0861)	-0.169* (0.0932)
Simple bacheliers, bac pro.	0.270** (0.120)	0.221** (0.0927)	-0.262*** (0.0864)
L1/L2 échoués, bac général	0.154 (0.119)	-0.199** (0.0982)	0.139 (0.103)
L1/L2 échoués, bac techno	-0.111 (0.141)	-0.310** (0.126)	-0.132 (0.140)
L1/L2 échoués, bac pro	-0.265 (0.242)	-0.489** (0.226)	-0.764** (0.305)
STS-IUT échoués, bac pro	0.694*** (0.203)	0.197 (0.142)	-0.143 (0.135)
Spécialité de formation initiale industrielle ou sciences dures	-0.000904 (0.0872)	0.0587 (0.0744)	0.282*** (0.103)
Spécialité de formation initiale en santé-social	0.287** (0.124)	0.223** (0.0924)	0.422*** (0.0820)
A terminé sa FI en apprentissage en 2004	0.426*** (0.122)	0.302*** (0.106)	0.447*** (0.0823)
A 2 parents nés à l'étranger	-0.431*** (0.0955)	-0.282*** (0.0856)	0.0480 (0.0931)
Nombre de mois de chômage sur les 12 premiers du calendrier	-0.0535*** (0.0186)	-0.0377*** (0.00773)	-0.0613*** (0.00930)
Nombre de mois d'inactivité sur les 12 premiers du calendrier	-0.0537*** (0.0200)		-0.0575*** (0.0126)
Nombre de mois en EDI sur les 12 premiers du calendrier	0.00918 (0.0177)	0.0364*** (0.00680)	
Nombre de mois en EDD sur les 12 premiers du calendrier	0.00492 (0.0171)		-0.0250*** (0.00640)
Constant	0.0374 (0.311)	0.588*** (0.103)	-0.247** (0.105)
Observations	2397	2397	2397
Pseudo R <sup>2</sup>			
ll	-1522.8	-1918.6	-1972.6
chi2	381.7	406.7	331.9
aic	3099.6	3887.1	3997.3
bic	3255.7	4031.7	4147.6
Standard errors in parentheses	Prob > chi2 = 0.14	Prob > chi2 = 0.02	Prob > chi2 = 0.48
* p<0.10, ** p<0.05, *** p<0.01			

**G/ Biprobit relatif à l'insertion en 2011 selon l'obtention d'un diplôme du SECONDAIRE en alternance ou via l'emploi**

Trois Biprobits récursifs sur l'insertion avec en explicative le fait d'avoir obtenu un diplôme post-initial du secondaire via emploi vs pas de diplôme post-initial			
(vs aucun diplôme)	probabilité d'avoir...		
	obtenu un tel diplôme post-initial	obtenu un tel diplôme post-initial	obtenu un tel diplôme post-initial
Avoir deux parents français	0.223* (0.127)	0.251* (0.130)	0.261** (0.128)
Avoir 1 parent ouvrier au moins	-0.0330 (0.0955)	-0.0407 (0.0978)	0.00543 (0.105)
Etre sortants direct bac pro	-0.573*** (0.104)	-0.479*** (0.110)	-0.453*** (0.112)
Etre sortants STS-IUT avec un bac pro	-0.903** (0.370)	-0.794** (0.357)	-0.771** (0.349)
Age en 2004	-0.137*** (0.0287)	-0.131*** (0.0292)	-0.125*** (0.0297)
A terminé sa FI en apprentissage en 2004		-0.334** (0.168)	-0.380** (0.170)
A eu un enfant avant 2006	-0.160 (0.186)	-0.0617 (0.196)	-0.0163 (0.178)
En "retard" scolaire en 6ème	0.258* (0.134)	0.291** (0.134)	0.281** (0.134)
Dit (2007) avoir arrêté ses études de façon choisie et pas contrainte	-0.615*** (0.198)	-0.649*** (0.198)	-0.623*** (0.196)
Constant	-1.289*** (0.0923)	-1.293*** (0.0904)	-1.290*** (0.0937)
		probabilité d'occuper...	
		... un emploi mi-2011	... un "bon emploi" mi-2011
Etre une femme		-0.414*** (0.0811)	-0.135* (0.0696)
		... un EDI mi-2011	... un "bon EDI" mi-2011
		-0.281*** (0.0706)	-0.135* (0.0696)
<b>Diplôme post-initial du secondaire obtenu en Alternance/via l'emploi (ref = pas de diplôme post-initial)</b>	<b>0.955** (0.425)</b>	<b>-0.0560 (0.560)</b>	<b>-0.460 (0.533)</b>
<b>Type de formation initiale (ref = sortants STS-IUT ac bac généré ou techno)</b>			
Simple bacheliers, bac général ou technologique	0.00619 (0.107)	-0.0688 (0.0974)	-0.460 (0.533)
Simple bacheliers, bac pro.	0.202** (0.0959)	0.151* (0.0834)	-0.460 (0.533)
L1/L2 échoués, bac général	0.240* (0.125)	-0.0807 (0.109)	-0.460 (0.533)
L1/L2 échoués, bac techno	-0.0965 (0.148)	-0.235* (0.137)	-0.460 (0.533)
L1/L2 échoués, bac pro	-0.428* (0.224)	-0.668*** (0.225)	-0.460 (0.533)
STS-IUT échoués, bac pro	0.599*** (0.195)	0.105 (0.143)	-0.460 (0.533)
Spécialité de formation initiale industrielle ou sciences dures	-0.0663 (0.0905)	0.0531 (0.0798)	-0.0450 (0.0764)
Spécialité de formation initiale en santé-social	0.256** (0.130)	0.294** (0.117)	0.193* (0.108)
A terminé sa FI en apprentissage en 2004	0.373*** (0.115)		
A 2 parents nés à l'étranger	-0.423*** (0.103)	-0.321*** (0.0943)	-0.0562 (0.0990)
Nombre de mois de chômage sur les 12 premiers du calendrier	-0.0611*** (0.00881)		
Nombre de mois d'inactivité sur les 12 premiers du calendrier	-0.0553*** (0.0125)		
Nombre de mois en EDI sur les 12 premiers du calendrier		0.0749*** (0.00789)	0.0508*** (0.00800)
Nombre de mois en EDD sur les 12 premiers du calendrier		0.0430*** (0.00730)	0.0172** (0.00777)
Constant	-0.516* (0.308)	0.296** (0.115)	-0.680*** (0.122)
Observations	2298	2298	2298
Pseudo R <sup>2</sup>			
ll	-1304.0	-1689.9	-1755.0
chi2	289.6	280.6	175.9
aic	2658.1	3429.9	3560.1
bic	2801.6	3573.4	3703.6
Standard errors in parentheses		Prob > chi2 = 0.12	Prob > chi2 = 0.81
* p<0.10, ** p<0.05, *** p<0.01			Prob > chi2 = 0.64

**H/ Biprobit relatif à l'insertion en 2011 selon l'obtention d'un diplôme du secondaire, sans lien avec l'emploi, vs pas d'obtention de diplôme post-initial**

Trois Biprobits récursifs sur l'insertion avec en explicative le fait d'avoir obtenu un diplôme post-initial du secondaire sans lien avec l'emploi vs pas de diplôme post-initial			
(vs aucun diplôme)	probabilité d'avoir...		
	obtenu un tel diplôme post-initial	obtenu un tel diplôme post-initial	obtenu un tel diplôme post-initial
Etre une femme	0.367*** (0.0838)	0.432*** (0.0822)	0.356*** (0.0833)
Avoir 1 parent ouvrier au moins	-0.145 (0.0930)	-0.183** (0.0737)	-0.209** (0.0846)
Etre sortants de L1/L2	0.398*** (0.0900)	0.373*** (0.0865)	0.368*** (0.0918)
Age en 2004	-0.137*** (0.0287)	-0.131*** (0.0292)	-0.125*** (0.0297)
A terminé sa FI en santé-social en 2004	0.349*** (0.122)	0.271** (0.124)	0.293** (0.127)
A eu un enfant avant 2006	-0.356** (0.153)	-0.435*** (0.136)	-0.373** (0.158)
En "retard" scolaire en 6ème	-0.168 (0.125)	-0.225** (0.110)	-0.166 (0.128)
<b>L'arrêt des études apparait décrit en 2007 comme... (ref = mélanges de raisons subies et choisies ou autres, en sus)</b>			
...relevant d'une raison particulière non précisée	0.320*** (0.112)	0.247** (0.116)	0.367*** (0.116)
...purement contraint	0.176 (0.111)	0.0974 (0.0835)	0.241*** (0.0910)
...choisi et volontaire	-0.0372 (0.135)	0.0873 (0.119)	-0.00301 (0.137)
Constant	-1.773*** (0.0900)	-1.740*** (0.0823)	-1.764*** (0.0895)
		probabilité d'occuper...	
		... un emploi mi-2011	... un "bon emploi" mi-2011
Etre une femme	-0.386*** (0.0839)	-0.292*** (0.0661)	-0.181** (0.0711)
<b>Diplôme post-initial du secondaire obtenu ss lien ac l'emploi (ref = pas de diplôme post-initial)</b>	<b>0.790</b> (0.629)	<b>1.316***</b> (0.236)	<b>0.529</b> (0.525)
<b>Type de formation initiale (ref = sortants STS-IUT ac bac généré ou techno)</b>			
	(0.100)	(0.0763)	(0.0970)
Simple bacheliers, bac pro.	0.143 (0.0879)	0.0347 (0.0707)	-0.318*** (0.0772)
L1/L2 échoués, bac général	0.0223 (0.145)	-0.311*** (0.0986)	0.0514 (0.108)
L1/L2 échoués, bac techno	-0.349** (0.144)	-0.449*** (0.119)	-0.292** (0.143)
L1/L2 échoués, bac pro	-0.427** (0.192)	-0.716*** (0.165)	-1.028*** (0.306)
STS-IUT échoués, bac pro	0.478*** (0.180)	-0.00200 (0.123)	-0.245* (0.129)
Spécialité de formation initiale industrielle ou sciences dures	-0.0730 (0.0880)	0.0599 (0.0679)	-0.0709 (0.0772)
A terminé sa FI en apprentissage en 2004	0.425*** (0.122)	0.188** (0.0818)	0.440*** (0.0812)
A 2 parents nés à l'étranger	-0.385*** (0.105)	-0.216*** (0.0810)	0.00978 (0.0970)
Nombre de mois de chômage sur les 12 premiers du calendrier	-0.0597*** (0.0195)	-0.0373*** (0.0132)	-0.0792*** (0.0166)
Nombre de mois d'inactivité sur les 12 premiers du calendrier	-0.0517** (0.0210)	-0.0419*** (0.0149)	-0.0696*** (0.0191)
Nombre de mois en EDI sur les 12 premiers du calendrier	0.00118 (0.0178)	0.0317** (0.0132)	-0.0227 (0.0150)
Nombre de mois en EDD sur les 12 premiers du calendrier	-0.000435 (0.0173)	0.00203 (0.0125)	-0.0472*** (0.0149)
Constant	1.328*** (0.249)	0.671*** (0.165)	0.0649 (0.192)
Observations	2362	2362	2362
Pseudo R <sup>2</sup>			
ll	-1517.8	-1887.8	-1868.5
chi2	286.4	479.9	236.9
aic	3089.6	3831.7	3793.0
bic	3245.3	3993.1	3954.5
Standard errors in parentheses	Prob > chi2 = 0.22	Prob > chi2 = 0.00	Prob > chi2 = 0.08
* p<0.10, ** p<0.05, *** p<0.01			

Trois Diplômes reconnus sur l'insertion avec en explicative le fait d'avoir obtenu un diplôme post-initial du secondaire sans lien avec l'emploi vs pas de diplôme post-initial			
EXCLUS LES DPI TROP TARDIFS (vs aucun diplôme)	probabilité d'avoir...		
	obtenu un tel diplôme post-initial	obtenu un tel diplôme post-initial	obtenu un tel diplôme post-initial
Etre une femme	0.393*** (0.0989)	0.459*** (0.0859)	0.330*** (0.0976)
Avoir 1 parent ouvrier au moins	-0.0528 (0.0850)	-0.161** (0.0796)	-0.132 (0.0953)
Etre sortants de L1/L2	0.382*** (0.103)	0.380*** (0.0933)	0.374*** (0.105)
Age en 2004	-0.137*** (0.0287)	-0.131*** (0.0292)	-0.125*** (0.0297)
A terminé sa FI en santé-social en 2004	0.465*** (0.125)	0.402*** (0.126)	0.475*** (0.135)
A eu un enfant avant 2006	-0.294** (0.138)	-0.351*** (0.125)	-0.221 (0.165)
En "retard" scolaire en 6ème	-0.190 (0.125)	-0.226* (0.123)	-0.123 (0.143)
<b>L'arrêt des études apparait décrit en 2007 comme... (ref = mélanges de raisons subies et choisies ou autres, en sus)</b>			
...relevant d'une raison particulière non précisée	0.216* (0.124)	0.180* (0.105)	0.336** (0.132)
...purement contraint	0.0487 (0.0956)	0.0811 (0.0821)	0.248** (0.105)
...choisi et volontaire	0.00835 (0.139)	0.153 (0.125)	0.0468 (0.155)
Constant	-1.983*** (0.102)	-1.995*** (0.0912)	-2.032*** (0.107)
	probabilité d'occuper...		
	... un emploi mi-2011	... un EDI mi-2011	... un "bon emploi" mi-2011
Etre une femme	-0.401*** (0.0737)	-0.274*** (0.0654)	-0.183** (0.0716)
<b>Diplôme post-initial du secondaire obtenu ss lien ac l'emploi (ref = pas de diplôme post-initial)</b>	<b>1.650*** (0.132)</b>	<b>1.688*** (0.0660)</b>	<b>0.712 (0.655)</b>
<b>Type de formation initiale (ref = sortants STS-IUT ac bac généré ou techno)</b>			
Simple bacheliers, bac général ou technologique	0.0140 (0.0886)	-0.0816 (0.0760)	-0.250** (0.0993)
Simple bacheliers, bac pro.	0.164** (0.0797)	0.0548 (0.0698)	-0.276*** (0.0782)
L1/L2 échoués, bac général	-0.0132 (0.112)	-0.237** (0.0941)	0.140 (0.106)
L1/L2 échoués, bac techno	-0.270** (0.128)	-0.424*** (0.123)	-0.211 (0.145)
L1/L2 échoués, bac pro	-0.419** (0.171)	-0.662*** (0.125)	-0.950*** (0.309)
STS-IUT échoués, bac pro	0.462*** (0.161)	0.0124 (0.117)	-0.200 (0.130)
Spécialité de formation initiale industrielle ou sciences dures	-0.0520 (0.0793)	0.0698 (0.0697)	-0.0787 (0.0783)
A terminé sa FI en apprentissage en 2004	0.316*** (0.115)	0.137* (0.0784)	0.444*** (0.0814)
A 2 parents nés à l'étranger	-0.346*** (0.0894)	-0.234*** (0.0717)	0.0145 (0.0982)
Nombre de mois de chômage sur les 12 premiers du calendrier	-0.0500*** (0.0154)	-0.0327** (0.0132)	-0.0799*** (0.0166)
Nombre de mois d'inactivité sur les 12 premiers du calendrier	-0.0427** (0.0176)	-0.0359** (0.0151)	-0.0809*** (0.0197)
Nombre de mois en EDI sur les 12 premiers du calendrier	0.00764 (0.0147)	0.0378*** (0.0126)	-0.0236 (0.0151)
Nombre de mois en EDD sur les 12 premiers du calendrier	0.00274 (0.0144)	0.00383 (0.0122)	-0.0491*** (0.0149)
Constant	1.206*** (0.186)	0.661*** (0.163)	0.0634 (0.193)
Observations	2298	2298	2298
Pseudo R <sup>2</sup>			
ll	-1289.8	-1663.8	-1666.1
chi2	457.9	944.3	217.7
aic	2633.6	3383.7	3388.2
bic	2788.5	3544.4	3548.9
Standard errors in parentheses	Prob > chi2 = 0.02	Prob > chi2 = 0.00	Prob > chi2 = 0.10
* p<0.10, ** p<0.05, *** p<0.01			



ISSN : 1776-3177  
Marseille, 2014.